

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR LE BUDGET INITIAL UCA 2020**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2019,

Vu le code de l'Education,

Vu les articles 175 à 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP),

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne,

PRESENTATION DU PROJET

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2 778,16 ETPT sous plafond et 610,84 ETPT hors plafond
- 309 290 498 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 234 549 823 € personnel
 - 53 467 248 € fonctionnement
 - 21 273 427 € investissement
- 314 810 669 € de crédits de paiement dont :
 - 234 549 823 € personnel
 - 53 166 592 € fonctionnement
 - 27 094 254 € investissement
- 303 236 398 € de recettes
- - 11 574 271 € de solde budgétaire (déficit)

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 10 254 517 € de variation de trésorerie
- 5 171 607 € de résultat patrimonial
- 12 326 350 € de capacité d'autofinancement
- - 7 687 926 € de variation du fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Membres en exercice : 37
Votes : 30
Pour : 28
Contre : 1
Abstentions: 1

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2019-12-13 03

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Budget initial 2020

Rapport de l'ordonnateur

Présenté au Conseil d'Administration du 13 décembre 2019

Version du 29 novembre 2019

Ce qu'il faut retenir

Le budget initial 2020 est établi en application des objectifs définis par le conseil d'administration lors du débat d'orientations budgétaires en mai dernier.

Il poursuit également la mise en œuvre du plan d'action budgétaire décidé en 2018.

Ce budget vise la consolidation de la situation financière de l'UCA, université jeune et toujours en mutation.

L'année 2020 est en effet l'année de transition vers la création de l'Établissement Expérimental UCA dont le futur l'Institut National Polytechnique (INP) en sera un établissement-composante.

Elle est aussi la dernière année de déploiement du projet d'établissement 2017/2020.

Les dialogues budgétaires et les arbitrages ont abouti aux inscriptions budgétaires ci-après développées.

Budgétaire	BR3 2019	2020				
	Agrégé	Agrégé	Principal	ISITE	BAI	UCAF
AE Personnel	229 517 676	234 549 823	229 121 303	5 000 000	-	428 520
AE Fonctionnement	59 204 925	53 467 248	46 380 638	6 151 298	332 000	603 312
AE Investissement	22 393 928	21 273 427	14 512 026	1 141 142	5 365 259	255 000
Total AE	311 116 529	309 290 498	290 013 967	12 292 440	5 697 259	1 286 832
CP Personnel	229 517 676	234 549 823	229 121 303	5 000 000	-	428 520
CP Fonctionnement	57 843 474	53 166 592	46 057 089	6 151 298	354 893	603 312
CP Investissement	32 277 039	27 094 254	18 949 123	1 141 142	6 748 989	255 000
Total CP	319 638 189	314 810 669	294 127 515	12 292 440	7 103 882	1 286 832
RE	305 149 272	303 236 398	284 195 635	10 472 011	7 547 500	1 021 252
Solde	- 14 488 917	- 11 574 271	- 9 931 880	- 1 820 429	443 618	- 265 580

Le projet de budget 2020 proposé au vote du conseil d'administration s'établit à **309 290 498€ en AE** et **314 810 669€ en CP**. Avec une inscription en recettes à hauteur de **303 236 398€**, le projet de budget 2020 présente un solde budgétaire négatif de **-11 574 271€**.

► Les Principaux Ratios - Etablissement agrégé

	Compte financier 2018	Budget rectificatif n°3 2019	Budget initial 2020
Solde budgétaire	6 709 867 €	- 14 488 917 €	- 11 574 271 €
Résultat	5 065 288 €	3 496 888 €	5 171 607 €
CAF	11 483 331 €	10 515 497 €	12 326 350 €
Variation du fonds de roulement	1 127 045 €	- 9 224 371 €	- 7 687 926 €
Niveau du fonds de roulement	49 649 229 €	40 424 857 €	32 736 932 €
Niveau de trésorerie	68 500 938 €	54 933 616 €	44 679 100 €

► Les Principaux Ratios - par budget

RESULTAT		CAF	
Etablissement principal	- 262 333 €	Etablissement principal	5 144 323 €
<i>Dont budget principal</i>	38 607 €	<i>Dont budget principal</i>	5 144 323 €
<i>Dont I-SITE</i>	- 300 940 €	<i>Dont I-SITE</i>	- €
Budget annexe immobilier	5 178 940 €	Budget annexe immobilier	7 192 607 €
UCA Fondation	255 000 €	UCA Fondation	- 10 580 €
RESULTAT UCA	5 171 607 €	CAF UCA	12 326 350 €

SOLDE BUDGETAIRE	
Etablissement principal	- 11 752 309 €
<i>Dont budget principal</i>	- 9 931 880 €
<i>Dont I-SITE</i>	- 1 820 429 €
Budget annexe immobilier	443 618 €
UCA Fondation	- 265 580 €
SOLDE BUDGETAIRE UCA	- 11 574 271 €

La construction du budget initial 2020 a impliqué l'ensemble des acteurs de l'Université (directions, composantes, structures de recherche, services) autour des grandes orientations validées en juin 2019 par le Conseil d'administration, qui traduisaient la volonté de sécuriser le développement de l'Université en maîtrisant les dépenses et en suscitant de nouvelles ressources, dans un contexte à contraintes multiples, aussi bien internes (déploiement d'engagement et de projets pluriannuels, accueil d'un nombre croissant d'étudiants) qu'externes (politique d'Etat de réduction des dépenses publiques, augmentation d'un certain nombre de coûts). Cette construction budgétaire a ainsi cherché à articuler la mise en œuvre du projet d'établissement 2017-2020 avec la plan d'action budgétaire 2018-2020, validé par le CA de l'UCA au printemps 2018. Elle prolonge notamment les efforts conduits en matière de fiabilité de la prévision, qui se traduit notamment par une évaluation très prudente de l'évolution des recettes et par un meilleur rapprochement des dépenses avec les éléments tirés des comptes financiers et de l'exécution du budget en cours.

Ce projet de budget 2020 permet de consolider la soutenabilité de l'Université, notamment par la maîtrise des principaux postes de dépense. Il permet à l'établissement de respecter les indicateurs de soutenabilité (notamment en matière de trésorerie et de fonds de roulement) et de prévoir un résultat à l'équilibre. Cet équilibre reste toutefois fragile, en raison de la faiblesse de la capacité d'autofinancement du budget principal et de son fonds de roulement ainsi que de la non-compensation par l'Etat de l'ensemble des facteurs d'évolution du coût de la masse salariale.

La poursuite des efforts est donc nécessaire pour reconstituer le fonds de roulement qui permettra à l'avenir de considérer de nouveaux programmes d'investissement.

Plus que jamais, il conviendra d'être vigilant pour éviter tout dérapage au cours de l'exécution budgétaire et d'être proactif pour susciter de nouvelles recettes, en prévision notamment du prochain projet d'établissement qui sera décisif pour l'avenir du site universitaire Clermont Auvergne.

SOMMAIRE

I. LE CADRAGE DU BUDGET UCA 2020

II. LES PREVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

1. Autorisations budgétaires limitatives

- Tableau des autorisations d'emplois (pour vote)
- Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)
- Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine (pour information)

2. Equilibre financier

- Tableau d'équilibre financier (pour vote)
- Tableau des opérations pour comptes de tiers (pour information)

3. Analyse de la soutenabilité

- Tableau de situation patrimoniale (compte de résultat, tableau de financement) (pour vote)
- Plan de trésorerie (pour information)
- Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (pour information)
- Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (pour vote)
- Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (pour information)
- Tableau de suivi des opérations pluriannuelles immobilières (pour information)
- Tableau de synthèse budgétaire et comptable (pour information)

4. Documents annexes

- Programme pluriannuel immobilier
- Annexe immobilière (pour information)
- Annexe achat (pour information)
- Tableau des unités mixtes de recherche – UMR (pour information)
- Budget propre intégré (BPI) de l'IUT d'Allier (pour information)
- Budget propre intégré (BPI) de l'IUT de Clermont-Ferrand (pour information)

III. LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (pour vote)

I- LE CADRAGE DU BUDGET UCA 2020

La préparation du budget 2020 s'est caractérisée au niveau de l'établissement par la mise en place d'un processus d'allocation s'appuyant sur une évaluation plus précise des dépenses obligatoires et une projection des dépenses pluriannuelles. L'avancement du calendrier par rapport aux années précédentes a permis d'accorder un temps plus important au dialogue budgétaire.

Le budget initial présenté et soumis à la délibération du Conseil d'Administration le 13 décembre 2019, est la résultante d'un dialogue RH et d'un dialogue budgétaire avec les composantes, de campagnes d'emplois, de l'élaboration du budget recherche et du budget formation sur lesquels les commissions correspondantes du Conseil académique (Commission recherche et CFVU) rendent un avis : le 15 octobre pour la Recherche et le 10 décembre pour la CFVU.

La préparation s'est inscrite dans le cadre des orientations budgétaires arrêtées par le Conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne, dans sa séance du 24 mai 2019 qui s'appuie sur le plan d'action budgétaire adopté par le Conseil d'Administration en 2018.

1. Le contexte général et la situation financière

L'élaboration du budget initial 2020 se situe dans un contexte budgétaire et financier cours de consolidation avec une situation qui reste fragile au regard du poids important de la masse salariale sur les recettes encaissables.

Le contexte général de l'enseignement supérieur et de la recherche est marqué directement ou indirectement par un ensemble de réformes : mise en œuvre du Programme Investissement d'Avenir, loi Orientation et Réussite des Etudiants, réforme de la formation professionnelle, réforme des études de santé, évolution des SATT. L'ensemble de ces réformes ont un impact sur les moyens dont disposera l'établissement et amène une certaine incertitude.

La Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) constituant la principale recette de l'établissement, son évolution revêt un caractère déterminant dans le processus d'élaboration budgétaire. Elle représente en effet 83% des produits de fonctionnement encaissables sur le budget principal en 2018 (contre 80,2% sur l'établissement agrégé). Ce taux de dépendance à la dotation de l'Etat reste important. La non compensation systématique du GVT par l'Etat entraîne par ailleurs un alourdissement des dépenses de personnel devant être financées par les ressources générées par l'établissement.

La prévision de la masse salariale est le deuxième temps fort du processus. Elle se fiabilise cette année avec le déploiement d'outils de pilotage permettant une projection plus fine des emplois. Le poids de cette dépense reste important, et notamment en raison de la non compensation du GVT par l'Etat.

Le développement des ressources propres affirmé dans le plan d'action reste un enjeu majeur ; la diversification de ces recettes permettra d'assurer le développement de projets au sein des structures d'enseignement et des structures de recherche.

L'impact de la réforme de la formation professionnelle n'est pas encore mesurable d'où une certaine prudence opérée dans la prévision des recettes de ce domaine.

L'établissement a présenté dernièrement ses grands projets d'investissement, dans le cadre de la préparation d'un prochain CPER ; on sait que ce programme joue un rôle prépondérant dans le financement du programme immobilier relatif au patrimoine non dévolu de l'Université. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'établissement, aussi bien termes de sécurité et de conditions de travail que de visibilité et d'attractivité. Un autre enjeu

important pris en compte dans la politique de l'établissement est de répondre aux objectifs de développement durable et de transition énergétique.

Enfin, en l'état actuel du développement de la société Clermont Auvergne Innovation, transformation de la SATT Grand Centre, en charge notamment de la valorisation de la recherche, le nouveau modèle économique n'a pas pu être traduit dans le Budget initial 2020.

Dans ce contexte marqué par une incertitude sur de multiples domaines, le budget initial 2020 de l'UCA vise à :

- 1) Assurer la mise en œuvre des objectifs du DOB voté en mai 2019 ;
- 2) Répondre ainsi aux priorités du contrat d'établissement 2017-2020 ;
- 3) Répondre aux objectifs chiffrés du plan pluriannuel adopté par la Conseil d'Administration le 18 mai 2018.

Il poursuit donc les actions engagées dans ce cadre dont l'un des objectifs principaux consiste en la maîtrise du coût de la masse salariale afin de la maintenir à un niveau qui permet à l'Université de préserver des marges de manœuvre nécessaires à l'investissement.

2. Le cadrage politique : objectif de sécurisation budgétaire

Le DOB 2020 de l'UCA a donc été défini dans un contexte budgétaire et financier fragile au regard du poids important de la masse salariale sur les recettes de fonctionnement. Le taux de rigidité budgétaire de 81,5 % sur le principal en 2018 s'approchera des 80% à la suite du BR3. Cela doit nous conforter dans la voie suivie visant à sécuriser le pilotage de la masse salariale et à dégager des marges de manœuvre. (Prévision au BR3 2019 de 76,37 % en agrégé et 79,95 % pour le budget principal)

Il est essentiel que les orientations, dialogues et arbitrages budgétaires tendent vers une sécurisation financière et une étude systématique de la soutenabilité budgétaire des décisions à venir.

Au regard des engagements pluriannuels en cours, il est primordial de s'assurer que l'université est en capacité d'exécuter ses obligations.

Les orientations et arbitrages budgétaires répondent à un objectif de sécurisation financière et de soutenabilité budgétaire notamment au regard des engagements pluriannuels en cours et des décisions à venir.

Les cinq lignes directrices dégagées et votées par le CA ont été prises en compte dans la construction du budget initial 2020.

1. Equilibre du compte de résultat prévisionnel ;
2. Développement des ressources propres ;
3. Maîtrise du coût de la masse salariale ;
4. Maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
5. Soutenabilité de la programmation immobilière

Ces orientations budgétaires s'inscrivent dans une vision nécessairement pluriannuelle qui a été initiée en mai 2018. Elles sont marquées par une attitude prudentielle, compte tenu des incertitudes liées au contexte, de la fragilité du rétablissement de la situation financière constatée en 2018 et du caractère encore perfectible de certains outils de pilotage dont dispose l'établissement.

Ces orientations budgétaires visent en premier lieu à consolider la situation budgétaire de l'Université, afin de lui permettre de poursuivre les actions engagées dans le cadre du projet d'établissement.

Elles confirment les orientations budgétaires du débat budgétaire qui s'est tenu au conseil d'administration. Dans ce cadre, la priorité est bien de stabiliser le poids de la masse salariale sous le seuil de vigilance de 82%

défini par notre tutelle. Cet objectif nécessite la poursuite du plan d'action budgétaire dans un contexte national où l'État ne compensera pas la hausse des dépenses de personnel liées au glissement vieillesse technicité (le GVT).

Les évolutions les plus notables par rapport à l'exercice précédent concernent la méthodologie et le calendrier de la construction budgétaire, un renforcement des outils de contrôle de la masse salariale (notamment sur les enveloppes d'heures complémentaires et supplémentaires) et la stratégie immobilière.

Il a ainsi été proposé de ne pas initier de nouvelles opérations dans l'attente de la révision du plan pluriannuel d'investissement, la négociation du prochain CPER et le déploiement potentiel du plan PEEC 2030. Les derniers exercices budgétaires (2017-2019) et l'exercice à venir (2020) sont marqués par un volume d'investissement conséquent et l'établissement doit pouvoir reconstituer des marges d'autofinancement pour les opérations immobilières à venir.

Ces grands objectifs de soutenabilité, appelés à sous-tendre la construction du budget 2020, s'inscrivent dans la durée. Le prochain projet d'établissement, qui sera préparé dans un contexte toujours mouvant et incertain, devra nécessairement les prendre en compte, afin de donner à la communauté dans son ensemble (personnels, étudiants, partenaires) la stabilité dont elle a besoin pour mener à bien ses projets et ses missions.

Indicateurs chiffrés du DOB

Axe du plan d'action budgétaire	Indicateur retenu	Niveau observé en 2018	Niveau ciblé Pour 2020
Développement des ressources propres	Ressources propres sur produits encaissables	13,78%	≥ 14 %
Réduction du coût de la masse salariale	Charges de personnel sur produits encaissables	81,39%	≤ 82 %
Maîtrise des dépenses incompressibles	Taux d'exécution (domaines fonctionnels)	-	À définir lors des dialogues budgétaires
Soutenabilité de la programmation immobilière	CAF en deniers	11,5 M€	≥ 10 M€
	CAF sur produits encaissables	4,14%	≥ 4 %
	Fonds de roulement en jours de charges décaissables	48 jours	> 40 jours

3. Le dialogue budgétaire

La construction budgétaire 2020 a répondu à une logique fondée sur une allocation des moyens, c'est-à-dire d'enveloppes budgétaires, discutées lors des dialogues avec chaque entité : composantes services et directions. Cette méthodologie n'est pas appliquée à ce jour pour les laboratoires.

La discussion s'est tenue à partir de la prévision de la SCSP, de la prévision de la masse salariale et l'estimation des dépenses de fonctionnement incompressibles.

Les dialogues RH se sont déroulés en juillet de façon à obtenir une première prévision de masse salariale après arbitrage en septembre 2019.

Les dialogues budgétaires se sont tenus sur la base de la soule disponible pour les dépenses de fonctionnement.

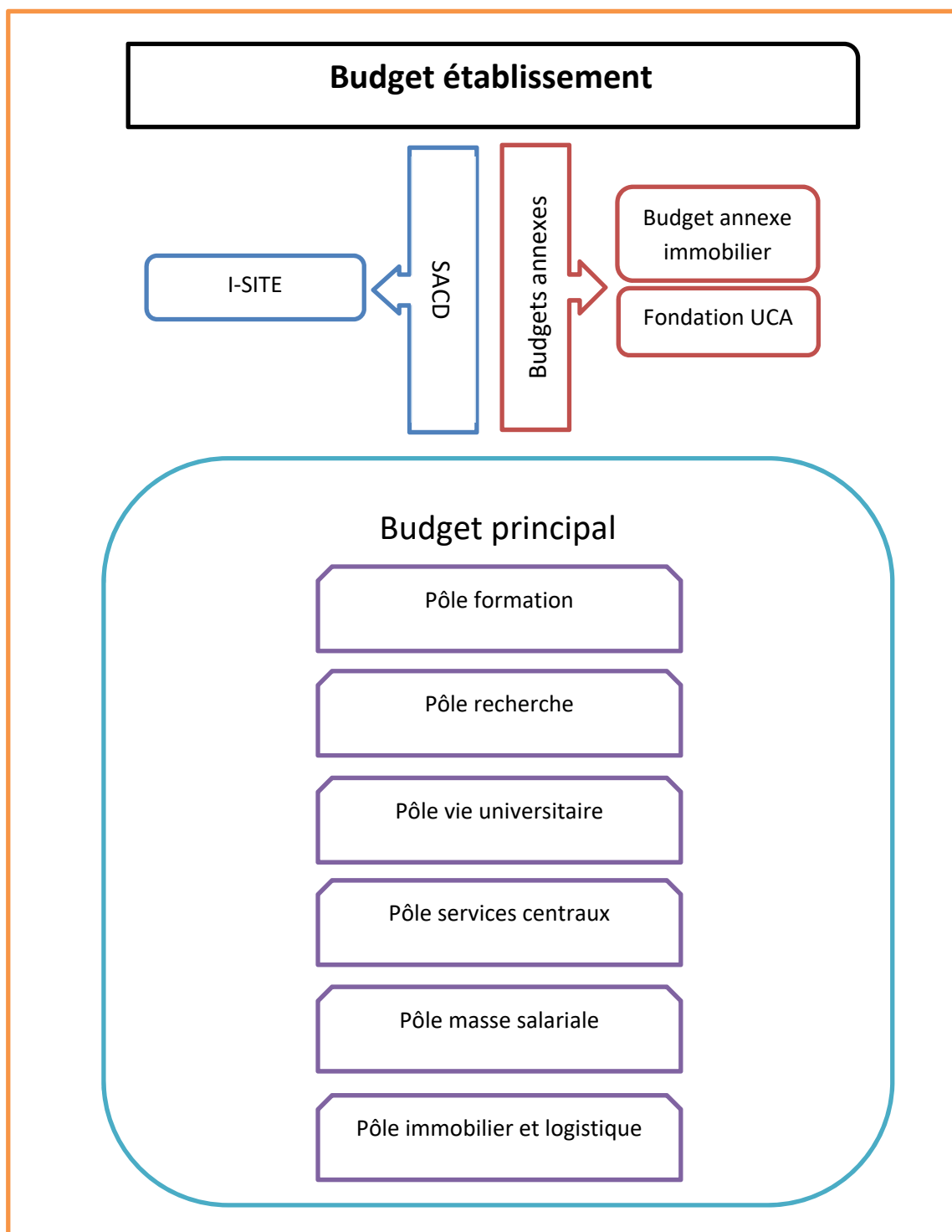
Les arbitrages définitifs sont intervenus à la fin des réunions ou des échanges avec les différentes structures et prise en compte d'une prévision définitive de la masse salariale.

Une large place a donc été accordée à l'échange, argumenté par des éléments relatifs à l'exécution du budget 2018 et celui de l'exercice en cours.

4. La structuration budgétaire 2020

En 2020 l'architecture budgétaire évolue avec la transformation du budget annexe de l'I-Site en Service à comptabilité distincte (SACD) conformément à la législation applicable sur la notion de budget annexe.

Par ailleurs, le CRFCB a été intégré au budget principal.



II- LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Le projet de budget agrégé 2020 proposé au vote du conseil d'administration présente un solde budgétaire déficitaire de 11 574 271€. Il s'établit à hauteur de 309 290 498€ en AE et 314 810 669€ en CP avec 303 236 398€ de recettes inscrites. Soit une réduction du solde budgétaire de 33% par rapport au BR2 agrégé 2019.

Au niveau du résultat de l'établissement, toujours en agrégé, le projet de budget 2020 propose un résultat positif à hauteur de 5 171 607€. Pour information, le résultat patrimonial tient compte des produits et des charges de l'exercice.

(cf. : Tableaux ci-dessous)

Budgétaire	BR3 2019	2020				
	Agrégé	Agrégé	Principal	ISITE	BAI	UCAF
AE Personnel	229 517 676	234 549 823	229 121 303	5 000 000	-	428 520
AE Fonctionnement	59 204 925	53 467 248	46 380 638	6 151 298	332 000	603 312
AE Investissement	22 393 928	21 273 427	14 512 026	1 141 142	5 365 259	255 000
Total AE	311 116 529	309 290 498	290 013 967	12 292 440	5 697 259	1 286 832
CP Personnel	229 517 676	234 549 823	229 121 303	5 000 000	-	428 520
CP Fonctionnement	57 843 474	53 166 592	46 057 089	6 151 298	354 893	603 312
CP Investissement	32 277 039	27 094 254	18 949 123	1 141 142	6 748 989	255 000
Total CP	319 638 189	314 810 669	294 127 515	12 292 440	7 103 882	1 286 832
RE	305 149 272	303 236 398	284 195 635	10 472 011	7 547 500	1 021 252
Solde	- 14 488 917	- 11 574 271	- 9 931 880	- 1 820 429	443 618	- 265 580
Patrimonial	Agrégé	Agrégé	Principal	ISITE	BAI	UCAF
Dép personnel	227 001 320	231 978 297	226 609 293	4 945 182	-	423 822
Dép fonctionnement	76 977 457	72 970 021	59 141 496	6 778 404	6 442 111	608 010
Rec fonctionnement	307 475 665	310 119 925	285 789 396	11 422 646	11 621 051	1 286 832
Résultat	3 496 888	5 171 607	38 607	- 300 940	5 178 940	255 000
Amortissements	17 260 803	17 231 903	10 572 397	572 288	6 087 218	-
Reprises	10 242 194	10 077 160	5 466 681	271 348	4 073 551	265 580
CAF / IAF	10 515 497	12 326 350	5 144 323	-	7 192 607	- 10 580
Dép investissement	32 434 436	27 094 254	18 949 123	1 141 142	6 748 989	255 000
Rec investissement	12 694 568	7 079 978	5 938 836	1 141 142	-	-
Variation FDR	- 9 224 371	- 7 687 926	- 7 865 964	-	443 618	- 265 580

II – 1) L'évolution des recettes

La construction budgétaire est partie d'une hypothèse prudente de prévisions. On constate une baisse globale de 0,6% qui relève en priorité des financements de l'Etat autres que la SCSP, des financements publics et des ressources propres.

Evolution des recettes (RE)

Evolution des RE	CF 2017	CF 2018	BR3 2019	BI 2020	Evolution BR3 2019 / BI 2020
Financements de l'Etat (dont SCSP)	237 291 269 €	241 127 741 €	240 323 902 €	243 416 811 €	+ 1,3 %
Fiscalité affectée (= CVEC)	- €	310 637 €	716 645 €	1 961 312 €	+ 173,7 %
Autres financements publics	19 979 248 €	29 796 589 €	32 703 348 €	31 001 330 €	- 5,2 %
Recettes propres	18 217 760 €	25 805 885 €	31 405 377 €	26 856 945 €	- 14,5 %
Total des RE	275 488 277 €	297 040 852 €	305 149 272 €	303 236 398 €	- 0,6 %

1.1. La subvention pour charge de service public (SCSP)

Evolution de la SCSP	2017 Notification définitive	2018 Notification définitive	2019 Montant prévisionnel (Budget)	2020 Montant prévisionnel (Budget)	Evolution 2019 / 2020
Montant	234 176 082 €	238 132 036 €	239 169 590 €	241 462 414 €	+ 1,0 %

La pré-notification 2020 alloue un montant de subvention de 240 140 673€ auquel s'ajoutent la participation de l'Etat dans le cadre du Partenariat Public Privé ainsi que des actions spécifiques non présentes dans ce document initial. Une hypothèse d'allocation supplémentaire a été retenue. La somme inscrite au titre de la SCSP est donc de 241 462 414€. Son poids est prépondérant au regard du montant total des recettes inscrites au projet de budget 2020, elle représente 82% du total des recettes inscrites sur l'établissement principal.

	ÉTABLISSEMENT
SCSP 2020 Pré-notification	240 140 673 €
Dont crédits loi ORE (MS)	940 000 €
Dont crédits loi ORE (Fct + invt)	132 000 €
Dont création STID	240 000€
Dont réforme études de santé (MS)	160 000 €
PPP	729 000 €
Actions spécifiques / crédits Mildéca ...	242 741 €
Hypothèse allocation supplémentaire	350 000 €
Total SCSP BI 2020	241 462 414 €

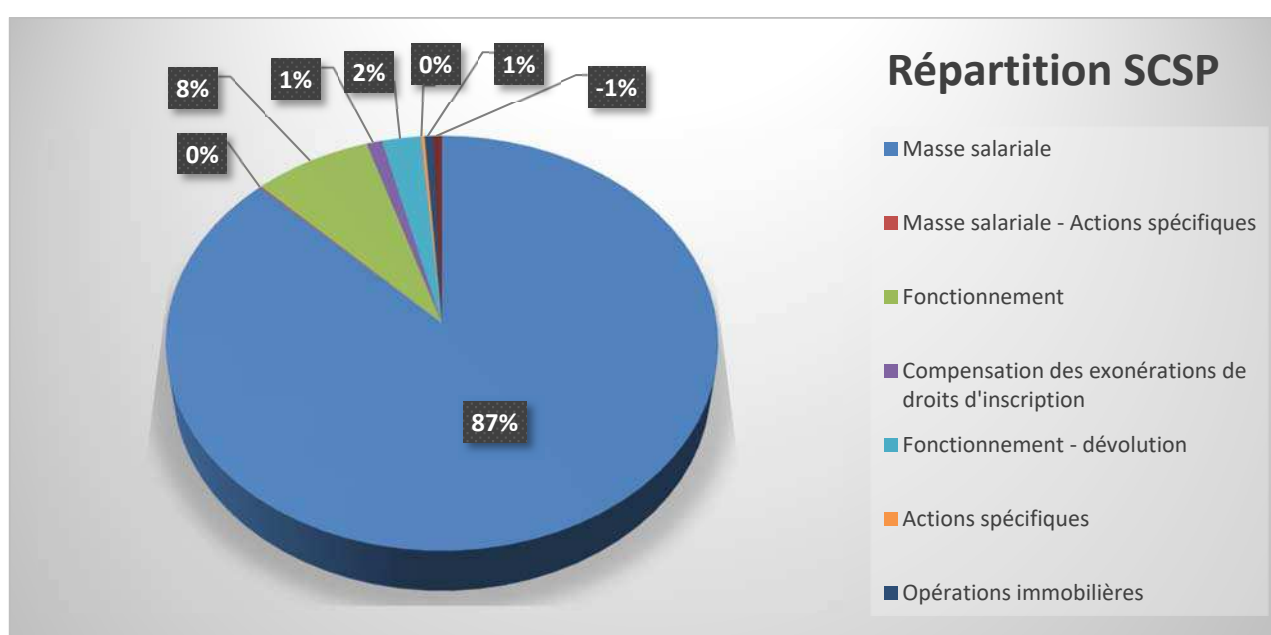
Budget Principal	BAI
239 914 914 €	7 547 500 €

La pré-notification de la SCSP 2020 prévoit des crédits au titre de la loi ORE (1 312 k€) sachant qu'une partie des crédits antérieurement alloués ont été soclés dans la masse salariale. Une première allocation de crédits au titre de la réforme des études de santé apparait dans ce document.

Le recueil des règles de comptabilité budgétaire de l'Etat (RRBE) dans sa version du 26 juillet 2019 a rappelé que la SCSP est une subvention versée à un opérateur afin de couvrir tout ou partie de ses charges d'exploitation. Cette règle, reprise dans la circulaire budgétaire de l'Etat de 2020, exclut donc la comptabilisation en investissement d'une part de la SCSP. Ainsi pour se conformer à cette disposition, la contribution de dévolution du patrimoine immobilier à sa hauteur contractualisée (6 135 000 €) a été inscrite en fonctionnement au budget annexe immobilier.

Comme expliqué dans le rapport du BR3 2019, ce mode de comptabilisation de cette recette spécifique assise sur la convention de dévolution du patrimoine, fait l'objet actuellement d'une saisine de la DGFIP.

La réserve de précaution prévue pour 2020 est maintenue au niveau de celle notifiée sur l'exercice 2019, soit 1 327 095€. Le graphique ci-dessous représente la répartition de la SCSP.



Le dialogue stratégique de gestion avec les EPSCP mis en place par l'Etat en 2019 et généralisé aux universités en 2020 permettra de dimensionner la participation de l'Etat en fonction des projections et propositions de l'UCA dans la mise en œuvre des politiques de réforme de l'ESR.

1.2. Les droits nationaux

Evolution du nombre d'étudiants (remontées SISE SAPCG)

2017 / 2018	2018 / 2019	2019 / 2020	Evolution / N-1
30 741	31 789	33 927	+ 6,7 %

Compte tenu de l'évolution du nombre d'étudiants, les droits nationaux centralisés sont estimés à la somme de 3 951 654 € pour 2020, soit une augmentation prévisionnelle de 5,3 % par rapport au budget 2019 (3 751 549 €).

1-3 La contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)

Le montant de la CVEC (1 961 312€) a été estimée sur la base des versements perçus au titre de l'année universitaire précédente. Le montant final par étudiant inscrit, s'élève à 59,36 € en 2019 pour un nombre d'étudiants inscrits de 33 038. Pour rappel le montant réglementaire de base est de 41€ par étudiant.

1.4- Autres principales prévisions de recettes

Les recettes propres se décompose comme suit :

	CF 2018	BR3 2019	BI 2020
Fonds FD020 – Droits d'inscription (DN centralisés + droits BU)	7 688 117 €*	5 170 899 €	4 827 404 €
Fonds FD030 – FC, DU, VAE	6 266 924 €	6 861 154 €	7 599 443 €
Fonds FD040 – Taxe d'apprentissage	1 573 200 €	4 882 755 €	1 579 900 €
Fonds FD050 / FD060 – Etudes, travaux, valorisation	3 888 761 €	3 484 962 €	4 076 778 €
Fonds FD110 – Autres subventions	849 065 €	997 448 €	898 133 €
Fonds FD120 - Fondations	496 373 €	1 701 798 €	674 082 €
Fonds FD130 – Autres recettes	5 043 445 €	8 306 361 €	7 201 205 €
Total	25 805 885 €	31 405 377 €	26 856 945 €

**Les recettes correspondantes à l'actuelle CVEC, inscrites en fiscalité affectée, étaient avant la mise en place de la cette dernière, comptabilisées -en partie- en recettes propres sur le fonds FD020.*

- La formation continue

Ce poste enregistre une hausse de près de 10%. L'ensemble des composantes de l'UCA ont mis en œuvre les dispositifs nécessaires permettant de satisfaire au mieux les objectifs fixés en termes de formation continue. Cette hausse est concentrée sur un certain nombre de composantes.

- Taxe d'apprentissage

Il est difficile de prévoir des hypothèses de la réforme de la formation professionnelle dont nous ne maîtrisons pas tous les paramètres en terme d'application et d'impact.

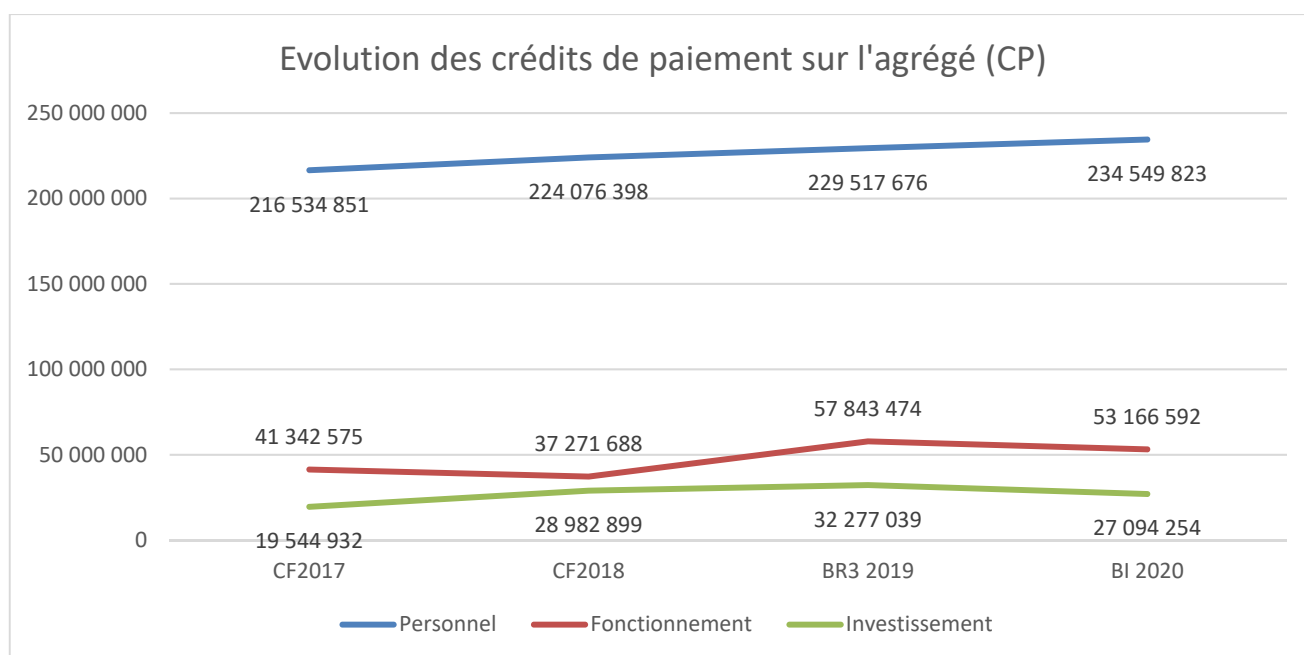
Les prévisions sont donc restées prudentes et le plus souvent en baisse par rapport à 2019. Elles sont ainsi évaluées à un montant proche de l'exécution 2018. L'absence de visibilité sur le montant des recettes de l'ex part hors quota explique notamment cette prudence.

II.2- L'évolution des dépenses

Evolution des dépenses (par enveloppe - dépenses décaissables CP)

Budget agrégé	CF 2017	CF 2018	BR3 2019	BI 2020	Évolution BR3 2019 / BI 2020
Personnel	216 534 851	224 076 398	229 517 676	234 549 823	+ 2,2 %
Fonctionnement	41 342 575	37 271 688	57 843 474	53 166 592	- 8,1 %
Investissement	19 544 932	28 982 899	32 277 039	27 094 254	- 16,1 %
Total	277 422 358	290 330 985	319 638 189	314 810 669	- 1,5 %

Budget principal	CF 2017	CF 2018	BR3 2019	BI 2020	Évolution BR3 2019 / BI 2020
Personnel	216 253 073	220 602 081	225 228 773	229 121 303	+ 1,7 %
Fonctionnement	32 329 667	33 949 846	47 933 580	46 057 089	- 3,9 %
Investissement	14 979 713	19 998 943	23 287 782	18 949 123	- 18,6 %
Total	263 562 453	274 550 870	296 450 135	294 127 515	- 0,8 %



II.2.1- L'évolution de la masse salariale

Comme retracé sur le tableau ci-dessus, la masse salariale affiche une croissance constante entre l'exécution 2017 et les prévisions du BI 2020. Cette évolution est pour le BI 2020 de + 2,2% par rapport au BR3 2019 et s'explique par la progression du budget I-site et la variation de + 1,7% sur le budget principal. Ces taux sont en cohérence avec nos objectifs et engagements de maîtrise de cette dépense.

- Les prévisions du BI 2020

Le Budget Initial 2020 a été construit suite aux dialogues RH, arbitrages de la gouvernance et campagnes d'emploi. Les informations inscrites permettent de donner une image fidèle de la situation que pourrait avoir l'UCA à plus d'un an et demi (construction/atterrissage de la fin de l'année 2020).

En matière RH, l'UCA accompagne les décisions politiques nationales sur lesquelles elle n'a pas de prise et qui ne sont pas toujours compensées. Ainsi, le BI prévoit en particulier :

- La prise en compte du PPCR sur 2020 de l'ordre de 1 000 k€, compensé à hauteur de 780k€
- La valorisation du GVT de l'Université pour 1.700.000€ sur les bases de 2018, sans compensation à ce stade du dialogue stratégique de gestion avec le Ministère.
- La prise en compte des évolutions de l'offre de formation qui impactent la structure pédagogique (dont réforme des études de santé). Une augmentation de l'enveloppe d'heures complémentaires et supplémentaires de 5% est prévue par rapport au BR 2019.

Le BI de l'UCA intègre des enveloppes permettant à la gouvernance d'accompagner ses engagements en particulier sur une politique de progression des rémunérations des agents bénéficiant d'un CDI et sur l'application du PPCR aux agents non titulaires.

Concernant les agents titulaires, le BI prévoit essentiellement:

- une hypothèse de travail autour du rapprochement des socles de régime indemnitaire des BIATSS de catégorie C et B dans le cadre de l'EEUCA,
- La création des emplois liés au nouveau département STID de l'IUT de Clermont compensée par l'Etat.

Dans le cadre de la politique de l'établissement, une enveloppe dédiée à l'utilisation de moyens provisoires ponctuels a été mise en place à hauteur 600.000€ pour l'ensemble de l'année 2020, afin de permettre la continuité de service, et pourvoir aux surcharges d'activité. A noter, une baisse de la volumétrie de la campagne d'emplois qui reconduit néanmoins un plan pluriannuel de lutte contre la précarité.

En ce qui concerne certaines lignes budgétaires, le budget initial prévoit :

- Une augmentation du volet recherche (+50.000€ par rapport au BI2019 et BR2019)
- Une augmentation du budget I-Site qui accompagne la montée en puissance du projet CAP 20-25 de +1.100.000€ par rapport au BR2019
- Inscription de crédits de masse salariale dans le budget de la fondation (UCAF), jusque-là intégré au budget principal, pour un montant total de 430.000€.
- Intégration de la masse salariale du CRFCB au budget principal.

- Campagne d'emplois

L'UCA pour 2020 prévoit une campagne resserrée (58 postes : 5 Professeurs, 15 maîtres de conférences, 5 enseignants du second degré, 4 hospitalo-universitaires et 29 BIATSS) contre 74 en 2019.

Cette campagne a été menée dans le but de continuer le travail engagé dès 2018 sur la structuration des emplois en insistant sur des repyramidages de postes lors des départs à la retraite ou lors de mobilités extérieures par exemple, et sur quelques suppressions de poste.

Dans le même temps, l'UCA souhaite cette année encore, continuer à déployer une véritable politique de lutte contre la précarité. Pour ce faire, une douzaine de postes de catégorie C sont mis au concours au titre du recrutement direct afin de favoriser la bascule de contractuels sur emplois vacants vers des emplois de titulaires.

II.2.2- Fonctionnement

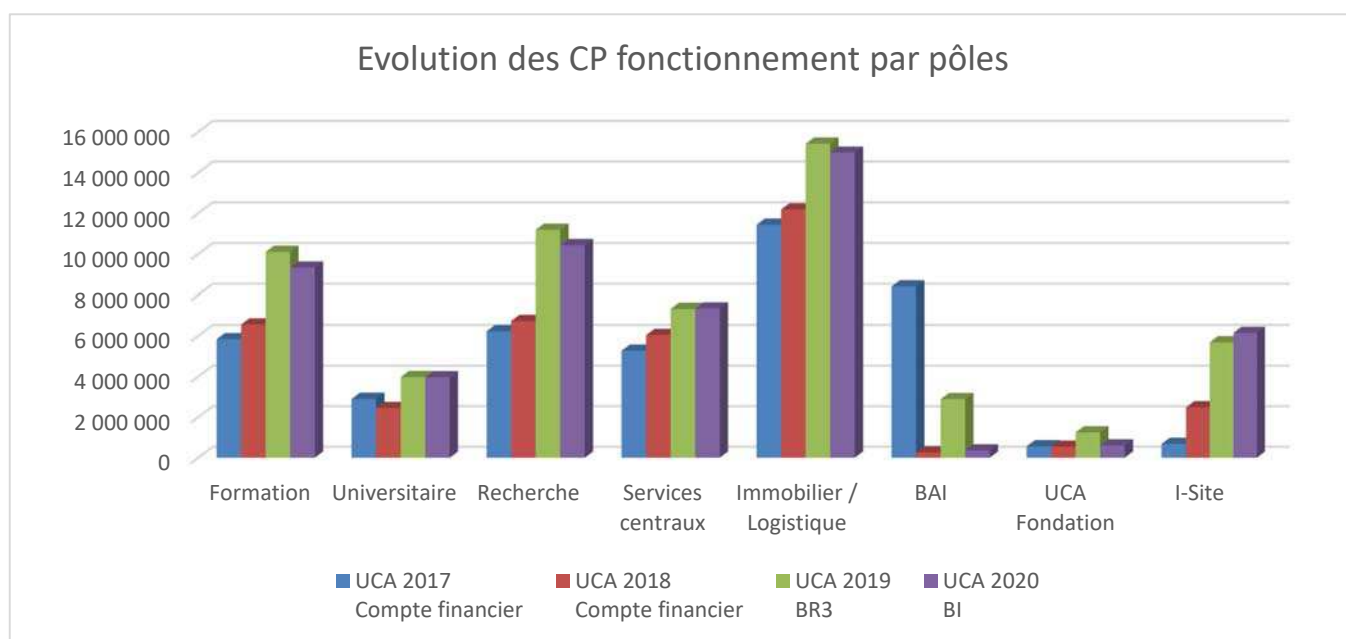
Pour l'exercice 2020, malgré une stabilisation des ressources de l'Etat, l'établissement a pris les mesures nécessaires pour équilibrer les dépenses de fonctionnement en conséquence. L'UCA atteint un fort niveau de contrainte sur le budget de fonctionnement notamment sur le budget principal.

	CF2017	CF2018	BR3 2019	BI 2020
AE	45 986 697 €	40 160 612 €	59 204 925 €	53 467 248 €
CP	41 342 575 €	37 271 688 €	57 843 474 €	53 166 592 €

Les prévisions de dépenses de fonctionnement présentent une baisse de 9,7 % en AE et 8,1 % en CP par rapport au BR3 2019 répondant ainsi à la volonté de maîtrise des coûts de fonctionnement général. Cette baisse n'impacte en rien les dépenses incompressibles de la logistique. Les efforts ont été réalisés sur les dépenses de gestion courantes se répercutant majoritairement dans les directions et services.

On peut rappeler ici l'objectif fixé dans le plan d'action voté en juin 2018 de rationaliser et d'optimiser les achats en respectant le plan des achats présenté par ailleurs.

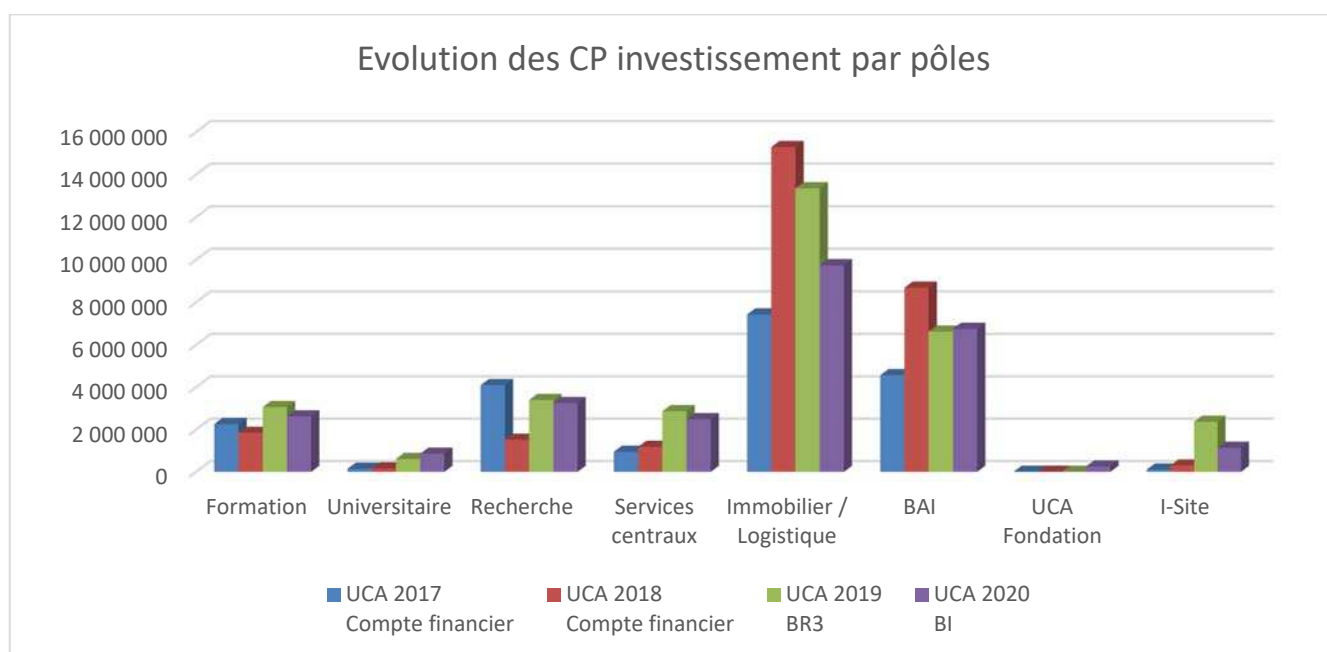
Les différents dialogues de gestion lors de la préparation du budget initial 2020 ont abouti à une diminution de l'ordre de 10 % de la dotation allouée aux services centraux et universitaires et à un arbitrage sur les crédits accordés aux composantes et laboratoires.



II.2.3- Investissement

	CF2017	CF2018	BR3 2019	BI 2020
AE	23 259 268 €	26 663 876 €	22 393 928 €	21 273 427 €
CP	19 544 932 €	28 982 899 €	32 277 039 €	27 094 254 €

On note une baisse des AE d'investissement de 5 % par rapport au BR3 2019 et des CP de l'ordre de 16 %. Cette importante diminution est surtout supportée par les opérations immobilières, comme le retranscrit le graphique suivant.



Focus Opérations immobilières

Le budget des opérations immobilières 2020 s'élève à 13 453 515 € (en AE) et 18 792 318 € (en CP).

BAI	AE	CP
Fonctionnement	332 000 €	354 893 €
Investissement	5 365 259 €	6 748 989 €
TOTAL	5 697 259 €	7 103 882 €

Budget principal	AE	CP
Fonctionnement	2 494 827 €	2 069 910 €
Investissement	5 261 429 €	9 618 526 €
TOTAL	7 756 256 €	11 688 436 €

Comme indiqué dans le DOB, "aucune nouvelle opération autre que celles prévues dans le cadre du CPER et du PPI sur le patrimoine dévolu ne sera initiée en 2020".

Sur le BAI, trois opérations comptabilisent 4,5 M€ d'AE en 2020. Il s'agit de la rénovation des amphithéâtres de l'IUT des Cézeaux, de la dernière tranche de mise en sécurité du site Dunant et de la restructuration du bâtiment Montalembert.

Sur le budget principal, en parallèle des opérations Maison de l'innovation, Pôle Bio, PME et mise en conformité de Chimie, seront lancées des opérations liées à notre AD'AP (agenda d'accessibilité programmé) pour la partie non dévolue.

Le projet annuel de performance annexé au présent rapport détaille les principales opérations 2020.

Répartition par site des opérations immobilières prévues en 2020 :

	AE	CP
Tous sites	2 361 584 €	2 418 944 €
Cézeaux	5 792 403 €	8 257 860 €
Clermont centre	1 093 434 €	1 194 657 €
Henri Dunant	3 506 094 €	6 091 857 €
Montluçon	700 000 €	700 000 €
Le Puy	- €	129 000 €
TOTAL	13 453 515 €	18 792 318 €

Focus I SITE

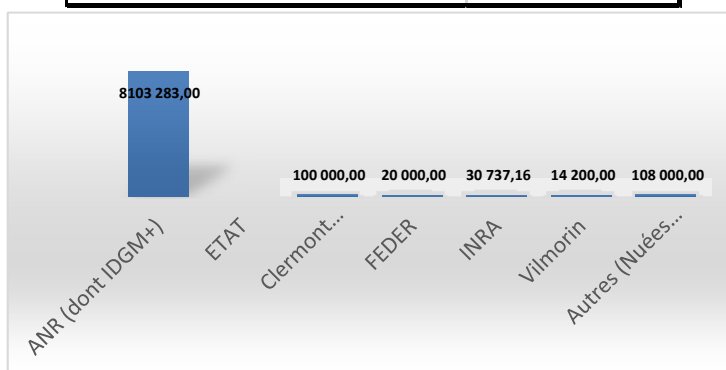
Le budget 2020 s'inscrit dans la continuité et affiche la volonté de poursuivre ses engagements et objectifs :

- Formaliser l'articulation CAP 20-25 / Université-cible dans le cadre de la nouvelle organisation institutionnelle Etablissement Expérimental – INP
- Finaliser les partenariats internationaux stratégiques: projet d'Université européenne sur la mobilité durable
- Mesurer la plus-value des challenges et programmes CAP 20-25 :
 - o Programme d'attractivité Ressources Humaines (E.R.C. European Research Council ; I.U.F. Institut universitaire de France).
 - o Programmes de formations d'excellence (projets SFRI de l'Appel A Projet (AAP) GUR 2019-2020)
- Affirmer l'identité CAP 20-25 (Projet IDéES (AAP GUR 2019 - 2020): territoire et lien université / ville par la culture).

Concernant les recettes, et conformément aux dispositions réglementaires de l'ANR, les recettes perçues et celles programmées sur les exercices futurs respectent les prévisions. 84% des recettes de l'ANR seront exécutées fin 2020.

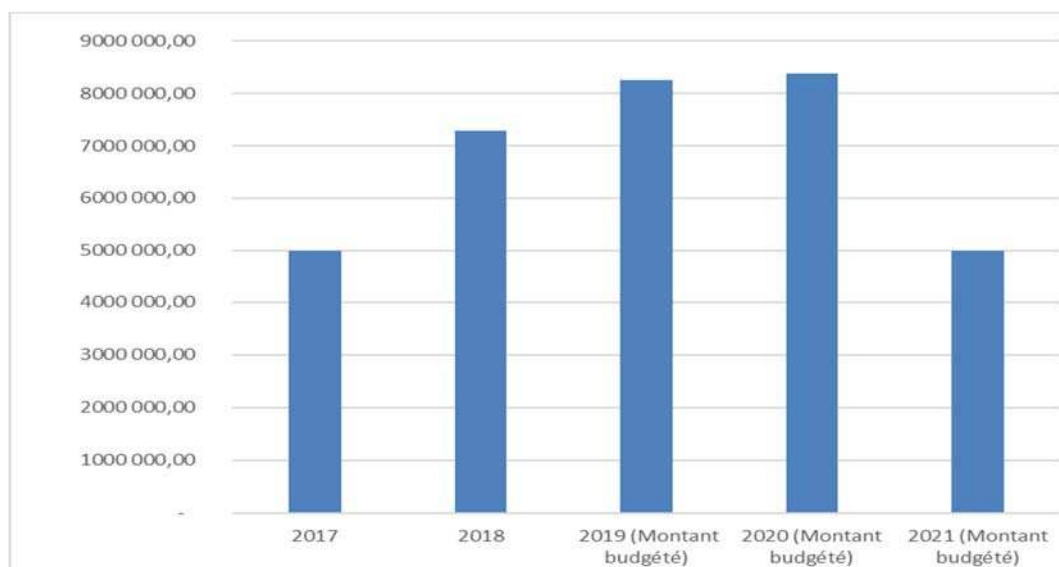
Le tableau ci-dessous propose la répartition des RE pour le budget 2020.

CAP 20-2025	Budget 2020
ANR (dont IDGM+)	8 103 283,00
ETAT	
Clermont Auvergne Métropole	100 000,00
FEDER	20 000,00
INRA	30 737,16
Vilmorin	14 200,00
Autres (Nuées ardentes)	108 000,00
Total	8 376 220,16



Evolution des recettes du projet I-Site :

	2017	2018	2019 (Montant budgété)	2020 (Montant budgété)	2021 (Montant budgété)
Recettes	5 000 000,00	7 292 302,08	8 249 020,16	8 376 220,16	5 000 961,00



Quant aux dépenses, les crédits d'engagement affectés aux challenges pour 2020, augmentent de 20% notamment sur les crédits de personnel. Les moyens déployés affichent une progression normale au regard de l'avancée des programmes et de leur déploiement.

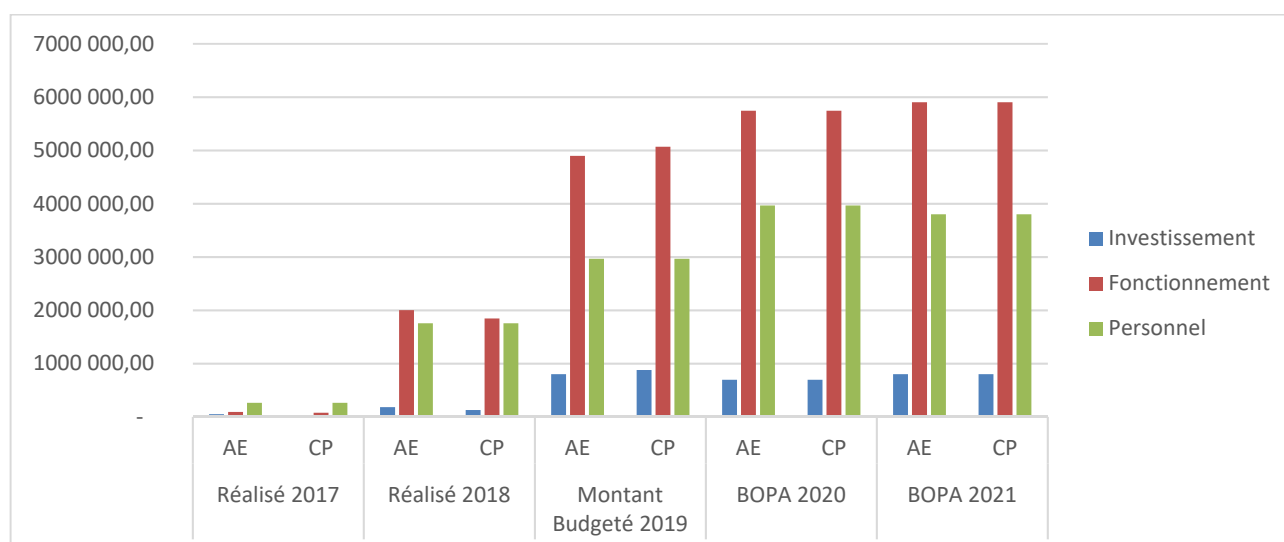
Le graphique ci-dessous retrace la répartition budgétaire 2020 par « challenge », elle affiche une inscription sans variation nette de crédits par rapport à 2019.

Programmes 2020 I - SITE (Hors LABEX)	Affectations Budgétaires 2020
Challenge 1 (recherche /valorisation) AGRO	750 000€
Challenge 2 (recherche /valorisation) SYSTEMES	975 000€
Challenge 3 (recherche /valorisation) MOBILITE	850 000€
Challenge 4 (recherche /valorisation) RISQUES	780 000€
Recherche Interaxes	100 000€
Recherche Emergence	590 000€
Recherche Instruments	230 000€
Formation (LEARN)	775 000€
International (hors actions challenges) WOW	330 000€
Attractivité (vie étudiante/politique des talents)	190 000€
Innovation (HUB)	355 000€
CAMPUS	175 000€
Gouvernance / Structuration	2 416 893€
TOTAL	8 516 893€

Programmes 2020 I - SITE (LABEX)	Affectations Budgétaires 2020
Labex Clerlvoc	900 000€
Labex Imob3	987 774€
TOTAL	1 887 774€

La programmation budgétaire du projet I-Site est constitué de la manière suivante :

	Réalisé 2017		Réalisé 2018		Montant Budgeté 2019		BOPA 2020		BOPA 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Investissement	51 287,72	24 763,59	183 030,12	129 850,86	800 000,00	879 703,00	695 000,00	695 000,00	800 000,00	800 000,00
Fonctionnement	92 403,60	77 179,64	2 001 743,73	1 845 288,75	4 896 576,00	5 068 255,00	5 742 973,00	5 742 973,00	5 904 397,00	5 904 397,00
Personnel	264 179,03	264 179,03	1 755 219,11	1 755 219,11	2 965 000,00	2 965 000,00	3 966 694,00	3 966 694,00	3 800 000,00	3 800 000,00
TOTAL	407 870,35	366 122,26	3 939 992,96	3 730 358,72	8 661 576,00	8 912 958,00	10 404 667,00	10 404 667,00	10 504 397,00	10 504 397,00



II.3-Les principaux indicateurs

	UCA agrégé	UCA principal (hors I-SITE)	I-SITE	BAI	UCA Fondation
Solde budgétaire	- 11 574 271 €	- 9 931 880 €	- 1 820 429	+ 443 618 €	- 265 580 €
	UCA agrégé	UCA principal	I-SITE	BAI	UCA Fondation
Résultat prévisionnel	+ 5 171 607 €	+ 38 607 €	- 300 940 €	+ 5 178 940 €	+ 255 000 €
CAF	12 326 350 €	5 144 323 €	- €	7 192 607 €	- 10 580 €
Variation FDR	- 7 687 926 €	- 7 865 964 €	- €	+ 443 618 €	- 265 580 €

	UCA agrégé
Variation de trésorerie	- 10 254 517 €

- Le solde budgétaire

Le solde budgétaire correspond à la contribution de l'établissement à l'activité des différents pôles (via les recettes centralisées) et aux décalages de trésorerie sur les opérations pluriannuelles (cf tableaux budgétaires 9 et 10).

Il se présente sur l'établissement agrégé, en négatif à hauteur de 11,5M€ pour 2020 et entraîne un prélèvement sur le fonds de roulement de 7,7 M€.

La trésorerie est impactée en conséquence et accuse une variation négative de – 10,2 M€.

Budget principal	- 9 931 880 €
I-SITE	- 1 820 429 €
Budget annexe immobilier	+ 443 618 €
UCA Fondation	- 265 580 €
Total budget établissement	- 11 574 271 €

Le solde budgétaire du budget principal est de -9.9 M€ . Il se décompose comme suit :

Pôle « formation »	- 2 296 427 €
Pôle « recherche »	- 3 883 680 €
Pôle « universitaire »	- 2 742 652 €
Pôles « services centraux » et « masse salariale »	+ 18 306 727 €
Pôle « immobilier et logistique »	- 19 315 848 €
Total budget principal	- 9 931 880 €

Il s'explique par

- Les opérations immobilières du patrimoine non dévolu (hors PPP) qui représentent 11M€ pour un montant de recettes encaissables de 4 ,2 M€ ;
- Le décalage d'encaissement des recettes notamment sur le pôle recherche, structurel au vu de la nature des financements.

A noter que le solde positif des pôles « services centraux » et « masse salariale » provient de l'enregistrement de la plus grande part de la SCSP et des droits nationaux.

Le solde budgétaire négatif de l'établissement doit être mis en relation avec le tableau des opérations immobilières tableau 9 qui fait apparaître un déséquilibre des contrats de recherche et des contrats d'enseignement dû à un décalage de trésorerie. Les opérations immobilières hors dévolution et hors PPP contribuent effectivement à la plus grande partie du solde négatif (- 7 M€).

Le solde budgétaire 2020 des opérations pluriannuelles (cf. tableau des opérations pluriannuelles) s'élève donc à - 9 476 308 €. Il se décompose de la façon suivante :

- Opérations immobilières = - 7 025 134 € (part importante d'autofinancement)
- Contrats de recherche = - 1 495 015 € (mais les dépenses et les recettes sont équilibrées en pluriannuel)
- Contrats d'enseignement = - 956 159 € (mais les dépenses et les recettes sont équilibrées en pluriannuel)

- **Le résultat**

Le résultat prévisionnel qui s'élève à 5,2M€ sur l'établissement agrégé est fortement impacté par celui du BAI. Le budget principal affiche un résultat à l'équilibre de 39K€. On relève ici l'impact de la maîtrise conjuguée de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement et la nécessaire poursuite de cet effort.

- **La CAF**

Elle se situe à un niveau conforme aux objectifs du DOB pour l'établissement agrégé mais reste insuffisante sur le budget principal (5,2M€) au vu des engagements pluriannuels en cours sur la partie immobilière non dévolue et des futurs programmes.

II.4-Les ratios de soutenabilité budgétaire

	Compte financier 2018		Budget rectificatif n°3 2019		Budget initial 2020	
	Etablissement	Principal	Etablissement	Principal	Etablissement	Principal (hors I-SITE)
INDICATEURS						
Résultat	+ 5 065 288	+ 6 078 382	+ 3 496 888	+ 410 531	+ 5 171 607	+ 38 607
CAF	11 483 331	10 237 068	10 515 497	6 092 486	12 326 350	5 144 323
Variation du fonds de roulement	+ 1 127 045	+ 3 717 934	- 9 224 371	- 7 022 508	- 7 687 926	- 7 865 964
Niveau du fonds de roulement	49 649 229	34 237 749	40 424 857	27 215 241	32 736 932	19 523 349
Niveau de la trésorerie	68 500 938	37 793 753	54 933 616	27 611 404	44 679 100	19 159 885
Solde budgétaire	6 709 867	3 336 786	-14 488 917	- 11 825 115	- 11 574 271	- 9 931 880
RATIOS						
Fonds de roulement en nombre de jours	67	48	51	36	41	26
Trésorerie en nombre de jours	93	53	69	36	56	25
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	16,06 %	14,79 %	20,09 %	17,86 %	18,58 %	17,33 %
Dépendance aux financements de l'Etat	16,07 %	13,78 %	19,84 %	17,29 %	19,52 %	16,56 %
Taux de déficit	1,75 %	2,21 %	1,14%	0,14 %	1,67 %	0,01 %
Poids des charges de personnel	79,80 %	81,39 %	76,37%	79,95 %	77,32 %	80,84 %
Taux d'autofinancement	4,14 %	3,83 %	3,54%	2,19%	4,11 %	1,84 %
Part de l'autofinancement dans l'investissement	39,40 %	57,99 %	32,93 %	26,55 %	46,38 %	27,91 %

Ratios	Méthodes de calcul
Fonds de roulement en nombre de jours	$(\text{Montant du fonds de roulement} / \text{charges décaissables}) * 360$
Trésorerie en nombre de jours	$(\text{Montant de la trésorerie} / \text{charges décaissables}) * 360$
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	$\text{Charges décaissables de fonctionnement général} / \text{produits encaissables}$
Dépendance aux financements de l'Etat	$\text{Ressources propres encaissables} / \text{produits encaissables}$
Taux de déficit	$\text{Résultat} / \text{Total des produits}$
Poids des charges de personnel	$\text{Charges de personnel} / \text{produits encaissables}$
Taux d'autofinancement	$\text{CAF} / \text{produits encaissables}$
Part de l'autofinancement dans l'investissement	$\text{CAF} / \text{dépenses d'investissement}$

Taux de saturation BI 2020

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement. Ce ratio de rigidité évalue les limites des marges de manœuvre. Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

Calcul : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)

Il convient de préciser que le taux de saturation a été calculé en prenant en compte les dépenses inscrites au titre de l'enveloppe de personnel du tableau 6.

Pour le budget agrégé, masse salariale d'I-SITE comprise, le taux de saturation s'élève à **77,32%** et enregistre donc une hausse de 0,5 points par rapport au BR2 que l'on peut considérer comme le budget de référence en la matière sur 2019.

Concernant l'établissement principal, le taux de saturation s'élève alors à **80,84%**. Il repasse sur la barre des 80%.

Les recettes de fonctionnement encaissables augmentent en effet de 2.8M€ tandis que les charges de personnel le font de 3.8M€ par rapport au BR.

Sans être alarmiste, la détérioration du taux de saturation sur le budget principal conforte la volonté de l'établissement de poursuivre le plan d'action sur la base de prévisions et d'un pilotage renouée.

On peut en conclure que la situation reste toujours critique à l'UCA et nécessite la continuation du plan d'action mis en œuvre en 2018.

L'équilibre financier

Le tableau d'équilibre et le tableau des opérations pour comptes de tiers apporte une précision sur l'impact de ces dernières sur la trésorerie

La conséquence du solde budgétaire de -11.6M€ sur la trésorerie conjuguée principalement à l'impact des opérations de TVA à hauteur de -1,7M€ et des opérations non budgétaires de +3,1M€ entraîne une dégradation de la trésorerie. Un prélèvement sur la trésorerie de 10, 3M€ est donc nécessaire.

Le niveau final de trésorerie se situe à 44,7M€ soit 56 jours de fonctionnement. On note une baisse constante depuis le CF 2018.

Le niveau de la trésorerie sur le budget principal est aussi en baisse et le ratio se situe en dessous des 30 jours.

L'analyse de la soutenabilité

Le compte de résultat présente un résultat excédentaire de 5,2 M€

L'établissement principal dégage quant à lui un résultat positif de 39 K€ (taux de déficit de 0,014%) mais non significatif ce qui démontre la fragilité financière et la nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement mais aussi la poursuite de la qualité du tirage des recettes.

Le niveau du fonds de roulement diminue et s'élève à 32,7 M€ ; son niveau reste satisfaisant car il représente 41 jours de fonctionnement. Il se dégrade de 7,7M€ par rapport au BR3 2019.

La soutenabilité réside dans la capacité de l'établissement à faire face à l'ensemble de ses engagements antérieurs (couverture des dépenses obligatoires) et nouveaux.

Les restes à payer se situent à 29 M€ sur les opérations pluriannuelles.

Le niveau du fonds de roulement sur l'établissement agrégé représente 41 jours de fonctionnement, ce qui largement au-dessus du ratio de 30 jours.

Par contre, il atteint un seuil critique de 26 jours sur le budget principal.

Le montant de la capacité d'autofinancement est 12,3 M€ ; elle est en augmentation par rapport au BR 3 (5,7 M€) et est supérieure aux objectifs du DOB.

Elle représente 46% des dépenses d'investissement. Cette augmentation est la conséquence de la comptabilisation en fonctionnement de la contribution de dévolution. Cependant comme vu supra son niveau est préoccupant sur le budget principal.

En effet, l'établissement fait face à d'importants engagements sur l'immobilier non-dévolu avec des montants élevés d'autofinancement, de l'ordre de 35 millions d'euros en pluriannuel dont 7M€ sur 2020.

D'autre part, le niveau de fonds de roulement mobilisable et la trésorerie disponible continuent à diminuer car une partie significative de la trésorerie est gagée sur le budget annexe immobilier et l'I-Site.

La trésorerie estimée à 54,9 M€ en fin d'année 2019 connaît une variation prévisionnelle de – 10,2 M€ pour atteindre les 44, 7 M€ en fin d'année 2020. Elle représente 56 jours de charges décaissables. Elle se dégrade aussi par rapport à 2019.

Cependant le niveau de trésorerie ainsi que le niveau du fonds de roulement global permettent de maintenir la stabilité financière.

L'UCA présente donc une situation financière qui requiert prudence et modération budgétaire car l'établissement demeure économiquement fragile.

CONCLUSION

La construction du budget initial 2020 a impliqué l'ensemble des acteurs de l'Université (directions, composantes, structures de recherche, services) autour des grandes orientations validées en juin 2019 par le Conseil d'administration, qui traduisaient la volonté de sécuriser le développement de l'Université en maîtrisant les dépenses et en suscitant de nouvelles ressources, dans un contexte à contraintes multiples, aussi bien internes (déploiement d'engagement et de projets pluriannuels, accueil d'un nombre croissant d'étudiants) qu'externes (politique d'Etat de réduction des dépenses publiques, augmentation d'un certain nombre de coûts). Cette construction budgétaire a ainsi cherché à articuler la mise en œuvre du projet d'établissement 2017-2020 avec la plan d'action budgétaire 2018-2020, validé par le CA de l'UCA au printemps 2018. Elle prolonge notamment les efforts conduits en matière de fiabilité de la prévision, qui se traduit notamment par une évaluation très prudente de l'évolution des recettes et par un meilleur rapprochement des dépenses avec les éléments tirés des comptes financiers et de l'exécution du budget en cours.

Ce projet de budget 2020 permet de consolider la soutenabilité de l'Université, notamment par la maîtrise des principaux postes de dépense. Il permet à l'établissement de respecter les indicateurs de soutenabilité (notamment en matière de trésorerie et de fonds de roulement) et de prévoir un résultat à l'équilibre. Cet équilibre reste toutefois fragile, en raison de la faiblesse de la capacité d'autofinancement du budget principal et du niveau de son fonds de roulement ainsi que de la non-compensation par l'Etat de l'ensemble des facteurs d'évolution du coût de la masse salariale.

La poursuite des efforts est donc nécessaire pour reconstituer le fonds de roulement qui permettra à l'avenir de considérer de nouveaux programmes d'investissement.

Plus que jamais, il conviendra d'être vigilant pour éviter tout dérapage au cours de l'exécution budgétaire et d'être proactif pour susciter de nouvelles recettes, en prévision notamment du prochain projet d'établissement qui sera décisif pour l'avenir du site universitaire Clermont Auvergne.

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

1. Autorisations budgétaires limitatives

Tableau des emplois (pour vote)

Budget établissement

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat *		
			En ETPT	En ETPT	
Catégories d'emplois	Nature des emplois				Global
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	1 360,52		1 360,52
		Titulaires	7,63	24,00	31,63
	Non permanents	334,40	263,58	597,98	
S/total EC			1 702,55	287,58	1 990,13
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	1 023,58		1 023,58
		CDI	14,84	66,17	81,01
	Non permanents	CDD	37,20	257,09	294,29
S/total Biatss			1 075,62	323,26	1 398,87
Totaux			2 778,16 (1)	610,84	3 389,00
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			3 026 (3)		Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)

TABLEAU
Autorisations budgétaires Budget initial 2020
ETABLISSEMENT AGREGÉ

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2020	Encaissements 2020	
	BI	BI	BI	
Personnel	234 549 823	234 549 823	288 483 596	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	68 696 590	68 696 590	241 462 414	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>			874 397	Autres financements de l'Etat
			1 961 312	Fiscalité affectée
Fonctionnement	53 467 248	53 166 592	17 589 728	Autres financements publics
			26 595 745	Recettes propres
			14 752 802	Recettes fléchées*
			1 080 000	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	21 273 427	27 094 254	13 411 602	Autres financements publics fléchés
			261 200	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	309 290 498	314 810 669	303 236 398	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	11 574 271	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU
Autorisations budgétaires Budget initial 2020
ETABLISSEMENT PRINCIPAL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2020	Encaissements 2020	
	BI	BI	BI	
Personnel	229 121 303	229 121 303	279 519 181	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	68 696 590	68 696 590	233 914 914	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>			874 397	Autres financements de l'Etat
			1 961 312	Fiscalité affectée
Fonctionnement	46 380 638	46 057 089	16 754 615	Autres financements publics
			26 013 943	Recettes propres
			4 676 454	Recettes fléchées*
			1 080 000	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	14 512 026	18 949 123	3 457 454	Autres financements publics fléchés
			139 000	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	290 013 967	294 127 515	284 195 635	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	9 931 880	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU
Autorisations budgétaires Budget initial 2020
I-SITE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2020	Encaissements 2020	
	BI	BI	BI	
Personnel	5 000 000	5 000 000	395 663	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>				Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	6 151 298	6 151 298	395 663	Autres financements publics
				Recettes propres
Investissement	1 141 142	1 141 142	10 076 348	Recettes fléchées*
			9 954 148	Financements de l'Etat fléchés
			122 200	Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	12 292 440	12 292 440	10 472 011	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	1 820 429	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU
Autorisations budgétaires Budget initial 2020
BUDGET ANNEXE IMMOBILIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2020	Encaissements 2020	
	BI	BI	BI	
Personnel			7 547 500	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>			7 547 500	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	332 000	354 893		Autres financements publics
				Recettes propres
Investissement	5 365 259	6 748 989	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	5 697 259	7 103 882	7 547 500	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		443 618	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU
Autorisations budgétaires Budget initial 2020
UCA FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2020	Encaissements 2020	
	BI	BI	BI	
Personnel	428 520	428 520	1 021 252	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>				Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	603 312	603 312	439 450	Autres financements publics
			581 802	Recettes propres
Investissement	255 000	255 000	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	1 286 832	1 286 832	1 021 252	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	265 580	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

**Tableau des dépenses par destination
et des recettes par origine
(pour information)**

BUDGET Etablissement agrégé
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel				Fonctionnement				Investissement				Total			
	AE = CP				AE		CP		AE		CP		AE		CP	
	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP
Formation initiale et continue	93 050 908	93 050 908	93 050 908	93 050 908	6 912 397	6 912 397	6 943 323	6 943 323	2 148 285	2 148 285	2 148 285	2 148 285	102 111 590	102 111 590	102 142 516	102 142 516
D101-Formation initiale et continue Licence	91 814 112	91 814 112	91 814 112	91 814 112	3 244 231	3 244 231	3 260 395	3 260 395	1 194 553	1 194 553	1 194 553	1 194 553	96 252 896	96 252 896	96 269 060	96 269 060
D102-Formation initiale et continue Master	1 188 895	1 188 895	1 188 895	1 188 895	3 668 166	3 668 166	3 682 928	3 682 928	953 732	953 732	953 732	953 732	5 810 793	5 810 793	5 825 555	5 825 555
D103-Formation initiale et continue Doctorat	47 901	47 901	47 901	47 901	0	0	0	0	0	0	0	0	47 901	47 901	47 901	47 901
D105-Bibliothèques et Documentation	5 307 474	5 307 474	5 307 474	5 307 474	1 649 100	1 649 100	1 649 100	1 649 100	186 000	186 000	186 000	186 000	7 142 574	7 142 574	7 142 574	7 142 574
Recherche universitaire	74 225 042	74 225 042	74 225 042	74 225 042	16 660 572	16 660 572	16 660 572	16 660 572	4 388 695	4 388 695	4 388 695	4 388 695	95 274 309	95 274 309	95 274 309	95 274 309
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	23 865 215	23 865 215	23 865 215	23 865 215	2 383 097	2 383 097	2 383 097	2 383 097	880 358	880 358	880 358	880 358	27 128 670	27 128 670	27 128 670	27 128 670
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	7 567 664	7 567 664	7 567 664	7 567 664	570 155	570 155	570 155	570 155	69 316	69 316	69 316	69 316	8 207 135	8 207 135	8 207 135	8 207 135
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 687 286	6 687 286	6 687 286	6 687 286	1 302 792	1 302 792	1 302 792	1 302 792	224 768	224 768	224 768	224 768	8 214 846	8 214 846	8 214 846	8 214 846
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 480 948	3 480 948	3 480 948	3 480 948	930 299	930 299	930 299	930 299	385 526	385 526	385 526	385 526	4 796 773	4 796 773	4 796 773	4 796 773
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	15 944 767	15 944 767	15 944 767	15 944 767	993 882	993 882	993 882	993 882	39 556	39 556	39 556	39 556	16 978 205	16 978 205	16 978 205	16 978 205
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	16 679 162	16 679 162	16 679 162	16 679 162	10 480 347	10 480 347	10 480 347	10 480 347	2 789 171	2 789 171	2 789 171	2 789 171	29 948 680	29 948 680	29 948 680	29 948 680
D113-Diffusion des savoirs et musées	54 748	54 748	54 748	54 748	41 857	41 857	41 857	41 857	5 000	5 000	5 000	5 000	101 605	101 605	101 605	101 605
D114-Immobilier	6 525 592	6 525 592	6 525 592	6 525 592	16 488 830	16 488 830	15 766 427	15 766 427	10 782 088	10 782 088	16 522 915	16 522 915	33 796 510	33 796 510	38 814 934	38 814 934
D115-Pilotage et support	53 217 639	53 217 639	53 217 639	53 217 639	8 004 586	8 004 586	8 395 241	8 395 241	3 121 200	3 121 200	3 201 200	3 201 200	64 343 425	64 343 425	64 814 080	64 814 080
Vie Etudiante	2 168 420	2 168 420	2 168 420	2 168 420	3 709 906	3 709 906	3 710 072	3 710 072	642 159	642 159	642 159	642 159	6 520 485	6 520 485	6 520 651	6 520 651
D201-Aides directes	648 831	648 831	648 831	648 831	2 203 018	2 203 018	2 201 788	2 201 788	450 274	450 274	450 274	450 274	3 302 123	3 302 123	3 300 893	3 300 893
D202-Aides indirectes	204 511	204 511	204 511	204 511	599 782	599 782	599 782	599 782	94 971	94 971	94 971	94 971	899 264	899 264	899 264	899 264
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 315 078	1 315 078	1 315 078	1 315 078	907 106	907 106	908 502	908 502	96 914	96 914	96 914	96 914	2 319 098	2 319 098	2 320 494	2 320 494
TOTAL	234 549 823	234 549 823	234 549 823	234 549 823	53 467 248	53 467 248	53 166 592	53 166 592	21 273 427	21 273 427	27 094 254	27 094 254	309 290 498	309 290 498	314 810 669	314 810 669

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B														0	0
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	---

Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées								Recettes fléchées								Total BI (C)	Total (C)
	Subvention pour charges de service public		Autres financements de l'Etat		Fiscalité affectée		Autres financements publics		Recettes propres		Financement de l'Etat fléchés		Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées			
	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total		
FD010-Subvention pour charges de service public	241 462 414	241 462 414															241 462 414	241 462 414
FD020-Droits inscriptions									4 827 404	4 827 404							0	4 827 404
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									7 590 443	7 590 443							9 000	7 599 443
FD040-Taxe d'apprentissage									1 579 900	1 579 900							0	1 579 900
FD050-Etudes et travaux									390 000	390 000							0	390 000
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									3 686 778	3 686 778							0	3 686 778
FD070-ANR investissements d'avenir								109 830	109 830				9 934 990	9 934 990				10 044 820
FD080-ANR hors investissements d'avenir								2 787 173	2 787 173				0	0				2 787 173
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région								4 314 817	4 314 817				1 549 684	1 549 684				5 864 501
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE								5 416 390	5 416 390				496 415	496 415				5 912 805
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres			814 897	814 897				3 982 428	3 982 428	898 133	898 133	1 080 000	1 080 000	699 776	699 776	0	0	7 475 234
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs			59 500	59 500				424 450	424 450	674 082	674 082	0	0	0	0	0	0	1 158 032
FD130-Autres recettes					1 961 312	1 961 312	554 640	554 640	6 949 005	6 949 005			730 737	730 737	252 200	252 200		10 447 894
TOTAL	241 462 414	241 462 414	874 397	874 397	1 961 312	1 961 312	17 589 728	17 589 728	26 595 745	26 595 745	1 080 000	1 080 000	13 411 602	13 411 602	261 200	261 200	303 236 398	303 236 398

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C														11 574 271	11 574 271
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------	------------

BUDGET Etablissement Principal

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel				Fonctionnement				Investissement				Total			
	AE = CP				AE		CP		AE		CP		AE		CP	
	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP
Formation initiale et continue	93 050 908	93 050 908	93 050 908	93 050 908	6 912 397	6 912 397	6 943 323	6 943 323	2 148 285	2 148 285	2 148 285	2 148 285	102 111 590	102 111 590	102 142 516	102 142 516
D101-Formation initiale et continue Licence	91 814 112	91 814 112	91 814 112	91 814 112	3 244 231	3 244 231	3 260 395	3 260 395	1 194 553	1 194 553	1 194 553	1 194 553	96 252 896	96 252 896	96 269 060	96 269 060
D102-Formation initiale et continue Master	1 188 895	1 188 895	1 188 895	1 188 895	3 668 166	3 668 166	3 682 928	3 682 928	953 732	953 732	953 732	953 732	5 810 793	5 810 793	5 825 555	5 825 555
D103-Formation initiale et continue Doctorat	47 901	47 901	47 901	47 901	0	0	0	0	0	0	0	0	47 901	47 901	47 901	47 901
D105-Bibliothèques et Documentation	5 307 474	5 307 474	5 307 474	5 307 474	1 649 100	1 649 100	1 649 100	1 649 100	186 000	186 000	186 000	186 000	7 142 574	7 142 574	7 142 574	7 142 574
Recherche universitaire	68 901 022	68 901 022	68 901 022	68 901 022	10 223 862	10 223 862	10 223 862	10 223 862	3 247 553	3 247 553	3 247 553	3 247 553	82 372 437	82 372 437	82 372 437	82 372 437
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	23 808 215	23 808 215	23 808 215	23 808 215	2 319 847	2 319 847	2 319 847	2 319 847	880 358	880 358	880 358	880 358	27 008 420	27 008 420	27 008 420	27 008 420
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	7 567 664	7 567 664	7 567 664	7 567 664	570 155	570 155	570 155	570 155	69 316	69 316	69 316	69 316	8 207 135	8 207 135	8 207 135	8 207 135
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 003 980	6 003 980	6 003 980	6 003 980	1 094 467	1 094 467	1 094 467	1 094 467	128 626	128 626	128 626	128 626	7 227 073	7 227 073	7 227 073	7 227 073
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 130 948	3 130 948	3 130 948	3 130 948	730 299	730 299	730 299	730 299	35 526	35 526	35 526	35 526	3 896 773	3 896 773	3 896 773	3 896 773
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	15 857 667	15 857 667	15 857 667	15 857 667	876 800	876 800	876 800	876 800	39 556	39 556	39 556	39 556	16 774 023	16 774 023	16 774 023	16 774 023
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	12 532 548	12 532 548	12 532 548	12 532 548	4 632 294	4 632 294	4 632 294	4 632 294	2 094 171	2 094 171	2 094 171	2 094 171	19 259 013	19 259 013	19 259 013	19 259 013
D113-Diffusion des savoirs et musées	54 748	54 748	54 748	54 748	41 857	41 857	41 857	41 857	5 000	5 000	5 000	5 000	101 605	101 605	101 605	101 605
D114-Immobilier	6 525 592	6 525 592	6 525 592	6 525 592	16 156 830	16 156 830	15 411 534	15 411 534	5 416 829	5 416 829	9 773 926	9 773 926	28 099 251	28 099 251	31 711 052	31 711 052
D115-Pilotage et support	53 113 139	53 113 139	53 113 139	53 113 139	7 791 686	7 791 686	8 182 341	8 182 341	2 866 200	2 866 200	2 946 200	2 946 200	63 771 025	63 771 025	64 241 680	64 241 680
Vie Etudiante	2 168 420	2 168 420	2 168 420	2 168 420	3 604 906	3 604 906	3 605 072	3 605 072	642 159	642 159	642 159	642 159	6 415 485	6 415 485	6 415 651	6 415 651
D201-Aides directes	648 831	648 831	648 831	648 831	2 098 018	2 098 018	2 096 788	2 096 788	450 274	450 274	450 274	450 274	3 197 123	3 197 123	3 195 893	3 195 893
D202-Aides indirectes	204 511	204 511	204 511	204 511	599 782	599 782	599 782	599 782	94 971	94 971	94 971	94 971	899 264	899 264	899 264	899 264
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 315 078	1 315 078	1 315 078	1 315 078	907 106	907 106	908 502	908 502	96 914	96 914	96 914	96 914	2 319 098	2 319 098	2 320 494	2 320 494
TOTAL	229 121 303	229 121 303	229 121 303	229 121 303	46 380 638	46 380 638	46 057 089	46 057 089	14 512 026	14 512 026	18 949 123	18 949 123	290 013 967	290 013 967	294 127 515	294 127 515
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B															0	0

Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées								Recettes fléchées								Total BI (C)	Total (C)	
	Subvention pour charges de service public		Autres financements de l'Etat		Fiscalité affectée		Autres financements publics		Recettes propres		Financement de l'Etat fléchés		Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées				
	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total			
FD010-Subvention pour charges de service public	233 914 914	233 914 914															233 914 914	233 914 914	
FD020-Droits inscriptions									4 827 404	4 827 404							4 827 404	4 827 404	
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									7 590 443	7 590 443					9 000	9 000	7 599 443	7 599 443	
FD040-Taxe d'apprentissage									1 579 900	1 579 900							1 579 900	1 579 900	
FD050-Etudes et travaux									390 000	390 000							390 000	390 000	
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									3 686 778	3 686 778							3 686 778	3 686 778	
FD070-ANR investissements d'avenir								109 830	109 830				274 950	274 950			384 780	384 780	
FD080-ANR hors investissements d'avenir								2 787 173	2 787 173				0	0			2 787 173	2 787 173	
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région								4 240 817	4 240 817				1 549 684	1 549 684			5 790 501	5 790 501	
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE								5 094 727	5 094 727				433 044	433 044			5 527 771	5 527 771	
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres			814 897	814 897				3 967 428	3 967 428	898 133	898 133	1 080 000	1 080 000	599 776	599 776	0	0	7 360 234	7 360 234
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs			59 500	59 500				0	0	167 280	167 280	0	0	0	0	0	0	226 780	226 780
FD130-Autres recettes					1 961 312	1 961 312	554 640	554 640	6 874 005	6 874 005			600 000	600 000	130 000	130 000	10 119 957	10 119 957	
TOTAL	233 914 914	233 914 914	874 397	874 397	1 961 312	1 961 312	16 754 615	16 754 615	26 013 943	26 013 943	1 080 000	1 080 000	3 457 454	3 457 454	139 000	139 000	284 195 635	284 195 635	
SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C															9 931 880	9 931 880			

BUDGET I-SITE

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel				Fonctionnement				Investissement				Total			
	AE = CP				AE		CP		AE		CP		AE		CP	
	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D101-Formation initiale et continue Licence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D102-Formation initiale et continue Master	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D105-Bibliothèques et Documentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche universitaire	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	6 151 298	6 151 298	6 151 298	6 151 298	1 141 142	1 141 142	1 141 142	1 141 142	12 292 440	12 292 440	12 292 440	12 292 440
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	683 306	683 306	683 306	683 306	208 325	208 325	208 325	208 325	96 142	96 142	96 142	96 142	987 773	987 773	987 773	987 773
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	350 000	350 000	350 000	350 000	200 000	200 000	200 000	200 000	350 000	350 000	350 000	350 000	900 000	900 000	900 000	900 000
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	3 966 694	3 966 694	3 966 694	3 966 694	5 742 973	5 742 973	5 742 973	5 742 973	695 000	695 000	695 000	695 000	10 404 667	10 404 667	10 404 667	10 404 667
D113-Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D114-Immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D115-Pilotage et support	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vie Etudiante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D201-Aides directes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D202-Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	6 151 298	6 151 298	6 151 298	6 151 298	1 141 142	1 141 142	1 141 142	1 141 142	12 292 440	12 292 440	12 292 440	12 292 440

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	0	0
---	---	---

Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées										Recettes fléchées						Total BI (C)	Total (C)
	Subvention pour charges de service public		Autres financements de l'Etat		Fiscalité affectée		Autres financements publics		Recettes propres		Financement de l'Etat fléchés		Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées			
	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total		
FD010-Subvention pour charges de service public	0	0															0	0
FD020-Droits inscriptions									0	0							0	0
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									0	0							0	0
FD040-Taxe d'apprentissage									0	0							0	0
FD050-Etudes et travaux									0	0							0	0
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									0	0							0	0
FD070-ANR investissements d'avenir								0	0				9 660 040	9 660 040			9 660 040	9 660 040
FD080-ANR hors investissements d'avenir								0	0				0	0			0	0
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région								74 000	74 000				0	0			74 000	74 000
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE								321 663	321 663				63 371	63 371			385 034	385 034
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres			0	0				0	0	0	0	0	100 000	100 000	0	0	100 000	100 000
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs			0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FD130-Autres recettes								0	0	0	0		130 737	130 737	122 200	122 200	252 937	252 937
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	395 663	395 663	0	0	0	9 954 148	9 954 148	122 200	122 200	10 472 011	10 472 011

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	1 820 429	1 820 429
--	-----------	-----------

BUDGET Budget annexe immobilier
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel				Fonctionnement				Investissement				Total			
	AE = CP				AE		CP		AE		CP		AE		CP	
	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D101-Formation initiale et continue Licence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D102-Formation initiale et continue Master	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D105-Bibliothèques et Documentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche universitaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D113-Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D114-Immobilier	0	0	0	0	332 000	332 000	354 893	354 893	5 365 259	5 365 259	6 748 989	6 748 989	5 697 259	5 697 259	7 103 882	7 103 882
D115-Pilotage et support	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vie Etudiante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D201-Aides directes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D202-Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	332 000	0	354 893	0	5 365 259	0	6 748 989	0	5 697 259	5 697 259	7 103 882	7 103 882
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B															443 618	443 618

Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées								Recettes fléchées								Total BI (C)	Total (C)
	Subvention pour charges de service public		Autres financements de l'Etat		Fiscalité affectée		Autres financements publics		Recettes propres		Financement de l'Etat fléchés		Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées			
	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total		
FD010-Subvention pour charges de service public	7 547 500	7 547 500															7 547 500	7 547 500
FD020-Droits inscriptions									0	0					0	0	0	0
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									0	0					0	0	0	0
FD040-Taxe d'apprentissage									0	0					0	0	0	0
FD050-Etudes et travaux									0	0					0	0	0	0
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									0	0					0	0	0	0
FD070-ANR investissements d'avenir								0	0				0	0			0	0
FD080-ANR hors investissements d'avenir								0	0				0	0			0	0
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région								0	0				0	0			0	0
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE								0	0				0	0			0	0
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres			0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs			0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FD130-Autres recettes					0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	7 547 500	7 547 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 547 500	7 547 500
SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C															0	0		

BUDGET UCA Fondation

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2019	Personnel				Fonctionnement				Investissement				Total			
	AE = CP				AE		CP		AE		CP		AE		CP	
	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP	BI	Total AE	BI	Total CP
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D101-Formation initiale et continue Licence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D102-Formation initiale et continue Master	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D105-Bibliothèques et Documentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche universitaire	324 020	324 020	324 020	324 020	285 412	285 412	285 412	285 412	0	0	0	0	609 432	609 432	609 432	609 432
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	57 000	57 000	57 000	57 000	63 250	63 250	63 250	63 250	0	0	0	0	120 250	120 250	120 250	120 250
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	87 100	87 100	87 100	87 100	117 082	117 082	117 082	117 082	0	0	0	0	204 182	204 182	204 182	204 182
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	179 920	179 920	179 920	179 920	105 080	105 080	105 080	105 080	0	0	0	0	285 000	285 000	285 000	285 000
D113-Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D114-Immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D115-Pilotage et support	104 500	104 500	104 500	104 500	212 900	212 900	212 900	212 900	255 000	255 000	255 000	255 000	572 400	572 400	572 400	572 400
Vie Etudiante	0	0	0	0	105 000	105 000	105 000	105 000	0	0	0	0	105 000	105 000	105 000	105 000
D201-Aides directes	0	0	0	0	105 000	105 000	105 000	105 000	0	0	0	0	105 000	105 000	105 000	105 000
D202-Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	428 520	428 520	428 520	428 520	603 312	603 312	603 312	603 312	255 000	255 000	255 000	255 000	1 286 832	1 286 832	1 286 832	1 286 832
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B															0	0

Recettes par origine

RECETTES 2019	Recettes globalisées								Recettes fléchées								Total BI (C)	Total (C)	
	Subvention pour charges de service public		Autres financements de l'Etat		Fiscalité affectée		Autres financements publics		Recettes propres		Financement de l'Etat fléchés		Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées				
	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total	BI	Total			
FD010-Subvention pour charges de service public	0	0															0	0	
FD020-Droits inscriptions									0	0							0	0	
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									0	0							0	0	
FD040-Taxe d'apprentissage									0	0							0	0	
FD050-Etudes et travaux									0	0							0	0	
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									0	0							0	0	
FD070-ANR investissements d'avenir								0	0					0	0		0	0	
FD080-ANR hors investissements d'avenir			0	0					0	0			0	0			0	0	
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région								0	0					0	0		0	0	
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE								0	0					0	0		0	0	
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres			0	0				15 000	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	15 000
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs			0	0				424 450	424 450	506 802	506 802	0	0	0	0	0	0	931 252	931 252
FD130-Autres recettes					0	0		0	0	75 000	75 000			0	0		0	75 000	75 000
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	439 450	439 450	581 802	581 802	0	0	0	0	0	0	1 021 252	1 021 252
SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C															265 580	265 580			

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

2. Equilibre financier

Tableau d'équilibre financier (pour vote)

TABLEAU Equilibre financier Budget initial 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	11 574 271	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont budget principal</i>	<i>9 931 880</i>	-	<i>dont budget principal</i>
<i>dont budget annexe immobilier</i>	-	443 618	<i>dont budget annexe immobilier</i>
<i>dont UCAF</i>	<i>265 580</i>	-	<i>dont UCAF</i>
<i>dont I-SITE</i>	<i>1 820 429</i>	-	<i>dont I-SITE</i>
Remboursements d'emprunts			Nouveaux emprunts
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	165 950	35 000	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 151 965	2 402 669	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	150 000	3 350 000	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	16 042 186	5 787 669	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	10 254 517	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>-</i>	<i>6 367 937</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>-</i>	<i>3 886 580</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	16 042 186	16 042 186	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau des opérations pour comptes de tiers (pour information)

Tableau des opérations pour le compte de tiers - Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Opération 1 : Aide à la mobilité	C 46711000	AMI prog 231 autres compte débiteurs ou créditeurs	576 800	576 800
Opération 2 : bourses Université Franco Allemande	C 46711000	Autres comptes - université Franco Allemande	90 000	90 000
Opération 3 : Reversement Sécurité sociale étudiante	C 473110000	Recettes à transférer	2 600	2 600
Opération 4 : TVA	C 44562/6.....	TVA déductible	2 753 247	
	C 4457	TVA collectée		1 032 770
Opération 5 : gratification des maîtres de stage	C 473110000	Recettes à transférer	646 850	646 850
Opération 6 : RAFP	C 473110000	Recettes à transférer	22 468	23 649
Opération 7 : allocation de subvention - Société Francophone du Diabète	C 473110000	Recettes à transférer	30 000	0
Opération 8 : conference des directeurs - Polytech	C 473110000	Recettes à transférer	15 000	15 000
Opération 9 : autres Opérations	C 473110000	Recettes à transférer	15 000	15 000
TOTAL			4 151 965	2 402 669

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

3. Analyse de la soutenabilité

Tableau de situation patrimoniale
(compte de résultat – tableau de financement)
(pour vote)

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2020

ETABLISSEMENT AGREGÉ

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	231 978 297	Subventions de l'Etat	241 989 811
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	68 696 590	Fiscalité affectée	1 961 312
Fonctionnement autre que les charges de personnel	72 970 021	Autres subventions	30 086 447
		Autres produits	36 082 355
TOTAL DES CHARGES (1)	304 948 318	TOTAL DES PRODUITS (2)	310 119 925
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	5 171 607	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	310 119 925	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	310 119 925

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	5 171 607
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 231 903
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	265 580
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	9 811 580
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	12 326 350

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	12 326 350
Investissements	26 578 449	Financement de l'actif par l'État	1 427 000
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4 923 428
		Autres ressources	694 550
Remboursement des dettes financières	515 805	Augmentation des dettes financières	35 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	27 094 254	TOTAL DES RESSOURCES (6)	19 406 328
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	7 687 926

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 7 687 926
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 566 591
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 10 254 517
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	32 736 932
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 11 942 168
Niveau final de la TRESORERIE	44 679 100

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2020

ETABLISSEMENT PRINCIPAL (dont I-SITE)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	231 554 475	Subventions de l'Etat	234 442 311
	<i>dont charges de pensions civiles*</i>	Fiscalité affectée	1 961 312
Fonctionnement autre que les charges de personnel	65 919 900	Autres subventions	29 646 997
		Autres produits	31 161 422
TOTAL DES CHARGES (1)	297 474 375	TOTAL DES PRODUITS (2)	297 212 042
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	262 333
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	297 474 375	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	297 474 375

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 262 333
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 144 685
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 738 029
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	5 144 323

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	5 144 323
Investissements	19 574 460	Financement de l'actif par l'État	1 427 000
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4 923 428
		Autres ressources	694 550
Remboursement des dettes financières	515 805	Augmentation des dettes financières	35 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	20 090 265	TOTAL DES RESSOURCES (6)	12 224 301
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	7 865 964

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 7 865 964
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 566 591
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 10 432 555
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	20 803 422
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 3 137 812
Niveau final de la TRESORERIE	23 941 235

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2020

ETABLISSEMENT PRINCIPAL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	226 609 293,00	Subventions de l'Etat	234 442 311
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	68 696 590,00	Fiscalité affectée	1 961 312
Fonctionnement autre que les charges de personnel	59 141 496,00	Autres subventions	18 495 699
		Autres produits	30 890 074
TOTAL DES CHARGES (1)	285 750 789	TOTAL DES PRODUITS (2)	285 789 396
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	38 607	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	285 789 396	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	285 789 396

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	38 607
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 572 397
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 466 681
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	5 144 323

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	5 144 323
Investissements	18 433 318	Financement de l'actif par l'État	1 427 000
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	3 782 286
		Autres ressources	694 550
Remboursement des dettes financières	515 805	Augmentation des dettes financières	35 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	18 949 123	TOTAL DES RESSOURCES (6)	11 083 159
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	7 865 964

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 7 865 964
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	746 162
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 8 612 126
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	19 523 349
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	363 465
Niveau final de la TRESORERIE	19 159 885

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2020

I-SITE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	4 945 182	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	6 778 404	Autres subventions	11 151 298
		Autres produits	271 348
TOTAL DES CHARGES (1)	11 723 586	TOTAL DES PRODUITS (2)	11 422 646
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	300 940
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	11 723 586	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	11 723 586

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 300 940
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	572 288
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	271 348
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	1 141 142	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 141 142
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 141 142	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 141 142
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 820 429
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 1 820 429
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 280 073
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 3 661 883
Niveau final de la TRESORERIE	4 941 956

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2020

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel		Subventions de l'Etat	7 547 500
		Fiscalité affectée	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Autres subventions	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	6 442 111	Autres produits	4 073 551
TOTAL DES CHARGES (1)	6 442 111	TOTAL DES PRODUITS (2)	11 621 051
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	5 178 940	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	11 621 051	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	11 621 051

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	5 178 940
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 087 218
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	4 073 551
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	7 192 607

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	7 192 607
Investissements	6 748 989	Financement de l'actif par l'État	-
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	-
		Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 748 989	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 192 607
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	443 618	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	443 618
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	443 618
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	9 071 990
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 7 381 944
Niveau final de la TRESORERIE	16 453 934

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2020

UCA FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	423 822	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	608 010	Autres subventions	439 450
		Autres produits	847 382
TOTAL DES CHARGES (1)	1 031 832	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 286 832
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	255 000	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 286 832	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 286 832

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	255 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	265 580
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 10 580

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	10 580	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	255 000	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	265 580	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	265 580

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 265 580
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 265 580
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	2 861 519
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 1 261 805
Niveau final de la TRESORERIE	4 123 324

Plan de trésorerie (pour information)

Tableau des opérations liées aux recettes fléchées
(pour information)

Tableau BUDGET ETABLISSEMENT
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2020	2020	2021	2022	2023
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	483 298	-	8 961 725	-
Recettes fléchées (b)	68 504 594	14 752 802	21 922 615	714 950	4 604 767
Financements de l'État fléchés	5 887 745	1 080 000	6 930 000	-	360 000
Autres financements publics fléchés	62 503 098	13 411 602	14 853 216	714 950	4 244 767
Recettes propres fléchées	113 751	261 200	139 399	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	68 021 296	21 120 739	30 884 340	741 990	2 527 117
Personnel					
AE=CP	16 735 549	5 409 879	5 085 823	276 000	1 656 754
Fonctionnement et intervention					
AE	14 529 388	8 075 927	6 813 892	371 558	224 353
CP	14 462 452	8 001 010	6 880 536	371 558	299 562
Investissement					
AE	41 555 686	3 798 260	18 667 981	94 432	-
CP	36 823 295	7 709 850	18 917 981	94 432	570 801
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	483 298	6 367 937	8 961 725	27 040	2 077 650

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Autofinancement des opérations fléchées (d)	-	5 884 639	8 961 725	8 988 765	-
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	483 298	-	-	-	2 077 650

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (pour vote)

BUDGET ETABLISSEMENT
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures à 2020	AE consommées au titre des années antérieures à 2020	AE reportées ou reprogrammées en année 2020	AE nouvelles ouvertes en année 2020	Total des AE ouvertes pour l'année 2020	CP ouverts au titre des années antérieures à 2020	CP consommés au titre des années antérieures à 2020	CP reportés ou reprogrammés en année 2020	CP nouveaux ouverts en année 2020	Total des CP ouverts pour l'année 2020	Restes à engager en fin d'année 2020 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2020 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Pôle biologie	13 798 156	15 393 096	13 344 156	-	454 000	454 000	16 037 820	13 344 156	-	283 199	283 199	0	170 801
PME	18 336 260	19 862 301	17 936 260	-	400 000	400 000	17 105 193	16 637 338	-	1 224 005	1 224 005	0	474 917
Maison de l'innovation	4 150 000	6 497 265	3 550 000	-	600 000	600 000	2 139 200	478 688	-	3 671 312	3 671 312	0	0
Intracting	1 756 338	1 060 816	474 754	-	981 584	981 584	1 312 002	412 597	-	1 043 741	1 043 741	300 000	0
Mise en conformité Chimie	1 400 000	601 202	392 589	-	1 007 411	1 007 411	519 312	392 589	-	1 007 411	1 007 411	0	0
STAPS	2 461 306	3 022 574	2 238 307	-	-	-	3 275 339	2 139 587	-	-	-	222 999	98 720
Opérations hors dévolution	10 158 818	6 251 245	4 592 663	-	3 278 434	3 278 434	5 326 069	4 151 240	-	2 927 835	2 927 835	2 287 721	792 022
PPI patrimoine dévolu	198 119 646	83 928 755	82 507 569	-	5 697 259	5 697 259	85 912 134	66 768 152	-	7 103 882	7 103 882	109 914 818	14 332 794
CRBC	23 356 523	24 502 791	22 750 203	-	-	-	25 407 327	21 568 718	-	-	-	606 320	1 181 485
PPP	31 603 279	16 627 373	16 674 782	-	834 827	834 827	5 247 931	4 753 398	-	1 280 933	1 280 933	14 093 670	11 475 278
Learning center	18 000 000	711 822	647 402	-	200 000	200 000	424 896	347 402	-	250 000	250 000	17 152 598	250 000
Total opérations immobilières	323 140 326	178 459 240	165 108 685	-	13 453 515	13 453 515	162 707 223	130 993 865	-	18 792 318	18 792 318	144 578 126	28 776 017
I-SITE	55 679 124	36 360 476	31 412 955	-	12 292 440	12 292 440	36 360 476	31 412 955	-	12 292 440	12 292 440	11 973 729	0
Contrats de Recherche < à 2017	13 532 328	14 760 001	12 262 484	-	1 005 258	1 005 258	14 760 001	12 241 047	-	1 005 258	1 005 258	264 586	21 437
Contrats de Recherche 2017	6 990 038	14 048 435	4 601 787	-	1 821 006	1 821 006	14 048 435	4 592 699	-	1 821 006	1 821 006	567 245	9 088
Contrats de Recherche 2018	13 529 357	7 124 388	6 546 331	-	4 019 176	4 019 176	7 478 693	6 546 331	-	4 019 176	4 019 176	2 963 850	0
Contrats de Recherche 2019	6 319 336	1 454 449	1 454 449	-	2 781 201	2 781 201	1 454 449	1 454 449	-	2 781 201	2 781 201	2 083 686	0
Total contrats de recherche	96 050 183	73 747 749	56 278 006	-	21 919 081	21 919 081	74 102 054	56 247 481	-	21 919 081	21 919 081	17 853 096	30 525
NCU1 Mon Pass Pro	3 055 000	261 700	239 990	-	295 000	295 000	261 700	239 698	-	295 000	295 000	2 520 010	292
Choreomundus	3 131 230	2 010 290	1 986 912	-	967 000	967 000	2 010 290	1 920 268	-	967 000	967 000	177 318	66 644
MODEV	1 475 000	363 000	363 000	-	419 110	419 110	363 000	363 000	-	419 110	419 110	692 890	0
Autres contrats d'enseignement	959 215	624 002	371 581	-	188 766	188 766	624 002	364 366	-	188 766	188 766	398 868	7 215
Total contrats d'enseignement	8 620 445	3 258 992	2 961 483	-	1 869 876	1 869 876	3 258 992	2 887 332	-	1 869 876	1 869 876	3 789 086	74 151
Total	427 810 954	255 465 981	224 348 174	-	37 242 472	37 242 472	240 068 269	190 128 678	-	42 581 275	42 581 275	166 220 308	28 880 693

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures à 2020	Encaissements pour l'année 2020	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Pôle biologie	13 798 156	4 798 156	9 000 000	6 785 483	450 000	1 764 517
PME	18 336 260	4 136 260	14 200 000	11 453 816	1 746 184	1 000 000
Maison de l'innovation	4 150 000	600 000	3 550 000	2 790 000	600 000	160 000
Intracting	1 756 338	161 338	1 595 000	972 500	347 500	275 000
Mise en conformité Chimie	1 400 000	1 200 000	200 000	200 000	-	-
STAPS	2 461 306	2 261 306	200 000	200 000	-	-
Opérations hors dévolution	10 158 818	9 908 818	250 000	250 000	-	-
PPI patrimoine dévolu	198 119 646	23 767 146	174 352 500	61 192 500	7 547 500	105 612 500
CRBC	23 356 523	3 356 523	20 000 000	20 000 000	-	-
PPP	31 603 279	5 695 735	25 907 544	4 279 952	1 076 000	20 551 592
LEARNING CENTER	18 000 000	3 000 000	15 000 000	70 000	-	14 930 000
Total opérations immobilières	323 140 326	58 885 282	264 255 044	108 194 251	11 767 184	144 293 609
I-SITE	55 679 124	-	55 679 124	39 707 296	10 472 011	5 499 817
Contrats de Recherche < à 2017	13 532 328	-	13 532 328	9 945 680	3 113 075	473 573
Contrats de Recherche 2017	6 990 038	-	6 990 038	3 341 050	1 955 946	1 693 042
Contrats de Recherche 2018	13 529 357	-	13 529 357	5 649 132	3 491 182	4 389 043
Contrats de Recherche 2019	6 319 336	-	6 319 336	1 631 617	1 391 852	3 295 867
Total contrats de recherche	96 050 183	-	96 050 183	60 274 775	20 424 066	15 351 342
NCU1 Mon Pass Pro	3 055 000	-	3 055 000	549 900	274 950	2 230 150
Choreomundus	3 131 230	-	3 131 230	3 111 231	9 000	10 999
MODEV	1 475 000	-	1 475 000	400 000	400 000	675 000
Autres contrats d'enseignement	959 215	-	959 215	385 911	229 767	343 537
Total contrats d'enseignement	8 620 445	-	8 620 445	4 447 042	913 717	3 259 686
Total	427 810 954	58 885 282	368 925 672	172 916 068	33 104 967	162 904 637

Tableau de suivi des opérations immobilières (pour information)

Tableau de suivi des opérations immobilières

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération
		(1)
Dépenses d'opérations immobilières (PPI)	Pôle biologie	13 798 156
	PME	18 336 260
	Maison de l'innovation	4 150 000
	Intracting	1 756 338
	STAPS	2 461 306
	Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	1 400 000
	Opérations hors dévolution	10 158 818
	CRBC	23 356 523
	PPI patrimoine dévolu	198 119 646
	PPP	31 603 279
	LEARNING CENTER	18 000 000
	TOTAL PPI	323 140 326

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé	Montant notifié < 2020	Montant notifié 2020	Reste à notifier
		(18)	(19a)	(19b)	(19c)
Pôle biologie	Financement de l'Etat	3 000 000	2 550 000	450 000	-
	Financements des CT	6 000 000	4 235 483	-	1 764 517
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	4 798 156	-	-	-
	Total Opération 1	13 798 156	6 785 483	450 000	1 764 517
PME	Financement de l'Etat	3 500 000	2 870 000	630 000	-
	Financements des CT	10 700 000	8 583 816	1 116 184	1 000 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	4 136 260	-	-	-
	Total Opération 2	18 336 260	11 453 816	1 746 184	1 000 000
Maison de l'innovation	Financement de l'Etat	550 000	190 000	-	360 000
	Financements des CT	3 000 000	2 600 000	600 000	200 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	600 000	-	-	-
	Total Opération 3	4 150 000	2 790 000	600 000	160 000
Intracting	Financement de l'Etat	-	-	-	-
	Financements des CT	1 595 000	972 500	347 500	275 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	161 338	-	-	-
	Total Opération 4	1 756 338	972 500	347 500	275 000
STAPS	Financement de l'Etat	200 000	200 000	-	-
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	2 261 306	-	-	-
	Total Opération 5	2 461 306	200 000	-	-
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	Financement de l'Etat	200 000	200 000	-	-
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	1 200 000	-	-	-
	Total Opération 6	1 400 000	200 000	-	-
Opérations hors dévolution	Financement de l'Etat	-	-	-	-
	Financements des CT	250 000	250 000	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	9 908 818	-	-	-
	Total Opération 7	10 158 818	250 000	-	-
CRBC	Financement de l'Etat	15 000 000	15 000 000	-	-
	Financements des CT	5 000 000	5 000 000	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	3 356 523	-	-	-
	Total Opération 9	23 356 523	20 000 000	-	-
PPI patrimoine dévolu	Financement de l'Etat	174 352 500	61 192 500	7 547 500	105 612 500
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	23 767 146	-	-	-
	Total Opération 8	198 119 646	61 192 500	7 547 500	105 612 500
PPP	Financement de l'Etat	25 907 544	4 279 952	1 076 000	20 551 592
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	5 695 735	-	-	-
	Total Opération 10	31 603 279	4 279 952	1 076 000	20 551 592
LEARNING CENTER	Financement de l'Etat	7 000 000	70 000	-	6 930 000
	Financements des CT	8 000 000	-	-	8 000 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	3 000 000	-	-	-
	Total Opération 11	18 000 000	70 000	-	14 930 000
Total PPI	Ss total financement de l'Etat	229 710 044	86 552 452	9 703 500	133 454 092
	Ss total financements CT	34 545 000	21 641 799	2 063 684	10 839 517
	Ss total autres financements	-	-	-	-
	Ss total autofinancement par l'établissement	58 885 282	-	-	-
	TOTAL	323 140 326	108 194 251	11 767 184	144 293 609

Prévision N (2020) (BI + BR)										Restes	
AE ouvertes les années antérieures à 2020	AE consommées les années antérieures à 2020	AE reprogrammées ou reportées en 2020	AE nouvelles ouvertes en 2020	TOTAL des AE ouvertes en 2020	CP ouverts les années antérieures à 2020	CP consommés les années antérieures à 2020	CP reprogrammés ou reportés en 2020	CP nouveaux ouverts en 2020	TOTAL des CP ouverts en 2020	Restes à engager en fin d'année 2020 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2020 (CP)
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(11)-(3)-(6)	(3)+(6)-(8)-(11)
15 393 096	13 344 156	-	454 000	454 000	16 037 820	13 344 156	-	283 199	283 199	0	170 801
19 862 301	17 936 260	-	400 000	400 000	17 105 193	16 637 338	-	1 224 005	1 224 005	0	474 917
6 497 265	3 550 000	-	600 000	600 000	2 139 200	478 688	-	3 671 312	3 671 312	-	-
1 060 816	474 754	-	981 584	981 584	1 312 002	412 597	-	1 043 741	1 043 741	300 000	-
3 022 574	2 238 307	-	-	-	3 275 339	2 139 587	-	-	-	222 999	98 720
601 202	392 589	-	1 007 411	1 007 411	519 312	392 589	-	1 007 411	1 007 411	-	-
6 251 245	4 592 663	-	3 278 434	3 278 434	5 326 069	4 151 240	-	2 927 835	2 927 835	2 287 721	792 022
24 502 791	22 750 203	-	-	-	25 407 327	21 568 718	-	-	-	606 320	1 181 485
83 928 755	82 507 569	-	5 697 259	5 697 259	85 912 134	66 768 152	-	7 103 882	7 103 882	109 914 818	14 332 794
16 627 373	16 674 782	-	834 827	834 827	5 247 931	4 753 398	-	1 280 933	1 280 933	14 093 670	11 475 278
711 822	647 402	-	200 000	200 000	424 896	347 402	-	250 000	250 000	17 152 598	250 000
178 459 240	165 108 685	-	13 453 515	13 453 515	162 707 223	130 993 865	-	18 792 318	18 792 318	144 578 126	28 776 017

Financements extérieurs				
Montant des financements extérieurs	Encaissements des années antérieures à 2020	Encaissements de 2020		Restes à encaisser
		Encaissements prévus	Encaissements réalisés	
(18)	(20)	(21a)	(21b)	22=(18)-(20)-(21a)
3 000 000	2 550 000	450 000	-	-
6 000 000	4 235 483	-	-	1 764 517
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
9 000 000	6 785 483	450 000	-	1 764 517
3 500 000	2 870 000	630 000	-	-
10 700 000	8 583 816	1 116 184	-	1 000 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
14 200 000	11 453 816	1 746 184	-	1 000 000
550 000	190 000	-	-	360 000
3 000 000	2 600 000	600 000	-	200 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
3 550 000	2 790 000	600 000	-	160 000
-	-	-	-	-
1 595 000	972 500	347 500	-	275 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
1 595 000	972 500	347 500	-	275 000
200 000	200 000	-	-	-
200 000	200 000	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
200 000	200 000	-	-	-
-	-	-	-	-
250 000	250 000	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
250 000	250 000	-	-	-
15 000 000	15 000 000	-	-	-
5 000 000	5 000 000	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
20 000 000	20 000 000	-	-	-
174 352 500	61 192 500	7 547 500	-	105 612 500
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
174 352 500	61 192 500	7 547 500	-	105 612 500
25 907 544	4 279 952	1 076 000	-	20 551 592
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
25 907 544	4 279 952	1 076 000	-	20 551 592
7 000 000	70 000	-	-	6 930 000
8 000 000	-	-	-	8 000 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
15 000 000	70 000	-	-	14 930 000
229 710 044	86 552 452	9 703 500	-	133 454 092
34 545 000	21 641 799	2 063 684	-	10 839 517
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
264 255 044	108 194 251	11 767 184	-	144 293 609

Prévisions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en 2021	Encaissements prévus en 2022	Encaissements prévus > 2022
(23)	(24)	(25)
-	-	-
-	1 764 517	-
-	-	-
-	-	-
-	1 764 517	-
-	-	-
-	-	-
-	1 000 000	-
-	-	-
-	360 000	-
-	200 000	-
-	-	-
-	-	-
-	160 000	-
-	-	-
-	-	-
275 000	-	-
-	-	-
275 000	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
7 547 500	7 547 500	90 517 500
-	-	-
-	-	-
7 547 500	7 547 500	90 517 500
1 076 000	1 076 000	18 399 592
-	-	-
-	-	-
1 076 000	1 076 000	18 399 592
-	6 930 000	-
-	8 000 000	-
-	-	-
-	14 930 000	-
8 623 500	15 913 500	108 917 092
275 000	10 564 517	-
-	-	-
8 898 500	26 478 017	108 917 092

Prévision N+1 et suivantes					
AE prévues en 2021	CP prévus en 2021	AE prévues en 2022	CP prévus en 2022	AE prévues > 2022	CP prévus > 2022
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
-	-	0	170 801	-	

C - Poids des opérations sur la trésorerie de l'établissement

	Années antérieures à 2020	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Années > 2022	Total (autofinancement par l'établissement)
Pôle biologie	- 6 558 673	166 801	-	1 593 716	-	- 4 798 156
PME	- 5 183 522	522 179	-	525 083	-	- 4 136 260
Maison de l'innovation	2 311 312	- 3 071 312	-	160 000	-	- 600 000
Intracting	559 903	- 696 241	- 25 000	0	-	- 161 338
STAPS	- 1 939 587	-	-	- 321 719	-	- 2 261 306
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	- 192 589	- 1 007 411	-	-	-	- 1 200 000
Opérations hors dévolution	- 3 901 240	- 2 927 835	- 2 318 530	- 761 213	-	- 9 908 818
CRBC	- 1 568 718	-	-	- 1 787 805	-	- 3 356 523
PPI patrimoine dévolu	5 575 652	443 618	- 2 675 101	499 500	- 16 459 511	- 23 767 146
PPP	473 446	- 204 933	- 324 000	324 000	- 4 369 356	- 5 695 735
LEARNING CENTER	277 402	- 250 000	- 17 397 598	14 925 000	-	- 3 000 000
Total toutes opérations	- 22 799 614	- 7 025 134	- 22 740 229	- 14 508 562	- 20 828 867	- 58 885 282

Notice
<ul style="list-style-type: none"> ● Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau dès lors que le conseil d'administration en a validé le principe. ● Colonne (1) "Coût total de l'opération" doit être du même montant que la colonne (18) "Montant de l'opération envisagé". ● Colonne "Restes à engager en fin d'année N" doit être égale à la somme des colonnes (12), (14) et (16). ● Les restes à payer sur AE consommées se distinguent de la somme des CP prévus pour les années N+1 et suivantes. En effet, la prévision pluriannuelle des CP tient compte à la fois des CP ayant déjà fait l'objet d'une consommation d'AE mais également des CP à venir pour lesquels les engagements fermes n'ont pas encore été pris par l'établissement. ● Colonne (18) "Montant de l'opération envisagé" correspond au plan de financement prévisionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertise lorsqu'il y en a un, ou aux éventuels réajustements du budget de l'opération. ● Les colonnes de couleur jaune correspondent à du suivi d'exécution de l'opération alors que les autres colonnes renvoient à de la prévision budgétaire. ● Colonnes (19a), (19b) et (19c) relatives aux notifications : il importe de rappeler qu'il s'agit d'inscrire les notifications de dotations de l'Etat ou les conventions de financement pour les collectivités. A titre d'illustration un CPER signé ne vaut pas notification de financement et n'a donc pas vocation à être inscrit. Les montants à renseigner correspondent à la date de notification (et non à la date à laquelle les crédits seront versés). A titre d'exemple une notification faite en année N pour les crédits de N et N+1 devra faire apparaître le cumul de l'ensemble des crédits mentionnés dans le document de notification. Les montants notifiés peuvent être distincts des encaissements prévus. Ainsi un encaissement peut être prévu sur une année même si aucune notification n'a été reçue, notamment si le dossier d'expertise prévoyait l'existence de la recette extérieure. ● Colonne (19b) "Montant notifié en N" doit être actualisé à chaque mise à jour du tableau (BI ou BR). ● Colonne (22) "Restes à encaisser" doit être égale à la somme des colonnes (23), (24) et (25).

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (pour information)

BUDGET ETABLISSEMENT
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	
		Coût total de l'opération	(1)
pôle biologie	Personnel	-	-
	Fonctionnement	395 842	-
	Intervention	-	-
	Investissement	13 402 314	-
Total Op.929		13 798 156	
PME	Personnel	-	-
	Fonctionnement	915 998	-
	Intervention	-	-
	Investissement	17 420 262	-
Total Op.930		18 336 260	
maison de l'innovation	Personnel	-	-
	Fonctionnement	57 648	-
	Intervention	-	-
	Investissement	4 092 352	-
Total Op.931		4 150 000	
intracting	Personnel	-	-
	Fonctionnement	1 020	-
	Intervention	-	-
	Investissement	1 755 318	-
Total Op.940		1 756 338	
STAPS	Personnel	-	-
	Fonctionnement	156 306	-
	Intervention	-	-
	Investissement	2 305 000	-
Total Op.933		2 461 306	
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	Personnel	-	-
	Fonctionnement	100 000	-
	Intervention	-	-
	Investissement	1 300 000	-
Total Op 959		1 400 000	
autres opérations hors dévolution	Personnel	-	-
	Fonctionnement	2 690 777	-
	Intervention	-	-
	Investissement	7 468 041	-
autres Op.hors dévol		10 158 818	
Opération CRBC	Personnel	-	-
	Fonctionnement	310 638	-
	Intervention	-	-
	Investissement	23 045 885	-
Total Op 669		23 356 523	
Opération PPlmmo dévolution	Personnel	-	-
	Fonctionnement	152 795 217	-
	Intervention	-	-
	Investissement	45 324 429	-
Opérations dévolution		198 119 646	
LMV/PPP	Personnel	-	-
	Fonctionnement	18 326 924	-
	Intervention	-	-
	Investissement	13 276 355	-
Total Op.936		31 603 279	
LEARNING CENTER	Personnel	-	-
	Fonctionnement	50 000	-
	Intervention	-	-
	Investissement	17 950 000	-
Total Op.857		18 000 000	
	Ss total personnel		
	Ss total fonctionnement	175 800 370	
	Ss total intervention		
	Ss total investissement	147 339 956	
Sous total I - OPERATIONS IMMOBILIERES		323 140 326	

Prévision N										
AE ouvertes les années antérieures à 2020	AE consommées les années antérieures à 2020	AE reprogrammées ou reportées en 2020*	AE nouvelles ouvertes en 2020	TOTAL des AE ouvertes en 2020	CP ouverts les années antérieures à 2020	CP consommés les années antérieures à 2020	CP reprogrammés ou reportés en 2020*	CP nouveaux ouverts en 2020	TOTAL des CP ouverts en 2020	
(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
457 421	395 842	-	-	-	624 178	395 842	-	-	-	-
14 935 675	12 948 314	-	454 000	454 000	15 413 642	12 948 314	-	283 199	283 199	-
15 393 096	13 344 156	-	454 000	454 000	16 037 820	13 344 156	-	283 199	283 199	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
498 611	515 998	-	400 000	400 000	445 808	515 998	-	325 083	325 083	-
19 363 690	17 420 262	-	-	-	16 659 385	16 121 340	-	898 922	898 922	-
19 862 301	17 936 260	-	400 000	400 000	17 105 193	16 637 338	-	1 224 005	1 224 005	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
57 648	27 648	-	30 000	30 000	50 000	27 648	-	30 000	30 000	-
6 439 617	3 522 352	-	570 000	570 000	2 089 200	451 040	-	3 641 312	3 641 312	-
6 497 265	3 550 000	-	600 000	600 000	2 139 200	478 688	-	3 671 312	3 671 312	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1 020	1 020	-	-	-	1 020	1 020	-	-	-	-
1 059 796	473 734	-	981 584	981 584	1 310 982	411 577	-	1 043 741	1 043 741	-
1 060 816	474 754	-	981 584	981 584	1 312 002	412 597	-	1 043 741	1 043 741	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
189 386	76 306	-	-	-	201 275	76 306	-	-	-	-
2 833 188	2 162 001	-	-	-	3 074 064	2 063 281	-	-	-	-
3 022 574	2 238 307	-	-	-	3 275 339	2 139 587	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
66 692	40 000	-	60 000	60 000	92 912	40 000	-	60 000	60 000	-
534 510	352 589	-	947 411	947 411	426 400	352 589	-	947 411	947 411	-
601 202	392 589	-	1 007 411	1 007 411	519 312	392 589	-	1 007 411	1 007 411	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1 595 548	1 309 835	-	1 170 000	1 170 000	1 638 757	1 309 835	-	820 000	820 000	-
4 655 698	3 282 829	-	2 108 434	2 108 434	3 687 313	2 841 406	-	2 107 835	2 107 835	-
6 251 245	4 592 663	-	3 278 434	3 278 434	5 326 069	4 151 240	-	2 927 835	2 927 835	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
285 810	284 307	-	-	-	300 747	280 851	-	-	-	-
24 216 981	22 465 896	-	-	-	25 106 580	21 287 867	-	-	-	-
24 502 791	22 750 203	-	-	-	25 407 327	21 568 718	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44 823 275	45 870 230	-	332 000	332 000	47 419 937	31 514 543	-	354 893	354 893	-
39 105 480	36 637 339	-	5 365 259	5 365 259	38 492 197	35 253 609	-	6 748 989	6 748 989	-
83 928 755	82 507 569	-	5 697 259	5 697 259	85 912 134	66 768 152	-	7 103 882	7 103 882	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 618 878	3 398 427	-	834 827	834 827	3 671 805	3 348 427	-	834 827	834 827	-
13 008 495	13 276 355	-	-	-	1 576 126	1 404 971	-	446 106	446 106	-
16 627 373	16 674 782	-	834 827	834 827	5 247 931	4 753 398	-	1 280 933	1 280 933	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 822	45 000	-	-	-	74 896	45 000	-	-	-	-
650 000	602 402	-	200 000	200 000	350 000	302 402	-	250 000	250 000	-
711 822	647 402	-	200 000	200 000	424 896	347 402	-	250 000	250 000	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
51 656 110	51 964 612	-	2 826 827	2 826 827	54 521 334	37 555 469	-	2 424 803	2 424 803	-
126 803 130	113 144 073	-	10 626 688	10 626 688	108 185 889	93 438 396	-	16 367 515	16 367 515	-
178 459 240	165 108 685	-	13 453 515	13 453 515	162 707 223	130 993 865	-	18 792 318	18 792 318	-

Prévision N+1 et suivantes					
AE prévues en 2021	CP prévus en 2021	AE prévues en 2022	CP prévus en 2022	AE prévues > 2022	CP prévus > 2022
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	0	170 801	-	-
-	-	0	170 801	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	0	74 917	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	0	400 000	-	-
-	-	0	474 917	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
300 000	300 000	0	0	-	-
300 000	300 000	0	0	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	80 000	80 000	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	142 999	241 719	-	-
-	-	222 999	321 719	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	0	-
-	-	-	-	-	-
125 000	175 000	85 942	385 942	-	-
-	-	-	-	-	-
1 716 123	2 143 530	360 655	375 270	-	-
1 841 123	2 318 530	446 598	761 213	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	26 331	29 787	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	579 989	1 758 018	-	-
-	-	606 320	1 787 805	-	-
-	-	-	-	-	-
8 707 766	8 722 601	5 226 169	5 226 169	92 659 052	106 977 011
-	-	-	-	-	-
1 500 000	1 500 000	1 821 831	1 821 831	-	-
10 207 766	10 222 601	7 048 000	7 048 000	92 659 052	106 977 011
-	-	-	-	-	-
1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	12 093 670	12 143 670
-	-	-	-	-	-
-	400 000	-	400 000	-	10 625 278
1 000 000	1 400 000	1 000 000	1 400 000	12 093 670	22 768 948
-	-	-	-	-	-
-	-	5 000	5 000	-	-
-	-	-	-	-	-
17 147 598	17 397 598	-	-	-	-
17 147 598	17 397 598	5 000	5 000	-	-

Opération	Nature	Prévision
		Coût total de l'opération (1)
I-SITE	Personnel	25 588 752
	Fonctionnement et intervention	22 971 411
	Investissement	7 118 961
Total I-SITE		55 679 124
Contrats Recherche Antérieur à 2017	Personnel	6 949 164
	Fonctionnement et intervention	3 594 241
	Investissement	2 988 923
Total contrats recherche < à 2017		13 532 328
Contrats Recherche 2017	Personnel	3 748 252
	Fonctionnement et intervention	2 844 094
	Investissement	397 692
Total contrats recherche 2017		6 990 038
Contrats Recherche 2018	Personnel	6 358 305
	Fonctionnement et intervention	4 293 576
	Investissement	2 877 476
Total contrats recherche 2018		13 529 357
Contrats Recherche 2019	Personnel	3 106 090
	Fonctionnement et intervention	2 540 948
	Investissement	672 298
Total contrats recherche 2019		6 319 336
	Personnel	-
	Fonctionnement et intervention	-
	Investissement	-
Total contrats recherche 2020		-
Sous total contrats de recherche	Personnel	45 750 563
	Fonctionnement et intervention	36 244 270
	Investissement	14 055 350
Sous total II - Contrats de recherche		96 050 183
NCU1 Mon Pass Pro	Personnel	2 663 800
	Fonctionnement	341 200
	Investissement	50 000
Total NCU1 Mon Pass Pro		3 055 000
Choreomundus	Personnel	144 400
	Fonctionnement	2 986 830
	Investissement	-
Total Choreomundus		3 131 230
MODEV	Personnel	34 998
	Fonctionnement	1 440 002
	Investissement	-
Total Choreomundus		1 475 000
Autres contrats d'enseignement	Personnel	520 213
	Fonctionnement	426 990
	Investissement	12 012
Total Autres contrats d'enseignement		959 215
Sous total contrats d'enseignement	Personnel	3 363 411
	Fonctionnement et intervention	5 195 022
	Investissement	62 012
Sous total III - Contrats d'enseignement		8 620 445
Ss total personnel		49 113 974
Ss total fonctionnement et intervention		217 239 662
Ss total investissement		161 457 318
TOTAL		427 810 954

Prévision N										
AE ouvertes les années antérieures à 2020	AE consommées les années antérieures à 2020	AE reprogrammées ou reportées en 2020*	AE nouvelles ouvertes en 2020	TOTAL des AE ouvertes en 2020	CP ouverts les années antérieures à 2020	CP consommés les années antérieures à 2020	CP reprogrammés ou reportés en 2020*	CP nouveaux ouverts en 2020	TOTAL des CP ouverts en 2020	
(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	
16 463 023	15 896 527	-	5 000 000	5 000 000	16 463 023	15 896 527	-	5 000 000	5 000 000	
14 124 639	10 602 521	-	6 151 298	6 151 298	14 124 639	10 602 521	-	6 151 298	6 151 298	
5 772 814	4 913 907	-	1 141 142	1 141 142	5 772 814	4 913 907	-	1 141 142	1 141 142	
36 360 476	31 412 955	-	12 292 440	12 292 440	36 360 476	31 412 955	-	12 292 440	12 292 440	
6 698 528	6 483 244	-	374 924	374 924	6 698 528	6 483 244	-	374 924	374 924	
4 667 032	2 835 617	-	587 434	587 434	4 667 032	2 817 117	-	587 434	587 434	
3 394 441	2 943 623	-	42 900	42 900	3 394 441	2 940 686	-	42 900	42 900	
14 760 001	12 262 484	-	1 005 258	1 005 258	14 760 001	12 241 047	-	1 005 258	1 005 258	
11 409 959	2 582 830	-	935 034	935 034	11 409 959	2 582 830	-	935 034	935 034	
2 167 822	1 661 665	-	851 172	851 172	2 167 822	1 652 667	-	851 172	851 172	
470 654	357 292	-	34 800	34 800	470 654	357 202	-	34 800	34 800	
14 048 435	4 601 787	-	1 821 006	1 821 006	14 048 435	4 592 699	-	1 821 006	1 821 006	
2 474 941	2 419 430	-	2 208 882	2 208 882	2 474 941	2 419 430	-	2 208 882	2 208 882	
2 389 746	2 025 343	-	1 294 376	1 294 376	2 491 130	2 025 343	-	1 294 376	1 294 376	
2 259 701	2 101 558	-	515 918	515 918	2 512 622	2 101 558	-	515 918	515 918	
7 124 388	6 546 331	-	4 019 176	4 019 176	7 478 693	6 546 331	-	4 019 176	4 019 176	
579 157	579 157	-	1 330 790	1 330 790	579 157	579 157	-	1 330 790	1 330 790	
690 974	690 974	-	1 015 763	1 015 763	690 974	690 974	-	1 015 763	1 015 763	
184 318	184 318	-	434 648	434 648	184 318	184 318	-	434 648	434 648	
1 454 449	1 454 449	-	2 781 201	2 781 201	1 454 449	1 454 449	-	2 781 201	2 781 201	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
37 625 608	27 961 188	-	9 849 630	9 849 630	37 625 608	27 961 188	-	9 849 630	9 849 630	
24 040 213	17 816 120	-	9 900 043	9 900 043	24 141 597	17 788 622	-	9 900 043	9 900 043	
12 081 928	10 500 698	-	2 169 408	2 169 408	12 334 849	10 497 671	-	2 169 408	2 169 408	
73 747 749	56 278 006	-	21 919 081	21 919 081	74 102 054	56 247 481	-	21 919 081	21 919 081	
219 000	205 046	-	250 000	250 000	219 000	205 046	-	250 000	250 000	
19 238	16 085	-	20 000	20 000	19 238	15 793	-	20 000	20 000	
23 462	18 859	-	25 000	25 000	23 462	18 859	-	25 000	25 000	
261 700	239 990	-	295 000	295 000	261 700	239 698	-	295 000	295 000	
95 140	86 592	-	40 000	40 000	95 140	86 592	-	40 000	40 000	
1 915 150	1 900 320	-	927 000	927 000	1 915 150	1 833 676	-	927 000	927 000	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2 010 290	1 986 912	-	967 000	967 000	2 010 290	1 920 268	-	967 000	967 000	
-	-	-	17 499	17 499	-	-	-	17 499	17 499	
363 000	363 000	-	401 611	401 611	363 000	363 000	-	401 611	401 611	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
363 000	363 000	-	419 110	419 110	363 000	363 000	-	419 110	419 110	
178 869	145 635	-	114 266	114 266	178 869	145 635	-	114 266	114 266	
307 213	216 934	-	71 500	71 500	307 213	209 719	-	71 500	71 500	
137 920	9 012	-	3 000	3 000	137 920	9 012	-	3 000	3 000	
624 002	371 581	-	188 766	188 766	624 002	364 366	-	188 766	188 766	
493 009	437 273	-	421 765	421 765	493 009	437 273	-	421 765	421 765	
2 604 601	2 496 339	-	1 420 111	1 420 111	2 604 601	2 422 188	-	1 420 111	1 420 111	
161 382	27 871	-	28 000	28 000	161 382	27 871	-	28 000	28 000	
3 258 992	2 961 483	-	1 869 876	1 869 876	3 258 992	2 887 332	-	1 869 876	1 869 876	
38 118 617	28 398 461	-	10 271 395	10 271 395	38 118 617	28 398 461	-	10 271 395	10 271 395	
78 300 924	72 277 071	-	14 146 981	14 146 981	81 267 532	57 766 279	-	13 744 957	13 744 957	
139 046 440	123 672 642	-	12 824 096	12 824 096	120 682 120	103 963 938	-	18 564 923	18 564 923	
255 465 981	224 348 174	-	37 242 472	37 242 472	240 068 269	190 128 678	-	42 581 275	42 581 275	

Prévision N+1 et suivantes					
AE prévues en 2021	CP prévus en 2021	AE prévues en 2022	CP prévus en 2022	AE prévues > 2022	CP prévus > 2022
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
4 692 225	4 692 225	-	-	-	-
6 137 592	6 137 592	80 000	80 000	-	-
969 480	969 480	94 432	94 432	-	-
11 799 297	11 799 297	174 432	174 432	-	-
85 516	85 516	5 480	5 480	-	-
144 035	162 535	27 155	27 155	-	-
2 400	5 337	-	-	-	-
231 951	253 388	32 635	32 635	-	-
230 388	230 388	-	-	-	-
322 863	331 861	8 394	8 394	-	-
5 600	5 690	-	-	-	-
558 851	567 939	8 394	8 394	-	-
1 393 124	1 393 124	336 869	336 869	-	-
698 233	698 233	205 252	205 252	70 372	70 372
260 000	260 000	-	-	-	-
2 351 357	2 351 357	542 121	542 121	70 372	70 372
942 060	942 060	254 083	254 083	-	-
631 382	631 382	147 153	147 153	55 676	55 676
47 332	47 332	6 000	6 000	-	-
1 620 774	1 620 774	407 236	407 236	55 676	55 676
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
7 343 313	7 343 313	596 432	596 432	-	-
7 934 105	7 961 603	467 954	467 954	126 048	126 048
1 284 812	1 287 839	100 432	100 432	-	-
16 562 230	16 592 755	1 164 818	1 164 818	126 048	126 048
276 000	276 000	276 000	276 000	1 656 754	1 656 754
40 000	40 000	40 000	40 000	225 115	225 407
6 141	6 141	-	-	-	-
322 141	322 141	316 000	316 000	1 881 869	1 882 161
17 808	17 808	-	-	-	-
159 510	226 154	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
177 318	243 962	-	-	-	-
17 499	17 499	-	-	-	-
423 833	423 833	251 558	251 558	-	-
-	-	-	-	-	-

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	
		Financement de l'opération	(18)
Pôle biologie	Financement de l'Etat*		3 000 000
	Autres financements publics**		6 000 000
	Autres financements***		-
Total Op.929			9 000 000
PME	Financement de l'Etat*		3 500 000
	Autres financements publics**		10 700 000
	Autres financements***		-
Total Op.930			14 200 000
Maison de l'innovation	Financement de l'Etat*		550 000
	Autres financements publics**		3 000 000
	Autres financements***		-
Total Op.931			3 550 000
Intracting	Financement de l'Etat*		-
	Autres financements publics**		1 595 000
	Autres financements***		-
Total Op.940			1 595 000
STAPS	Financement de l'Etat*		200 000
	Autres financements publics**		-
	Autres financements***		-
Total Op.933			200 000
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	Financement de l'Etat*		200 000
	Autres financements publics**		-
	Autres financements***		-
Total Op.959			200 000
autres opérations hors dévolution	Financement de l'Etat*		-
	Autres financements publics**		250 000
	Autres financements***		-
autres Op.hors dévol			250 000
PPI patrimoine dévolu	Financement de l'Etat*		174 352 500
	Autres financements publics**		-
	Autres financements***		-
Opérations dévolution			174 352 500
CRBC	Financement de l'Etat*		15 000 000
	Autres financements publics**		5 000 000
	Autres financements***		-
Total Op.669			20 000 000
PPP	Financement de l'Etat*		25 907 544
	Autres financements publics**		-
	Autres financements***		-
Total Op.936			25 907 544
LEARNING CENTER	Financement de l'Etat*		7 000 000
	Autres financements publics**		8 000 000
	Autres financements***		-
Total Op.857			15 000 000
Sous Total opérations immobilières	Financement de l'Etat		229 710 044
	Autres financements publics		34 545 000
	Autres financements		-
Sous-total I: Opérations immobilières			264 255 044
I-SITE	Financement de l'Etat*		60 000
	Autres financements publics**		55 440 004
	Autres financements***		179 120
Total I-SITE			55 679 124
Contrats Recherche Antérieur à 2017	Financement de l'Etat*		849 178
	Autres financements publics**		10 755 049
	Autres financements***		1 928 101
Total contrats recherche < à 2017			13 532 328
Contrats Recherche 2017	Financement de l'Etat*		296 354
	Autres financements publics**		5 700 700
	Autres financements***		992 984
Total contrats recherche 2017			6 990 038
Contrats Recherche 2018	Financement de l'Etat*		190 500
	Autres financements publics**		11 203 254
	Autres financements***		2 135 603
Total contrats recherche 2018			13 529 357
Contrats Recherche 2019	Financement de l'Etat*		30 000
	Autres financements publics**		4 499 055
	Autres financements***		1 790 281
Total contrats recherche 2019			6 319 336
Sous total contrats de recherche	Financement de l'Etat*		1 426 032
	Autres financements publics**		87 598 062
	Autres financements***		7 026 089
Sous total II - Contrats de recherche			96 050 183
NCU1 Mon Pass Pro	Financement de l'Etat*		-
	Autres financements publics**		3 055 000
	Autres financements***		-
Total NCU1 Mon Pass Pro			3 055 000
Choreomundus	Financement de l'Etat*		-
	Autres financements publics**		3 076 000
	Autres financements***		55 230
Total Choreomundus			3 131 230
MODEV	Financement de l'Etat*		-
	Autres financements publics**		1 475 000
	Autres financements***		-
Total Choreomundus			1 475 000
Autres contrats d'enseignement	Financement de l'Etat*		-
	Autres financements publics**		959 215
	Autres financements***		-
Total Autres contrats d'enseignement			959 215
Sous total contrats d'enseignements	Financement de l'Etat*		-
	Autres financements publics**		8 565 215
	Autres financements***		55 230
Sous total III - Contrats d'enseignement			8 620 445
Ss total financement de l'Etat			231 136 076
Ss total autres financements publics			130 708 277
Ss total autres financements			7 081 319
TOTAL			368 925 672

Prévision 2020		
Encasements des années antérieures à 2020	Encasement prévu en 2020	
(19)	(20)	
2 550 000	450 000	
4 235 483	-	
6 785 483	450 000	
2 870 000	630 000	
8 583 816	1 116 184	
11 453 816	1 746 184	
190 000	-	
2 600 000	600 000	
2 790 000	600 000	
-	-	
972 500	347 500	
972 500	347 500	
200 000	-	
200 000	-	
200 000	-	
200 000	-	
250 000	-	
250 000	-	
61 192 500	7 547 500	
61 192 500	7 547 500	
15 000 000	-	
5 000 000	-	
20 000 000	-	
4 279 952	1 076 000	
4 279 952	1 076 000	
70 000	-	
8 000 000	-	
70 000	-	
86 552 452	9 703 500	
21 641 799	2 063 684	
108 194 251	11 767 184	
60 000	-	
39 618 776	10 349 811	
28 520	122 200	
39 707 296	10 472 011	
849 178	-	
7 336 581	2 956 562	
1 759 921	156 513	
9 945 680	3 113 075	
141 320	155 034	
2 443 626	1 568 406	
756 104	232 506	
3 341 050	1 955 946	
186 300	4 200	
4 249 833	2 966 132	
1 212 999	520 850	
5 649 132	3 491 182	
30 000	-	
893 077	759 606	
738 540	602 246	
1 631 617	1 391 852	
1 236 798	189 234	
54 541 893	18 600 517	
4 496 084	1 634 315	
60 274 775	20 424 066	
549 900	274 950	
549 900	274 950	
3 076 000	-	
35 231	9 000	
3 111 231	9 000	
400 000	400 000	
400 000	400 000	
385 911	229 767	
385 911	229 767	
4 411 811	904 717	
35 231	9 000	
4 447 042	913 717	
87 789 250	9 892 734	
80 595 503	21 568 918	
4 531 315	1 643 315	
172 916 068	33 104 967	

Prévisions en 2021 et suivantes		
Encasements prévus en 2021	Encasements prévus en 2022	Encasements prévus >2022
(21)	(22)	(23)
-	-	-
-	1 764 517	-
-	-	-
-	1 764 517	-
-	-	-
-	1 000 000	-
-	-	-
-	1 000 000	-
-	360 000	-
-	200 000	-
-	-	-
-	160 000	-
275 000	-	-
275 000	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
7 547 500	7 547 500	90 517 500
7 547 500	7 547 500	90 517 500
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
1 076 000	1 076 000	18 399 592
1 076 000	1 076 000	18 399 592
-	-	-
-	6 930 000	-
-	8 000 000	-
-	-	-
-	14 930 000	-
8 623 500	15 913 500	108 917 092
275 000	10 564 517	-
8 898 500	26 478 017	108 917 092
-	-	-
5 471 417	-	-
28 400	-	-
5 499 817	-	-
339 329	122 577	11 667
339 329	122 577	11 667
1 096 976	591 692	-
4 374	-	-
1 101 350	591 692	-
2 345 668	1 388 553	253 068
325 919	55 835	20 000
2 671 587	1 444 388	273 068
1 085 019	701 067	1 060 286
371 804	77 691	-
1 456 823	778 758	1 060 286
-	-	-
10 338 409	2 803 889	1 313 354
730 497	133 526	31 667
11 068 906	2 937 415	1 345 021
274 950	274 950	1 680 250
274 950	274 950	1 680 250
-	-	-
-	-	-
10 999	-	-
10 999	-	-
400 000	275 000	-
400 000	275 000	-
193 117	21 500	128 920
193 117	21 500	128 920
-	-	-
868 067	571 450	1 809 170
10 999	-	-
879 066	571 450	1 809 170
8 623 500	15 913 500	108 917 092
11 481 476	13 939 856	3 122 524
741 496	133 526	31 667
20 846 472	29 986 882	112 071 283

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés
 ** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)
 *** Recettes propres et autres recettes fléchés

LES DOCUMENTS ANNEXES

Programme Pluriannuel Immobilier (pour information)

Programme Pluriannuel Immobilier

Mai le 18/11/2019

I - Tableau prévisionnel des travaux des remises à niveau (indicatif)

Site	Bâtiment	2011 (réalisé)	2012 (réalisé)	2013 (réalisé)	2014 (réalisé)	2015 (réalisé)	2016 (réalisé passage à la GBCP)	2017 (réalisé GBCP)	2018 (réalisé GBCP)	BR3 2019	BI 2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
Présidence	Villa Morand Extension																										
	Total du site	7 437	69 813	65 349	0	2 105	0	0	0	0	0	236 042	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 746
Côte blatin	Côte blatin																										
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	230 517	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	230 517
Kessler	IADT																										
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gergovia	Gergovia																										
	Total du site	0	720	11 407	0	0	0	0	0	0	0	1 219 860	0	0	0	4 539 001	0	2 539 721	0	4 039 721	0	3 699 860	0	0	0	0	16 050 290
Cerdé	Cerdé																										
	Total du site	0	209	119 200	0	0	0	0	0	0	0	0	550 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	669 409
Rotonde	Pôle tertiaire																										
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	367 242	0	0	1 808 621	0	0	0	1 808 621	0	0	0	0	0	0	3 984 485
Henri Dunant	Bâtiment principal																										
	Bâtiment extension + CRBC																										
3C	3C																										
	Total du site	153 659	3 161 924	2 685 358	5 707 100	2 988 459	870 235	4 929 241	6 057 083	5 035 950	4 101 867	700 000	938 166	6 320 217	5 215 543	2 059 695	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 924 497
CRNH	CRNH																										
	Total du site	0	0	10 203	566	0	0	15 026	5 847	122 111	1 679 990	199 945	199 945	399 891	0	249 782	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 049 563
Jauze	Jauze																										
	Total du site	0	0	137 767	1 648 744	7 088 822	29 711	132 924	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 037 968
NHE	NHE																										
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IUT	Bloc central																										
	Total du site	0	23 554	1 231 823	3 560 935	4 956 860	1 312 175	2 056 539	273 781	306 923	220 000	4 622 002	1 198 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 762 591
Le Puy	Bâtiment initial																										
	Total du site	0	21 187	95	0	0	6 680	14 433	0	0	0	144 028	0	0	0	344 982	0	144 028	1 182 034	576 112	632 034	0	0	0	0	0	3 065 614
Aurillac	Bâtiment principal																										
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 593 070	0	1 593 070	0	0	0	0	0	1 137 256	609 081	0	4 932 477

II - Synthèse

A - Recettes encaissables (1ère et 2ème sections du budget)

Site	Bâtiment	2011 (réalisé)	2012 (réalisé)	2013 (réalisé)	2014 (réalisé)	2015 (réalisé)	2016 (réalisé passage à la GBCP)	2017 (réalisé GBCP)	2018 (réalisé GBCP)	BR3 2019	BI 2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total sur période	Total sur période (PPI signé)	
Recettes récurrentes	Convention	1 800 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	149 040 000	
	Ress. propres	250 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	350 000	1 150 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	18 250 000	
Dép. part "maintenance lourde" (ex-quadrime)	Dép. part "maintenance lourde" (ex-quadrime)	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	25 312 500	192 602 500	
	Autres ressources		138 280	157 298	36 383				256 130																			588 090	
Apports collectivités territoriales CRBC	Apports collectivités territoriales CRBC					2 000 000	1 000 000																				4 500 000	8 400 000	
	Credits spécifiques CRBC					8 000 000	7 000 000																					15 000 000	
Prélèvement sur fonds de roulement général	Prélèvement sur fonds de roulement général																											0	5 633 813
	Restitutions/prélèvement de la charge d'avance (avant GBCP)																											19 445 632	
Avance sur réserve	Avance sur réserve																											0	
	Total recettes de l'exercice	3 062 500	9 835 780	13 300 450	15 933 883	21 297 500	18 397 500	7 753 630	8 297 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	222 136 242	206 636 313	
Prélèvement sur fonds de roulement dédié (situation patrimoniale)	Prélèvement sur fonds de roulement dédié (situation patrimoniale)																											0	
	Total recettes	3 062 500	9 835 780	13 300 450	16 845 834	24 672 163	18 397 500	7 753 630	12 477 784	7 897 500	7 897 500	10 572 601	7 897 500	9 854 214	7 897 500	10 862 442	9 660 922	11 062 191	11 130 312	10 967 060	7 897 500	9 500 000	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	252 865 157	206 636 313	

B - Dépenses décaissables (1ère et 2ème sections du budget)

Site	Bâtiment	2011 (réalisé)	2012 (réalisé)	2013 (réalisé)	2014 (réalisé)	2015 (réalisé)	2016 (réalisé passage à la GBCP)	2017 (réalisé GBCP)	2018 (réalisé GBCP)	BR3 2019	BI 2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total sur période	Total sur période (PPI signé)	
Remises à niveau	Travaux	161 096	3 277 406	4 261 202	10 917 345	15 036 246	2 218 801	7 148 163	6 336 711	5 464 984	6 001 857	7 435 893	2 886 111	7 317 867	5 215 543	8 786 530	1 808 621	4 276 819	1 182 034	4 615 833	2 440 656	3 699 860	1 137 256	609 081	0	0	112 235 916	100 784 646	
	Compl. "maîtrise d'ouvrage" au B. Annexe	116 667	120 000		64 293																							420 960	420 960
Autres dépenses de GER	Compl. "maîtrise d'ouvrage" au B. Principal		230 000	230 000	285 707	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	8 095 707	8 095 707	
	Autres dépenses de GER	645 644	507 650,00	1 319 433	829 910	749 107	100 386	1 669 513	2 580 454	3 300 191	1 102 025		2 786 708	4 161 889	2 186 347	80 963	1 725 912	7 502 301	6 435 372	9 598 278	6 001 227	3 711 608	5 450 140	5 231 706	6 325 771	5 938 512	5 942 684	85 883 731	97 335 000
Dépenses spécifiques NHE	Dépenses spécifiques NHE																											269 942	
	Dépenses spécifiques CRBC																											21 563 250	
Intérêts	Intérêts																											0	
	Provision pour charge d'avance																											24 395 632	
Remboursements avances sur réserve	Remboursements avances sur réserve																											0	
	Total dépenses de l'exercice	2 723 407	9 380 708	13 050 752	16 845 834	24 672 163	15 715 535	13 320 427	10 100 212	9 860 716	7 453 882	10 572 601	7 398 000	9 854 214	5 646 506	10 862 442	9 660 922	11 062 191	11 130 312	10 967 060	6 502 264	9 500 000	6 718 962	7 284 852	6 288 512	6 292 684	252 865 157	206 636 313	
Abondement du FDR dédié immobilier	Abondement du FDR dédié immobilier																											0	
	Total dépenses	3 062 500	9 835 780	13 300 450	16 845 834	24 672 163	18 397 500	17 039 275	10 100 212	9 860 716	7 897 500	10 572 601	7 897 500	9 854 214	7 897 500	10 862 442	9 660 922	11 062 191	11 130 312	10 967 060	7 897 500	9 500 000	7 897 500	7 897 500					

Tableau 6-1 : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2011 / 2020 - Exercice 2020 - Budget INITIAL

Libellé opérations	nom de l'opération donné par l'établissement		Total	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	dont opération	Opération CRBC
				Présidence	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER		
année de lancement	année du démarrage réel ou programmé de l'opération = 1er engagement financier			2011	2011	2017	2013	2012	2012	2011	2013	
Coût total initial de l'opération	coût total prévisionnel de l'opération tout mode de financement confondu = prévision d'ouverture de crédits = engagements pluriannuels pris par l'établissement	1	44 525 176	8 669	11 095 440	1 202 958	9 102 697	1 888 689	205 954	1 020 769	20 000 000	
Réajustements éventuels		2	22 689 470	-	14 396 068	573 746	- 200 147	-	- 49 996	6 654 287	1 315 513	
Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération	coût total prévisionnel actualisé de l'opération	3 = 1+2	67 214 646	8 669	25 491 508	1 776 704	8 902 550	1 888 689	155 958	7 675 056	21 315 513	
Répartition des engagements prévisionnels de financements												
État	Montant des subventions prévues par l'Etat ATTENTION : au budget de chaque exercice seuls les CP notifiés peuvent être ouverts	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits État Campus	Montant des financements prévus au titre des opérations Campus	5	15 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000
Collectivités publiques	Montant des subventions prévues par les collectivités locales (lettres, conventions ou documents justificatifs probants)	6	5 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000 000
Autres	Autres ressources notifiées : dons, legs ...	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autofinancement CAF	Montant de la CAF servant à financer l'opération	8	15 441 099	1 232	9 496 179	1 152 000	2 841 792	725 369	5 004	1 020 769	198 754	
Autofinancement FDR	Montant du prélèvement sur fonds de roulement servant à financer l'opération	9	31 773 547	7 437	15 995 329	624 704	6 060 757,7	1 163 320	150 954	6 654 287	1 116 759	
Total des financements	10 = 4+5+6+7+8+9		67 214 646	8 669	25 491 508	1 776 704	8 902 549	1 888 689	155 958	7 675 056	21 315 513	
Écart financement / coût	le cas échéant, différentiel entre le coût actualisé de l'opération et le total des financements	11 = 10-3	0	-	-	-	0	0	-	0	-	-
Suivi des engagements juridiques												
Montants cumulés des engagements juridiques pris < N	Total des engagements juridiques annuels et pluriannuels pris par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération antérieurement à l'exercice en cours	12	56 964 245	8 669	22 228 472	202 975	8 902 550	675 370	5 004	3 782 022,42	21 159 183	
Reste à engager	Total des engagements juridiques restant à engager	13=3-12	10 250 401	-	3 263 036	1 573 729	-	1 213 319	150 954	3 893 034	156 330	
Nouveaux EJ pris en N	Montant des nouveaux engagements juridiques pluri annuels pris par l'établissement durant l'exercice en cours (à honorer au titre de l'exercice en cours)	14	1 097 872	-	273 711	3 730	0	217 074		447 028	156 330	
Reste à engager en N+1 et suivants	Total des engagements juridiques restant à engager en N+1 et suivants	15	9 152 529	-	2 989 325	1 569 999	-	996 245	150 954	3 446 006	-	
Coût cumulé actualisé de la programmation des EJ	Vérification que les EJ ne dépassent pas le coût total de l'opération	16=12+14+15	67 214 646	8 669	25 491 508	1 776 704	8 902 550	1 888 689	155 958	7 675 056	21 315 513	
Ecart				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suivi des dépenses												
exercices antérieurs - réalisés	somme des dépenses prises en charge et payées au titre des exercices écoulés	17	51 876 855	8 669	18 071 415	65 026	8 902 549,65	780 689	5 004	2 884 319	21 159 183	
exercice en cours - à réaliser	programmation budgétaire sur l'exercice n uniquement pour les opérations en cours	18	5 282 467	-	3 591 489	39 446	- 0	133 088		1 452 066	66 379	
exercices ultérieurs - à réaliser	programmation budgétaire sur exercices n+x uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	19	10 055 324	-	3 828 604	1 672 232		974 912	150 954	3 338 671	89 951	
Total des dépenses	20=17+18+19		67 214 646	8 669	25 491 508	1 776 704	8 902 549	1 888 689	155 958	7 675 056	21 315 513	
Suivi des recettes réalisées												
État	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par l'état c'est-à-dire des notifications de CP effectuées par l'état	21	-									
Crédits État Campus	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des opérations Campus reçues sur appels à projets	22	15 000 000									15 000 000
Collectivités publiques	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par les collectivités publiques	23	5 000 000									5 000 000
Autres	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des autres financements reçus	24	-									
Autofinancement CAF	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	25	15 551 316	1 232	8 929 818	15 026	2 841 792	675 370	5 004	2 884 319	198 754	
Autofinancement FDR	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	26	16 428 551	7 437	9 141 597	50 000	6 060 758	52 000			1 116 759	
Total des recettes réalisées >N	titres de recettes émis depuis le lancement de l'opération	27=21+22+23+24+25+26	51 979 866	8 669	18 071 415	65 026	8 902 549	727 370	5 004	2 884 319	21 315 513	
Total des recettes attendues en n		28	5 367 043	-	3 591 489	39 446	-	133 088	150 954	1 452 066	-	
Total des recettes attendues en n+x	29=10-27-28		9 867 737	-	3 828 604	1 672 232	-	1 028 230	-	3 338 671	-	

Tableau 6-1 bis : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - BUDGET INITIAL - Exercice 2020

Libellé opérations	nom de l'opération donné par l'établissement		Total	dont	dont	dont	dont	dont	dont	dont	CRBC
				opération	opération	opération	opération	opération	opération	opération	
année de lancement	année du démarrage réel ou programmé de l'opération			Présidence	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER	
Coût total initial de l'opération	coût total prévisionnel de l'opération tout mode de financement confondu = prévision d'ouverture de crédits = engagements pluriannuels pris par l'établissement	1	44 525 180	8 669	11 095 440	1202958	9 102 697	1 888 689	205 958	1 020 769	20 000 000
Réajustements éventuels		2	22 689 466	0	14 396 068	573745	-200 147	0	-50 000	6 654 287	1 315 513
Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération	coût total prévisionnel actualisé de l'opération	3 = 1+2	67 214 646	8 669	25 491 508	1 776 703	8 902 550	1 888 689	155 958	7 675 056	21 315 513
Répartition des engagements prévisionnels de financements			Total	dont	dont	dont	dont	dont	dont	dont	CRBC
				Présidence	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER	
État	Montant des subventions prévues par l'Etat ATTENTION : au budget de chaque exercice seuls les CP notifiés peuvent être ouverts	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits État Campus	Montant des financements prévus au titre des opérations Campus	5	15 000 000	0	0	0	0	0	0	0	15 000 000
Collectivités publiques	Montant des subventions prévues par les collectivités locales (lettres, conventions ou documents justificatifs probants)	6	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000
Autres	Autres ressources notifiées : dons, legs ...	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement CAF	Montant de la CAF servant à financer l'opération	8	15 441 099	1 232	9 496 179	1 152 000	2 841 792	725 369	5 004	1 020 769	198 754
Autofinancement FDR	Montant du prélèvement sur fonds de roulement servant à financer l'opération	9	31 773 547	7 437	15 995 329	624 704	6 060 758	1 163 320	150 954	6 654 287	1 116 759
Total des financements	10 = 4+5+6+7+8+9		67 214 646	8 669	25 491 508	1 776 704	8 902 549	1 888 689	155 958	7 675 056	21 315 513
Écart financement / coût	le cas échéant, différentiel entre le coût actualisé de l'opération et le total des financements	11 = 10-3	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Suivi des engagements juridiques			Total	dont	dont	dont	dont	dont	dont	dont	CRBC
				Présidence	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER	
Montants cumulés des engagements juridiques pris < N	Total des engagements juridiques annuels et pluriannuels pris par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération antérieurement à l'exercice en cours	12	56 964 243	8 669	22 228 472	202 975	8 902 549	675 370	5 004	3 782 022	21 159 183
Reste à engager	Total des engagements juridiques restant à engager	13=9-12	10 250 402	0	3 263 036	1 573 728	1	1 213 319	150 954	3 893 034	156 330
Nouveaux EJ pris en N	Montant des nouveaux engagements juridiques pluri annuels pris par l'établissement durant l'exercice en cours (à honorer au titre de l'exercice en cours)	14	1 097 873	0	273 711	3 730	0	217 074	0	447 028	156 330
Reste à engager en N+1 et suivants (non limités à 5 ans)	Total des engagements juridiques restant à engager en N+1 et suivants à ventiler par année	15 = 15a+15b+15c+15d+15e	5 213 293	0	1 626 094	1 570 000	0	996 245	150 954	870 000	0
A engager 2021		15c	2 269 340	0	1 363 231	0	0	0	0	906 109	0
A engager 2022		15d	1 063 897	0	0	0	0	0	0	1 063 897	0
A engager 2023		15e	606 000	0	0	0	0	0	0	606 000	0
Coût cumulé actualisé de la programmation des EJ	Vérification que les EJ ne dépassent pas le coût total de l'opération	16=12+14+15	67 214 646	8 669	25 491 508	1 776 705	8 902 549	1 888 689	155 958	7 675 056	21 315 513
Suivi des dépenses			Total	dont	dont	dont	dont	dont	dont	dont	CRBC
				Présidence	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER	
exercices antérieurs - réalisé	somme des dépenses prises en charge et payées au titre des exercices écoulés	17	51 876 854	8 669	18 071 415	65 026	8 902 549	780 689	5 004	2 884 319	21 159 183
exercice en cours - à réaliser	programmation budgétaire sur l'exercice n uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	18	5 282 468	0	3 591 489	39 446	0	133 088	0	1 452 067	66 378
exercices ultérieurs - à réaliser	programmation budgétaire sur exercices n+x uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	19= 19a+19b+19c+19d+19e	4 684 151	0	1 689 894	1 672 232	0	220 000	0	1 102 025	0
A réaliser 2021		19c	4 220 317	0	1 742 766	0	0	0	150 954	2 236 645	89 952
A réaliser 2022		19d	1 150 856	0	395 944	0	0	754 912	0	0	0
A réaliser 2023		19e	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des dépenses	20=17+18+19		67 214 646	8 669	25 491 508	1 776 705	8 902 549	1 888 689	155 958	7 675 056	21 315 513
Suivi des recettes réalisées			Total	dont	dont	dont	dont	dont	dont	dont	CRBC
				Présidence	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER	
État	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par l'état c'est-à-dire des notifications de CP effectuées par l'état	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits État Campus	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des opérations Campus reçues sur appels à projets	22	15 000 000	0	0	0	0	0	0	0	15 000 000
Collectivités publiques	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par les collectivités publiques	23	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000
Autres	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des autres financements reçus	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement CAF	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	25	15 551 316	1 232	8 929 818	15 026	2 841 792	675 370	5 004	2 884 319	198 754
Autofinancement FDR	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	26	16 428 551	7 437	9 141 597	50 000	6 060 758	52 000	0	0	1 116 759
Total des recettes réalisées	titres de recettes émis depuis le lancement de l'opération	27=21+22+23+24+25+26	51 979 866	8 669	18 071 415	65 026	8 902 549	727 370	5 004	2 884 319	21 315 513
Total des recettes attendues en n		28	5 372 047	0	3 591 489	39 446	0	133 088	155 958	1 452 066	0
Total des recettes attendues en n+x	29=10-27-28		9 867 737	0	3 828 604	1 672 232	0	1 028 230	0	3 338 671	0

TABLEAU 6-2 : Modalités de financement des opérations en cours ou programmées

Tableau de financement abrégé prévisionnel 2020 - Budget initial

EMPLOIS									RESSOURCES								
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (BR3)	2020 (BI)		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (BR3)	2020 (BI)
IAF PREVISIONNELLE	-	-	-	-	-	-	-	-	CAF PREVISIONNELLE	3 416 521	5 534 731	1 217 154	1 433 280	1 269 811	759 996	4 656 658	7 192 607
Remboursement du capital (emprunt)	-	-	-	-	-	-	-	-	Emprunt								
	-	-	-	-	-	-	-	-	Subvention	137 498	1 500 000	10 614 126	8 000 000	17 878 043	3 222 438	-	-
Investissements	3 304 320	7 946 683	14 556 794	10 632 300	15 429 006	8 162 718	6 619 874	6 748 989				4 000 000					
TOTAL DES EMPLOIS	3 304 320	7 946 683	14 556 794	10 632 300	15 429 006	8 162 718	6 619 874	6 748 989	TOTAL DES RESSOURCES	3 554 019	7 034 731	11 831 280	13 433 280	19 147 854	3 982 434	4 656 658	7 192 607
APPORT PREVISIONNEL AU FDR	249 699	-	-	2 800 980	3 718 848	-	-	443 618	PRELEVEMENT PREVISIONNEL SUR LE FDR	-	911 952	2 725 515	-	-	4 180 284	1 963 216	-
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	3 554 019	7 946 683	14 556 794	13 433 280	19 147 854	8 162 718	6 619 874	7 192 607	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	3 554 019	7 946 683	14 556 794	13 433 280	19 147 854	8 162 718	6 619 874	7 192 607

Explications des colonnes du tableau 4

Imputation des dépenses	Montant des ordres de dépenses prévus au titre du prochain exercice, dit exercice N, (cas du budget primitif) ou de l'exercice en cours (cas d'une DBM)	Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N+1	Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N+2	Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N+3		Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N+4	Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N+4	Montant des ordres de dépenses prévus au titre de l'exercice N+4	Origine des financements	Montant des ordres de recettes prévus au titre du prochain exercice, dit exercice N, (cas du budget primitif) ou de l'exercice en cours (cas d'une DBM)	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N+1	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N+2	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N+3		Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N+4	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N+4	Montant des ordres de recettes prévus au titre de l'exercice N+4

Tableau des unités mixtes de recherche – UMR (pour information)

TABLEAU DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'UCA		Moyens hors budget de l'établissement											
				CNRS		Inserm		INRA		ESC	IRD		Autres étab.		
GReD	Personnel	48,15	Emplois	31,6	Emplois	13	Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	3,9	Emplois	Dont 12 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	169 988 €		159 272 €		183 000 €									
	Investissement														
IMOST	Personnel	31,8	Emplois		Emplois	5	Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	15,6	Emplois	Dont 2 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	117 700 €				112 095 €									
	Investissement														
NEURO-DOL	Personnel	43,55	Emplois		Emplois	5,8	Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	2,1	Emplois	Dont 7 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	121 000 €				155 000 €									
	Investissement														
UNH	Personnel	25	Emplois	2	Emplois	1	Emplois	85,4	Emplois	Emplois	Emplois	3	Emplois	Dont 4 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	81 500 €						309 100 €							
	Investissement														
UMRF	Personnel	6,3	Emplois		Emplois		Emplois	11,8	Emplois	Emplois	Emplois	6,5	Emplois		
	Fonctionnement	11 500 €						48 600 €							
	Investissement														
M2ISH	Personnel	21,65	Emplois		Emplois	2	Emplois	0	Emplois	Emplois	Emplois	5,2	Emplois		
	Fonctionnement	54 000 €				80 000 €		20 000 €							
	Investissement														
CERDI	Personnel	29,15	Emplois	9	Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	3	Emplois	2,45	Emplois	Dont 10 contrats doctoraux dans personnels UCA
	Fonctionnement	70 000 €		54 500 €											
	Investissement														
ICCF	Personnel	64,35	Emplois	38,8	Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	23,4	Emplois	Dont 16 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	189 826 €		158 000 €								38 300 €			
	Investissement														
LAMP	Personnel	11,9	Emplois	20,6	Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois		Emplois	Dont 3 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	35 812 €		36 650 €											
	Investissement														
LMBP	Personnel	48,95	Emplois	7	Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois		Emplois	Dont 7 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	99 430 €		37 500 €											
	Investissement														
LMV	Personnel	48,22	Emplois	37	Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	6	Emplois	6	Emplois	Dont 9 contrats doctoraux dans personnels UCA
	Fonctionnement	119 021 €		109 212 €								61 548 €			
	Investissement														
LPC	Personnel	44,8	Emplois	71	Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois		Emplois	Dont 9 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	136 804 €		265 000 €											
	Investissement														
GDEC	Personnel	6,1	Emplois	1	Emplois		Emplois	69,8	Emplois	Emplois	Emplois	2,5	Emplois		
	Fonctionnement	38 818 €						210 000 €							
	Investissement														

TABLEAU DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'UCA		Moyens hors budget de l'établissement											
				CNRS	Inserm	INRA	ESC	IRD	Autres étab.						
LMGE	Personnel	55,4	Emplois	13,8	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	1,9	Emplois	Dont 9 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	110 277 €		90 000 €											
	Investissement														
PIAF	Personnel	19,45	Emplois	0,4	Emplois		Emplois	31	Emplois		Emplois	4	Emplois	Dont 4 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	43 116 €						81 100 €							
	Investissement														
Institut Pascal	Personnel	129,7	Emplois	17,6	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	25,3	Emplois	Dont 29 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	292 309 €		81 000 €								54 450 €			
	Investissement														
Limos	Personnel	72,3	Emplois	7	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	20	Emplois	Dont 24 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	124 895 €		65 000 €								4 000 €			
	Investissement														
Geolab	Personnel	10	Emplois	13,4	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	19,1	Emplois	Dont 4 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	23 666 €		40 000 €								18 500 €			
	Investissement														
Lapsco	Personnel	33,15	Emplois	6,8	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	3	Emplois	Dont 5 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	43 877 €		62 665 €											
	Investissement														
MSH	Personnel	19,1	Emplois	5	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		
	Fonctionnement	57 800 €		14 350 €											
	Investissement				6 150 €										
Fed Env.	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		
	Fonctionnement	33 200 €		7 000 €											
	Investissement														
OPGC	Personnel	14,98	Emplois	7	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	1	Emplois		
	Fonctionnement	78 746 €		300 000 €											
	Investissement														
Fed. Mathématiques	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		
	Fonctionnement	1 500 €		13 000 €											
	Investissement														
Fed. CRIS	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		
	Fonctionnement	3 000 €													
	Investissement														
MEDIS	Personnel	16,3	Emplois		Emplois		Emplois	30,2	Emplois		Emplois	0,2	Emplois	Dont 4 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	48 500 €						90 000 €							
	Investissement														
TERRITOIRES	Personnel	12	Emplois		Emplois		Emplois	9,25	Emplois		Emplois	31,65	Emplois	Dont 1 contrats doctoral dans personnels UCA	
	Fonctionnement	22 270 €						28 950 €				38 500 €			
	Investissement														
IHRIM	Personnel	16	Emplois	0,8	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	0,5	Emplois	Dont 2 contrats doctoraux dans personnels UCA	
	Fonctionnement	19 395 €		58 333 €											
	Investissement														
TOTAL de l'établissement	Personnel	828,3	Emplois	290	Emplois	26,8	Emplois	237	Emplois	0	Emplois	9	Emplois	177,3	Emplois
	Fonctionnement	2 147 950 €		1 551 482 €		530 095 €		787 750 €		0 €		61 548 €		153 750 €	
	Investissement	0 €		6 150 €		0 €		0 €		0 €		0 €		0 €	

**Budget propre intégré (BPI)
de l'IUT d'Allier (pour information)**

BUDGET PROPRE INTEGRE INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE D'ALLIER

Autorisations budgétaires

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES 2020					RECETTES 2020		
	Montants				Montants	Montants	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle		CP Décaissements 2020		Encaissements 2020	Encaissements 2020	
	BI	TOTAL	BI	TOTAL	BI	TOTAL	
Personnel sur ressources propres	191 000	191 000	191 000	191 000	902 100	902 100	Recettes globalisées
					0	0	Subvention pour charges de service public (MESR)
					0	0	Autres financements de l'Etat (autres ministères)
					60 000	60 000	Autres financements publics (UE, collectivités, ANR ...)
Fonctionnement	554 250	554 250	560 066	560 066	842 100	842 100	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
Investissement	330 850	330 850	330 850	330 850	0	0	Recettes fléchées (CPER - détail dans tableau 8)
					0	0	Financements de l'Etat fléchés
					0	0	Autres financements publics fléchés
					0	0	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE et CP	1 076 100	1 076 100	1 081 916	1 081 916	902 100	902 100	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP					0	0	
					179 816	179 816	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP- Recettes

Budget propre intégré (BPI)
de l'IUT de Clermont-Ferrand (pour information)

III- LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (pour vote)

Mission « formation »

1. PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION ET GESTION DES CURSUS

L'investissement de l'établissement dans le domaine de la formation, entre 2017 et 2020, a été marquée par un effort soutenu sur le premier cycle, afin de répondre à la pression démographique et aux orientations politiques nationales (loi ORE) : des filières de DUT et de licence ont été créés (DUT Information Communication à Vichy, DUT Statistiques et Informatique décisionnelle à Aurillac, licence de sociologie) et le nombre de places offertes en licence dans certaines filières en tension a été augmenté (STAPS : + 160 places et Psychologie : + 170 places). La mise en place de nouveaux dispositifs fortement structurants (la spécialisation progressive dans les 27 licences qui a abouti à la création de 4 comités de licence où les mentions s'articulent les unes avec les autres en niveau 1 et niveau 2), les parcours adaptés mis en place dans l'ensemble des licences pour s'adapter à la diversité des profils accueillis, la restructuration des mentions de master (nomenclature nationale, nouveau cadre national des formations) et la participation à de multiples appels à projets (nouvelles procédures région AURA, NCU 1, NCU 2) ont contribué à la modernisation de l'offre de formation de l'UCA.

Dans le cadre de la prochaine accréditation, qui sera également marquée par la mise en œuvre de nouveaux dispositifs nationaux (réformes des études de santé et de la formation des enseignants), l'UCA veillera avant tout à consolider ces dispositifs et visera trois objectifs principaux :

- l'attractivité des formations, à tous les niveaux du cursus – ce qui suppose à la fois une meilleure lisibilité de l'offre, la mise en place de dispositifs améliorant l'accueil des étudiants extérieurs au site clermontois (notamment internationaux) mais aussi une articulation plus forte de l'offre master avec les grandes thématiques identifiant la politique scientifique du site et la mise en place de formations originales (notamment aux interfaces disciplinaires) ;
- la réussite académique des étudiants, par le renforcement des dispositifs de suivi et d'encadrement pédagogique (pédagogie par les pairs notamment) et la poursuite d'une politique incitative en matière de transformation pédagogique : l'ouverture d'un learning centre, à l'horizon 2022, devrait à ce titre jouer un effet levier ;
- l'insertion professionnelle des étudiants au meilleur niveau d'emploi, ce qui passe par le renforcement des liens avec l'environnement socio-économique et la poursuite du déploiement de dispositifs de formation préprofessionnelle (apprentissage et alternance, stages, etc.).

1.1. Les réformes

- **Le nouvel arrêté Licence**

A la rentrée 2019, des parcours adaptés renforcés sont mis en place dans 25 mentions de licence et progressif dans 10 mentions. Les règles de progression dans le cursus (redoublement, inscription dans le niveau supérieur) de compensation ont été revues dans **le règlement des études**. Une cible a été fixée en matière d'évaluation continue et de définition de l'évaluation continue. Le travail sur les blocs de compétences est engagé.

Un suivi de cohorte sur la réussite en licence sera réalisé par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE) pour analyser les facteurs de réussite et d'échecs afin de repérer les profils des étudiants en difficulté.

L'UCA est au-dessus (de 3 à 4 points) de la moyenne nationale pour le taux de réussite en licence même si la cible fixée n'est pas encore atteinte. L'effet des dispositifs loi ORE pourra permettre d'augmenter ce taux.

- **La loi ORE et les objectifs 2020**

-L'UCA a pour ambition de renforcer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des néo bacheliers, notamment par la mise en place d'enseignants référents dans toutes les licences qui font de l'accompagnement individuel : 1 référent pour 40 à 50 étudiant de L1 parcours standard « Oui » et 1 pour 20-25 étudiants de L1 parcours adapté « Oui, si ».

-**Un Guide du référent** a été élaboré par le pôle IPPA afin d'aider les enseignants volontaires qui assument cette mission. Une reconnaissance financière de la mission de référent par le biais du référentiel loi ORE a fait l'objet d'un vote en CFVU.

-L'entrée à l'université sera préparée en généralisant à toutes les formations les tests de positionnement en début de semestre pour conscientiser les étudiants sur les efforts à fournir et leur permettre de s'autoévaluer et pour les orienter vers le parcours le plus adapté selon leur score au test et leur situation académique personnelle.

-Des parcours adaptés dans toutes les licences à la rentrée 2019 (Parcours renforcés avec accompagnement, parcours progressifs avec adaptation du rythme d'apprentissage) ont été mis en place ainsi que des cours de soutien avec d'éventuelles évaluations comptant dans les MCCC et mineures réussite.

-Mise en place d'un contrat pédagogique personnalisé dématérialisé pour chaque étudiant (rentrée 2019) grâce à l'**application « ConPère »**.

-Le déploiement de la démarche compétences et des blocs de compétences est en cours ainsi que le travail en équipe sur l'évaluation dans le cadre de l'approche par compétence.

-En 2020, l'UCA souhaite mettre à disposition des enseignants des banques de tests de positionnements couvrant la majorité des concepts de L1 et individualiser plus largement les parcours (étudiants en situation de handicap, étudiants salariés...).

-Le soutien pédagogique et méthodologique aux étudiants de L1 en difficulté sera maintenu : (budget ARE - Aide à la Réussite des Etudiants – d'un montant de 240 k€ en contrats étudiants, essentiellement pour du tutorat, et 1 900 h d'enseignement pour des actions de soutien, auquel s'ajoute le budget ORE pour les enseignants référents et du tutorat étudiant).

- **Parcoursup et le portail MASTER**

En 2020, il y aura lieu d'assurer la mise en place de la plateforme Parcoursup pour la 3^{ème} consécutive en tenant compte des évolutions proposées par le MESRI (rapport du comité de suivi de la loi ORE du 7 octobre 2019). Le suivi de qualité en matière d'information et d'inscription administrative des étudiants avec un accompagnement dédié (le centre d'appel Hotline a reçu, en 2019, 8 328 appels téléphoniques) sera pérennisé. Le portail Master connaîtra sa 4^{ème} année consécutive de mise en œuvre.

- **Le remplacement de la PACES**

En 2020, la réforme de l'accès aux études de santé impliquera 14 mentions de licences et prolongera les évolutions engagées sur les licences.

- **L'universitarisation des formations paramédicales**

L'UCA est engagée dans l'universitarisation des études de soins infirmiers et délivre le grade de licence aux diplômés des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) d'Auvergne.

Une demande d'accréditation est en cours auprès du MESRI pour le diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée en santé.

1.2. L'évaluation et l'accréditation de l'offre de formation par l'HCERES

L'année 2019-2020 est l'année de l'habilitation et de l'accréditation de l'offre de formation selon un calendrier serré imposé par l'HCERES. Le dossier d'accréditation de l'offre de formation 2021-2026 doit être envoyé au HCERES le 1^{er} avril 2020. Le choix a été fait de s'appuyer sur les futurs instituts, les animateurs actuels des collegiums étant en charge de coordonner les actions.

1.3. La cellule Système d'Information Scolarité

Un travail important a été réalisé afin de paramétrer sur Apogée l'intégralité des charges d'enseignement nécessaires et connaître la charge d'enseignement théorique. Ce travail a été complété par un nouveau développement sur le logiciel Geisha pour permettre la saisie des services d'enseignement à la matière ou élément constitutif.

L'UCA est en capacité de comparer les charges théoriques et les charges réelles afin de suivre le coût de chaque formation. Il reste encore à affiner le paramétrage sur 2020 avec un calendrier avancé des conseils de perfectionnement, des conseils de gestion des composantes et des CFVU.

1.4. L'Observatoire des Formations et du Devenir des Etudiants (OFDE)

L'ensemble des enquêtes d'insertion professionnelle (ministérielles, à moins d'un an de l'obtention du diplôme) sont réalisées par l'OFDE (certifié ISO 9001 pour la 3^{ème} année consécutive) afin d'assurer l'impartialité et la fiabilité des résultats affichés. Les enquêtes (taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle mais aussi type d'emploi, niveau de l'emploi et localisation) sont accessibles à tous les publics via le site web de l'UCA. En 2020, l'Observatoire réalisera un suivi de cohorte sur la réussite en licence pour analyser les facteurs de réussite et d'échecs afin de repérer les profils des étudiants en difficulté, notamment les étudiants inscrits dans des dispositifs de remédiation.

2. LA CELLULE D'APPELS D'OFFRE, PROJETS, CONVENTIONS

2.1. Les appels d'offres

La cellule a mis en place une veille sur les appels d'offres et appels à projets du périmètre de la Formation. Elle accompagne les porteurs de projet en coordonnant l'exécution administrative et financières des projets. Depuis sa création la cellule a transmis aux composantes plus de cent avis d'appels d'offres ou à projets, elle accompagne actuellement une dizaine de projets en cours de réalisation comme les PIA écri+ et ASPIE Friendly.

2.2. Les conventions

Les conventions de partenariat participent au rayonnement de l'établissement. Dans le domaine de la formation, l'UCA a des partenariats d'importance avec la Région Auvergne Rhône Alpes, le Rectorat ou Michelin. La cellule apporte son expertise pour la préparation et les négociations des conventions puis intervient dans l'instruction administrative et finalement dans le suivi du partenariat sur le plan financier.

- En 2018, 248 conventions ont été instruites par la cellule.
- En 2019, à ce jour, 170 conventions ont été accompagnées.

3. L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE (IPPA)

3.1. Le soutien à l'innovation pédagogique, à l'aide ou non du numérique

- La sensibilisation et l'incitation des enseignants-chercheurs à transformer leurs enseignements au profit de méthodes pédagogiques plus actives mettant l'étudiant au cœur du dispositif d'apprentissage : Conférences des Journées de la Pédagogie Universitaire, PEPI (Partage d'Expériences en Pédagogie Innovante), journée annuelle de retours d'expériences d'enseignants, cafés pédagogiques mensuels ; développement du site web IPPA et diffusion hebdomadaire dans la Lettre du Personnel de 3 à 6 actualités, et l'Influx d'évènements à venir autour de la Pédagogie Universitaire.
- L'accompagnement par les ingénieures pédagogiques de projets pédagogiques innovants imaginés par les enseignants (aide à la conception et à l'évaluation).
Un appel à projets par an : SIP pour Soutien à l'Innovation Pédagogique en privilégiant les démarches collectives, l'interdisciplinarité, les transformations pédagogiques durables favorisant la réussite des étudiants. (31 projets retenus, 180 enseignants impliqués).
- Le développement de nouvelles modalités d'apprentissage via la mise à disposition des enseignants de dispositifs et d'outils numériques, d'aide à la création et à l'utilisation de ressources pédagogiques.
- Un appel à projets exceptionnel intitulé SIP-ORE 2019, en partenariat avec le programme Learn'In Auvergne (LIA) du projet I-Site CAP 20-25, exclusivement consacré aux dispositifs pédagogiques innovants des parcours adaptés de licence dans le cadre de la loi ORE (parcours renforcés, progressifs, ou accélérés traduits dans un contrat pédagogique personnalisé), les dispositifs présentiels, à distance ou hybrides, utilisant ou non le numérique ; 1 600 étudiants concernés.
- Déploiement de l'apprentissage par programme (AP) et l'approche par compétences (APC).
- La formation des enseignants à la pédagogie universitaire, à l'aide ou non du numérique.
- Le Pôle IPPA propose un catalogue de 20 ateliers de formations différentes proposées plusieurs fois chacune, tout au long de l'année à tous: pédagogies actives ; dispositif numérique de formation, utilisation du numérique et de l'audiovisuel ; interactivité ; évaluation des apprentissages et des étudiants ; utilisation des ressources en ligne ; travail de groupes.
- Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des nouveaux maîtres de conférences.
- Mise en place d'un groupe de travail pour imaginer les contours d'une prime de reconnaissance de l'engagement pédagogique (PREP).
- La production de ressources pédagogiques multimédia par des personnels dédiés et avec des moyens techniques professionnels.

- Incitation via l'Appel à Projets SIP (Soutien à l'Innovation Pédagogique) à la mise en place d'approches pédagogiques actives centrées sur l'apprenant.
- Création de dispositifs d'accompagnement des étudiants (tests de positionnement, parcours de renforcement et de remédiation, guides des études, syllabus détaillés, etc.).
- Flexibilisation des parcours avec des approches de formation hybrides et à distance.
- Mise en place des modalités d'évaluation des apprentissages des étudiants à visée formative (contrôles continus, évaluations fines).
- Approfondissements disciplinaires et développement des compétences transversales (méthodologie de travail universitaire, analyse critique, réflexivité, compétence rédactionnelle).

3.2. Tutorat pédagogique et méthodologique

- Extension du tutorat innovant de Santé (*ayant reçu l'agrément de la DGESIP pour sa qualité*) aux filières droit, économie, gestion (84 k€ / an depuis 2017 via un financement Région) : tutorat par les pairs, placé sous la responsabilité des étudiants eux-mêmes avec le soutien et l'encadrement d'enseignants référents et l'appui de méthodes pédagogiques innovantes, plus interactives, moins scolaires, faisant davantage appel aux nouvelles technologies, de nature à stimuler et remobiliser les étudiants confrontés à des difficultés.
- Reconnaissance de l'implication des étudiants dans le tutorat (validation de crédits, d'UE optionnelle en L3, ...).
- Soutenir l'aide spécifique aux étudiants étrangers, notamment via des cours de FLE.

3.3. Universités Numériques Thématiques

L'UCA incitera les enseignants des licences scientifiques à collaborer avec des UNT comme UNISCIEL qui propose de nombreux packs d'aide à la mise en place de dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants.

4. LA FABRIQUE – REUSSITE, ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

4.1. Création de « la Fabrique, réussite, orientation et insertion »

L'année 2019 a été l'année de la création d'un nouveau service au sein de la Direction de la Formation : « **La Fabrique, Réussite, Orientation et Insertion** ». Ce service est né de la réunion de deux services existants le **BAIP** : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle et le **PAcIO** : Pôle accueil information orientation ainsi que le **projet MonPassPro**, projet NCU : Nouveau Coursus à l'Université financé par l'ANR dont l'UCA a été lauréat en 2017.

Le contexte : depuis juin 2018, l'UCA met en œuvre *MonPassPro (RéoPass)*, projet lauréat dans le cadre de la première vague d'appels à projets Nouveaux Coursus à l'Université, du 3^{ème} Programme d'Investissement d'Avenir, dont le financement sur 10 ans permet la mise en place de nouvelles actions pour les étudiants. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer à la fois l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants. Il ne pouvait donc se concrétiser sans l'appui des deux services concernés, le Pôle Accueil Information et Orientation (PAcIO) et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP). Depuis la fusion des deux universités, ces deux services étaient dans deux pôles distincts de la Direction de la Formation. Le BAIP était intégré au pôle 4 « Formation continue » et le PAcIO constituait le pôle 3.

L'objectif de créer un pôle unique est de **mieux coordonner l'ensemble des actions au bénéfice des étudiants en matière d'orientation et d'insertion mais aussi d'avoir une meilleure structuration et visibilité au sein de l'établissement. Ce service constitue donc un seul et même pôle au sein de la Direction de la Formation.**

L'identité : l'identité et le nom « La Fabrique, réussite, orientation, insertion » est le résultat d'un vote en ligne organisé en juin 2019 auprès des étudiants. Ce sondage avec plus de 1000 votants a été un succès et a permis de choisir un nom original et percutant reprenant les points forts de la fusion des 3 entités.

Les missions assurées sont les suivantes :

- Accueil et information des étudiants
- Accompagnement individuel d'étudiants dans leur projet d'orientation et/ou leur projet d'insertion professionnelle
- Accompagnement individuel d'étudiants « à besoins spécifiques » dans leur construction de projet d'orientation
- Mise en place d'ateliers à destination des L1 en demande de réorientation ou en questionnement sur leur choix d'étude ou de métiers
- Participation à des forums, des salons de l'enseignement supérieur
- Encadrement de la pratique des stages : réglementation, outils dédiés
- Coordination des UE libres : stage ; AFEV ; étudiant ambassadeur
- Mise en place de partenariats avec des entreprises, association
- Montée en puissance pour www.ucapro.fr, plate-forme de diffusion d'offres aux étudiants et annuaire d'Alumni pour les formations de l'UCA
- Veille informationnelle sur l'orientation et l'insertion.

4.2. Les objectifs pour 2020

- Faciliter la transition lycée-enseignement supérieur (journées d'immersion pour lycéens, présentation de l'offre de formation aux lycéens par des DEPA...).
- Améliorer le repérage et l'aide à la réorientation d'étudiants de L1 en grande difficulté et ne souhaitant pas poursuivre à l'université. Pour ce faire, l'UCA a obtenu le financement sur 10 ans d'un NCU intitulé « Mon Pass Pro » (1ère vague du PIA3, début juin 2018) ayant pour objectif la détection précoce et l'accompagnement des étudiants potentiellement décrocheurs et/ou en souhait de réorientation.
- Continuer le développement du réseau professionnel « **UCA Pro** » avec le concours de la Région.
- En 2020, La Fabrique travaillera en étroite collaboration avec les services de l'Orientation de la Direction de la Formation de la Région. En effet, la loi du 5 septembre 2018 a donné de nouvelles compétences à la Région en matières d'orientation. Une agence régionale de l'orientation va être créée à laquelle participera l'université.

5. DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE

L'activité (dont contrat de professionnalisation) concerne un peu plus de 5 M€ avec une implication très hétérogène des composantes : l'IAE et l'IUT de Clermont étant les opérateurs principaux. La structuration de l'activité au sein de l'établissement et sa stratégie de développement sont liés à la mise en œuvre de la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnelle ».

5.1. Les opportunités pour 2020

- Application d'une politique tarifaire unique pour 2020
- Création d'outils de communication dédiés pour faire connaître l'offre
- Travaux sur l'émargement électronique des stagiaires
- Adoption d'un logiciel de gestion commun pour assurer le pilotage de la FC
- Instauration d'une politique d'intéressement pour les enseignants qui s'investissent dans la FC
- Structuration de l'activité au sein de l'établissement UCA cible
- Réingénierie des diplômes en blocs de compétence pour la nouvelle offre de formation (contrat 2021-26)
- Partage de l'expérience de l'UCA en matière d'enseignement à distance
- Projet DéCOdES pour améliorer la communication sur l'Offre UCA.
- Inauguration d'un forum de la formation professionnelle à l'UCA pour 2020.

5.2. L'adaptation de l'établissement à la réforme du 5 septembre 2018

La loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" du 5 septembre 2018 est porteuse de transformations majeures en matière de formation professionnelle et d'apprentissage. Cette loi bouleverse la gouvernance de la formation professionnelle. Elle réduit le nombre des instances et centralise la gestion des fonds au sein du nouvel établissement : **France Compétences**.

5.3. Le développement de l'alternance

En lien avec les nouvelles règles sur l'apprentissage, l'objectif est d'augmenter le nombre de formations proposées par alternance et du nombre d'alternants afin de répondre à la diversification des publics étudiants, des modalités pédagogiques, au renforcement des liens avec le milieu socio-professionnel, à l'amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants. Les évolutions du contexte national vont demander des efforts d'adaptation. Le pôle FC de la DF accompagne toutes les formations qui souhaitent proposer de l'alternance sur l'ingénierie de formation et la connaissance de la réglementation (création d'une cellule « alternance » avec le recrutement d'un personnel dédié ; assurant le lien avec le CFA du supérieur, FormaSup, partenaire privilégié, même si bien entendu d'autres CFA interviennent dans les formations UCA).

Il est important aujourd'hui de référencer l'offre universitaire éligible à l'alternance (DN et DU sur le marché de la formation professionnelle) et de faire des choix politiques en matière d'organisation et de pilotage de l'alternance.

5.4. L'Offre de formation de l'UCA sur la nouvelle application national CPF : moncompteformation.gouv.fr

Le lancement d'une application CPF a été annoncé pour l'automne 2019 par la Caisse des Dépôts et Consignations avec une ouverture grand public en novembre 2019.

Désormais, les usagers pourront ainsi voir, comparer et acheter directement une formation sur le nouveau service dématérialisé moncompteformation.gouv.fr (système d'information du compte personnel de formation créé par l'article L.6323-8 du code du travail) et utiliser leurs droits (CPF) à formation.

L'enjeu pour notre établissement est d'établir et alimenter un catalogue grand public d'une offre lisible et accessible à tous avec des conditions générales d'utilisation restrictives comprenant des délais d'acceptation, d'inscription du

candidat, et de réalisation de la formation très courts nécessitant une certaine réactivité de la part des acteurs. Une stratégie devra être adoptée par les composantes sur les formations qu'elles souhaitent faire apparaître sur cette application nationale.

5.5. L'obligation de la certification

Seuls les formations sanctionnées par une certification inscrite au RNCP ou au répertoire spécifique seront finançables par le CPF. C'est **France Compétences** qui établit et actualise le répertoire national des certifications professionnelles et le répertoire spécifique.

Les établissements d'enseignement supérieur publics accrédités conformément à l'[article L. 613-1 du code de l'éducation](#) après évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) sont réputés avoir satisfait à l'obligation de certification. Pour rester visible sur le marché de la formation, il y aura lieu d'enregistrer nos DU et nos formations courtes au RNCP. La certification Qualité devra être apposée dans l'offre de formation publiée dans l'application « *moncompteformation* ». D'autant plus que l'enregistrement de droit n'empêche pas France Compétence d'exercer un contrôle qualité sur les formations de l'UCA.

5.6. La transformation de l'offre en blocs de compétences

Désormais, « *les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences* ». En l'absence de structuration en blocs, la certification ne peut être enregistrée au RNCP. Un des chantiers prioritaires sur le prochain contrat est donc la transformation de l'offre de formation avec les équipes pédagogiques, dans une approche compétences, et de modulariser celle-ci en blocs de compétences capitalisables pour favoriser l'individualisation des parcours, notamment via la VAE.

Mission « vie universitaire »

Le projet annuel de performance pour le budget 2020 concerne la mise en œuvre de la politique « vie universitaire » de l'UCA.

La « vie universitaire » renvoie aux notions de « vie étudiante » et de « vie des personnels ».

La « vie étudiante » regroupe à l'université tout ce qui concerne les étudiants hors pédagogie, scolarité et insertion professionnelle notamment. Elle est mise en œuvre par la DVU (1), et au sein de celle-ci notamment par la MVE (2).

La « vie des personnels » regroupe l'action sociale et les actions en faveur des personnels dans les domaines culturels, sportifs, de loisirs et de bien-être au travail. Elle est mise en œuvre notamment par le CLASS (3).

D'autres services interviennent également dans la vie étudiante, comme le SUC, le SUAPS, le SSU (dont le SUH), la BCU, le service communication... Ces services établissent leur propre Projet annuel de performance.

1. LA DVU

La mission de la DVU est d'assurer l'information des étudiants et de proposer des moyens d'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants au quotidien. Pour ce faire elle met en œuvre un plan d'actions en cohérence avec les missions, les objectifs et les moyens humains et matériels à disposition.

La DVU développe des projets transversaux permettant d'enrichir la vie du site en lien avec les directions des services centraux et tous les partenaires externes, et notamment le CROUS dont les missions relèvent du domaine « vie étudiante ».

Elle assure un appui et une coordination administrative des services centraux relevant de la vie universitaire et politiquement pilotés par l'ensemble des établissements associés à l'UCA : Service de Santé Universitaire (SSU), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), Service Université Culture (SUC), et la Bibliothèque universitaire (BU) hors du domaine de la recherche.

Les sites territoriaux font bien sûr partie du périmètre d'action de la DVU dans tous les aspects de la Vie étudiante.

Les principaux dossiers que le budget 2020 permettra de mettre en œuvre concernent les étudiants (1.1.) et les personnels hors actions du CLASS (1.2.). Le Fonds Subventions, Initiatives, Prix concerne à la fois les étudiants et les personnels (1.3.).

1.1. Les étudiants

- Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Gestion avec les services concernés de la CVEC mise à place à la rentrée 2018. L'année universitaire 2019-20 est celle où la CVEC collectée au titre de l'année 2018-19 va être pleinement utilisée, notamment dans le cadre d'appels à projets lancés à la rentrée 2019. De 90 € en 2018-19 la CVEC dont doivent s'acquitter les étudiants passe à 91 € pour 2019-20.

- Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

Composante de la CVEC ce fonds permet de subventionner des projets d'associations étudiantes. La mise en place de la CVEC donne des moyens supplémentaires à ce fonds.

- Charte de labellisation des associations étudiantes
Une communication est faite pour augmenter le nombre d'associations labellisées. En contrepartie de cette labellisation et des engagements qu'elle comporte les associations peuvent officiellement communiquer en tant qu'associations de l'université.
- Le Prix de l'engagement étudiant
Après deux années d'existence, en partenariat avec la Ville de Clermont-Fd, la Fondation UCA et le CROUS, la pérennité de ce prix dépendra de la position de la Ville, principal financeur, après les prochaines échéances électorales. Ce prix se décompose comme suit :
Grand Prix « Étudiant.e engagé.e », Grand Prix « Entraide, paix, justice », Grand Prix « Environnement », Grand Prix « Innovation sociale », Grand Prix « Vie étudiante », Grand Prix « Territoires », Grand Prix « Culture » et Grands Prix « scientifiques ». La plupart de ces prix se décomposent en un premier prix d'une valeur de 3000 € et d'un accessit de 1500 €.
- Les contrats étudiants
Il existe trois types de contrats : Aide à la Réussite des Etudiants (ARE), Vie Etudiante (VE), Appui aux personnels des Services (APS). La DVU assure le suivi de l'enveloppe financière dédiée en lien avec les composantes et services utilisateurs. Pour 2019-20 la dotation en heure s'élève à 20 408 heures soit 317 344 €.
- Les statuts étudiants
Il s'agit des statuts étudiant responsable associatif, étudiant artiste (en lien avec le SUC), étudiant engagé à servir dans la réserve, étudiant sapeur-pompier volontaire. La DVU participera à la communication pour faire connaître ces statuts, gérer les candidatures, étudier des dossiers, organiser les commissions de validation, et assurer le suivi avec les composantes.
- UE libres transversales
Les statuts étudiants ci-dessus donnent lieu à une UE libre, que les étudiants peuvent choisir si la maquette de leur diplôme la prévoit (en principe en L3).
L'année 2019-20 marquera la possibilité d'ouverture de l'UE libre étudiant engagé associatif à des associations non étudiantes, sous réserve d'une convention entre l'UCA et l'association.
- Conventions
Etablissement des conventions relevant de la DVU et appui des autres services* en lien avec la vie universitaire pour l'établissement de leurs conventions, participation au Comité convention hebdomadaire, suivi de la mise en œuvre.
(* SUAPS, SUC, SSU, BCU)
- Services Civiques
Gestion des Services Civiques de l'université, accueillis depuis la rentrée 2018. Gestion en lien avec les composantes et services utilisateurs.
- Service National Universel
Nouveauté à partir de la rentrée 2019, l'UCA peut accueillir de jeunes appelés entre 15 et 16 ans, encore sur la base du volontariat pour cette phase expérimentale, afin qu'ils réalisent la 2^{ème} étape du SNU, dite phase d'intérêt général, d'une durée de deux semaines, ou deux fois une semaine, ou 84 heures perlées sur l'année.

- Contrat d'objectifs et de moyens avec la Région dans le cadre du SRESRI

Si ce contrat prévoit des financements régionaux, l'établissement doit en faire l'avance avant d'obtenir un remboursement.

Le COM Région qui relève de la DVU est le projet d'épicerie solidaire sur le campus des Cézeaux pour un budget d'investissement de 50 000 € (thème « Vie de campus »).

1.2. Les personnels

La DVU, hors CLASS, s'adresse aux personnels dans le cadre du Plan de mobilité et des abonnements aux transports en commun.

Le Plan de mobilité (PDM)

Portage administratif du PDM de l'établissement en lien avec la VP Responsabilité sociétale et environnementale.

Les abonnements aux transports en commun

La signature du PDM permet aux personnels une réduction de 15 % sur les abonnements de la T2C. La DVU gère les demandes des personnels pour la prise en charge employeur de la moitié du coût des abonnements aux transports en commun, après déduction des 15 % le cas échéant.

1.3. Le Fonds Subventions, Initiatives, Prix (SIP)

Créé en fin d'année universitaire 2018-19 ce fonds permet d'attribuer une subvention à une association de personnels ou d'étudiants, une aide financière pour une initiative d'un personnel ou d'un étudiant ou de doter un prix. A ce jour les prix dotés sont les prix étudiants pour les festivals du Court-métrage, Traces de Vie, Vidéoformes et les Rendez-vous du Carnet de voyages.

2. LA MAISON DE LA VIE ETUDIANTE

La Maison de la vie étudiante constitue à la fois un ensemble de bâtiments dédiés à la vie étudiante et à la vie universitaire mais également un « service » - rattaché à la Direction de la Vie Universitaire – dont les missions s'articulent autour de la vie étudiante et de la vie associative étudiante.

Les projets portés par la MVE pour l'année 2020 concerneront ces 2 aspects qui parfois se confondent.

Ces projets seront initiés et/ou menés en collaboration avec des associations étudiantes, des étudiants en contrat vie étudiante, des volontaires en service civique, des services de l'université (DVU, SUC, CLASS...), des partenaires extérieurs (CROUS, Ville Clermont...).

Ils seront aussi menés en accord avec la politique vie étudiante portée par la vice-présidente étudiante.

Ils seront au cœur de l'activité de la responsable de la Maison de la vie étudiante, seul agent dédié à cette mission.

2.1. Maintenir le bon état de fonctionnement des bâtiments de la MVE et améliorer leur fonctionnalité

Cet aspect suppose une collaboration étroite et régulière avec la DIL pour la logistique, la maintenance, le nettoyage et le SPR pour la sécurité.

En 2020, le travail de vigilance, de renouvellement de matériel en vue d'une amélioration des équipements sera poursuivi (achat mobilier, renouvellement équipement informatique).

2.2. Favoriser les échanges entre les différents occupants des bâtiments

Personnels des services universitaires, des associations étudiantes hébergées, des organismes extérieurs hébergés. Les temps d'échanges à raison de 2 par an seront maintenus en 2020 : ceux-ci sont l'occasion de partage d'information, de communication sur les projets de chacun, les changements de service

2.3. Développer l'utilisation des locaux

Les locaux sont globalement de plus en plus sollicités et particulièrement la salle polyvalente. D'une vingtaine de réservations annuelles, ce fut plus de 50 réservations qui ont été accordées en 2018-2019. En 2020, l'augmentation de l'utilisation de cette salle polyvalente pourrait être favorisée notamment auprès des associations étudiantes.

Les espaces en accès libre pour les étudiants (3 salles de travail et 1 salle informatique) sont utilisés de manière massive à certaines périodes de l'année universitaire (novembre décembre puis mars avril).

Le matériel d'impression de la salle informatique a été renouvelé en septembre 2019 et devrait permettre un accès à tous les étudiants. En 2020, la fréquentation de cette salle devrait aller en augmentant.

Un aménagement spatial de cette salle sera fait en 2020 avec éventuellement l'acquisition de mobilier plus adapté à une utilisation pour les impressions. Ce réaménagement et nouvel équipement sera étudié avec la DOSI.

2.4. Développer l'offre de pratique musicale libre

Depuis début 2019, le studio son est équipé dans la partie régie d'un piano acheté par la MVE. Cet espace ainsi que le piano est mis à la disposition des étudiants pour la pratique musicale libre.

Le développement de cette pratique et de ce lieu fait l'objet du projet d'accueil d'une volontaire en service civique depuis septembre jusqu'en avril 2020. Le développement passera par l'organisation d'événements dans ce lieu, par l'achat d'équipement supplémentaire (micro, amplis) et par la collaboration avec le SUC.

2.5. Redéfinir l'activité du BVE

Le Bureau de la vie étudiante est un seul local situé à la MVE. Le local de l'UFR lettres a été vidé faute de fréquentation suffisante.

La fréquentation du BVE et son fonctionnement tend à évaluer ces dernières années et oblige à redéfinir le rôle de ce lieu universitaire. L'activité de l'année permettra d'organiser cette réflexion voire une enquête auprès des

étudiants pour connaître leurs attentes : un lieu ressource pour les associations ? un lieu convivial pour les étudiants ou pour tous ? un lieu d'information ? un lieu d'animation ?

2.6. Développement de l'engagement associatif étudiant

L'engagement des étudiants est valorisé par l'université et la MVE est en charge du statut étudiant responsable associatif et de l'UE libre étudiant engagé dans une association étudiante.

En 2019-20, la MVE va multiplier les temps de formation proposées aux étudiants qui ont ce statut et/ou qui s'ont inscrits dans l'UE libre. Pour cela, des nouveaux partenaires seront mobilisés pour effectuer ces formations : Article 1 et Job Ready pour les formations sur l'identification des compétences, AnimaFac pour les formations de gestion associative.

Les formations sur la prévention des risques, sur la vie étudiante, sur la sécurité en collaboration avec les services universitaires compétents seront toujours proposées.

3. LE SERVICE CULTURE LOISIRS ACTION SOCIALE SPORTS

3.1. Culture, loisirs et sport

A travers son volet culturel, le CLASS a pour mission de favoriser l'accès des personnels UCA à une offre en culture, loisirs et sport variée et de qualité, propre à contribuer à leur épanouissement personnel et professionnel.

- Maintenir le niveau et la diversité de l'offre individuelle :
 - La billetterie subventionnée ;
 - Les spectacles et matchs découverte à tarif préférentiel ;
 - Les réductions sur présentation de bons de réduction et/ou de la carte professionnelle.

- Développer les actions collectives, sur et en dehors du lieu de travail, afin de favoriser le lien entre les personnels et le sentiment d'appartenance à l'UCA :
 - Soirées type entreprise autour d'un thème ou d'une activité donnée ;
 - Sorties découvertes le week-end ;
 - Ateliers ou sessions d'initiation, etc.

- Poursuivre les actions ciblées en faveur des enfants des personnels :
 - Opération « bons cadeau de Noël » d'un montant de 20 € par enfant de moins de 12 ans (1500 bénéficiaires) ;
 - Arbre de Noël des enfants du personnel ;
 - Chasse aux œufs de Pâques ;
 - Activités proposées pendant les congés scolaires, etc.

- Favoriser le bien-être sur le lieu de travail en poursuivant les propositions gratuites régulières sur l'ensemble des sites universitaires : initiation à la relaxation, relaxation sonore, sophrologie, massages sur siège, etc.

- Favoriser et valoriser l'activité physique des personnels :
 - Sessions d'activités physiques de niveau modéré, sur le temps de pause méridien ou en fin d'après-midi, à proximité immédiate des lieux de travail ;
 - Challenge entreprise dans le cadre d'événements sportifs divers ;
 - Olympiades des personnels UCA.

- Impliquer la communauté universitaire dans la construction de l'offre du CLASS par l'intermédiaire des commissions culture semestrielles.
- Maintenir la qualité du service rendu à l'utilisateur à travers la tenue de permanences hebdomadaires dans les locaux du CLASS, à l'IADT et sur les autres sites universitaires clermontois. Cette régularité et l'amplitude horaire d'ouverture au public nécessite le maintien de deux postes de gestionnaires (ETP temps plein) pour l'action culturelle.
- Participer à l'animation de la vie universitaire et favoriser le « vivre ensemble » :
 - Organisation d'un marché sur le campus des Cézeaux à destination des personnels et des étudiants ;
 - Appui aux directions et composantes dans l'organisation d'événements de type « team building » (accueil des nouveaux personnels...).
- Sensibiliser la communauté des personnels à diverses thématiques sociétales et de la vie courante :
 - Organisation de forums sur des thématiques transversales à l'action sociale et à l'action culturelle (exemple : vacances, immobiliers, handicap, etc.) ;
 - Valorisation des produits en circuit court et du monde agricole (marché du campus, paniers locaux...).
- Poursuivre le développement d'offres individuelles et collectives à destination des agents des sites universitaires territoriaux.
- Continuer et étendre le montage de projets en collaboration avec d'autres acteurs UCA (SUAPS, SUC, Cellule de diffusion de la culture scientifique, BCU, BibliAuvergne, Mission handicap DRH, Santé au travail...).

3.2. Action sociale

- Mettre en place et communiquer les nouvelles modalités d'attribution des prestations sociales au 1er janvier 2020.
- Maintenir un délai de traitement des demandes inférieur à 1 mois (hors période de fin d'année).
- Fiabiliser et dématérialiser le dépôt et la gestion des prestations sociales.
- Depuis sa création en mode UCA et déjà précédemment dans son format UBP, le CLASS a pour projet de service la mise en place d'un système d'information pour l'ensemble de son périmètre.
- Compte tenu du nombre croissant de demandes d'aides, cet outil devient indispensable à la bonne gestion des prestations sociales UCA. D'une part pour faciliter et fiabiliser l'instruction des dossiers qui répondent à de nombreux critères, variables d'une prestation à l'autre, et d'autre part pour permettre d'établir un réel suivi des demandes avec les demandeurs. Un dépôt et une instruction dématérialisés permettraient un gain de temps considérable dans le traitement des demandes. Actuellement, selon la charge du service, certaines demandes peuvent mettre plusieurs mois à aboutir, de la réception du dossier à la réception du paiement par le personnel sur son compte bancaire, fragilisant certains collègues en situation précaire.
- Un logiciel adapté a déjà été identifié avec l'appui de la DOSI.

3.3. Crèche universitaire

- Mettre en place les nouvelles modalités du marché de gestion 2020-2023.
- Accompagner les projets pédagogiques de la crèche à travers le COPIL.

Mission « relations internationales »

Introduction

L'Université cible Clermont Auvergne, notamment au travers du programme WOW en charge de la stratégie internationale du projet I-SITE CAP 20-25 et de la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF), a vocation à promouvoir l'internationalisation de la recherche et de la formation. Dans ce contexte, une politique coordonnée d'appels à projets sur ressources propres sera mise en œuvre afin de créer une meilleure synergie entre les projets internationaux qui relèvent de la politique de l'établissement et ceux qui s'inscrivent dans le cadre de la politique de site.

Ces dispositifs seront complétés par des financements européens Erasmus crédités au budget de l'établissement et permettant essentiellement de soutenir le développement de la mobilité étudiante à des fins d'études ou de stages. Par ailleurs, l'amélioration continue des conditions d'accueil et d'intégration des publics internationaux constitue une priorité affirmée par la participation de l'établissement au réseau européen Euraxess et au label Bienvenue en France. Le rattachement récent du FLEURA à la Direction des Relations Internationales pour créer la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie participe également à cet objectif.

Enfin, la DRIF a vocation à représenter institutionnellement l'établissement au sein des réseaux internationaux de l'enseignement supérieur (Campus France, AUF, IDA, Jacques Cartier) en coordination avec les établissements membres de l'UC2A.

1. LES APPELS A PROJETS SUR RESSOURCES PROPRES

1.1. Mobilité internationale sortante

- Objectifs : favoriser la mobilité internationale des Chercheurs/Enseignant-Chercheurs, Personnels Administratifs de l'Université Clermont Auvergne.
- Actions : 40 000 € pour soutenir forfaitairement, en complément des composantes et laboratoires, les missions en direction des partenaires de l'établissement pour des courts séjours d'une durée < ou égale à 15 jours
- Indicateurs : Nb de mobilités réalisées, analyse qualitative des rapports de mission

1.2. Accueil d'invités internationaux

- Objectifs : soutenir l'accueil, dans les composantes et les laboratoires, de chercheurs et enseignants-chercheurs exerçant à l'étranger pour contribuer à des projets de recherche et/ou de formation.
- Actions : 160 000 € pour financer des Per Diem compris entre 5 et 28 jours par invité et attribuer des forfaits d'aide à la prise en charge du transport par les laboratoires ou composantes.
- Indicateurs : Nb d'accueil réalisés, analyse qualitative des rapports de séjour

1.3. Summer schools

- Objectifs : soutenir l'organisation de programmes internationaux de courte durée au sein de l'établissement dans l'objectif de valoriser des thématiques d'expertise locales et de structurer des relations partenariales.
- Actions : 25 000 € pour financer une partie des frais de fonctionnement de ces programmes.
- Indicateurs : Nb de programmes financés, analyse des retombées

2. LES CONVENTIONS DE MOBILITE ERASMUS

2.1.Erasmus études

- Objectifs : favoriser la mobilité intra-européenne des étudiants et des personnels de l'Université Clermont Auvergne dans le cadre des partenariats d'échanges Erasmus.
- Actions : 426 988 € pour soutenir la mobilité étudiante, 43 279 € pour soutenir la mobilité des personnels, 30 093 € pour la promotion du programme et la mise en place d'actions pédagogiques innovantes, 20 507 € pour la contribution à la masse salariale mobilisée par la gestion du programme.
- Indicateurs : Nb de mobilités réalisées, analyse qualitative (Rapport Erasmus)

2.2.Erasmus stages

- Objectifs : favoriser la mobilité intra-européenne des étudiants et des personnels de l'Université Clermont Auvergne & Associés dans le cadre de relations avec des organismes socio-économiques.
- Actions : 502 326 € pour soutenir la mobilité étudiante, 33 220 € pour soutenir la mobilité des personnels, 35 554 € pour la promotion du programme et la mise en place d'actions pédagogiques innovantes.
- Indicateurs : Nb de mobilités réalisées, analyse qualitative (Rapport Erasmus)

NB : il faut noter que le soutien à la mobilité étudiante est complété par plusieurs enveloppes financières dont la gestion incombe à la DRIF sans délégation de crédits au budget de l'établissement : Ministère (577 600 €), Région (1 100 005 €).

3. L'ACCUEIL ET L'INTEGRATION DES PUBLICS INTERNATIONAUX

3.1.Euraxess

- Objectifs : Offrir une information et une assistance personnalisées aux chercheurs et à leur famille avant leur venue en Auvergne, pendant leur séjour ou après leur départ
- Actions : 10 000 € pour la cotisation au réseau et des frais de fonctionnement liés à l'organisation d'événement et la communication
- Indicateurs : Nb de chercheurs accueillis, nb d'activités organisées... (Rapport d'activités)

3.2.Bienvenue en France

- Objectifs : Déploiement local de la stratégie gouvernementale « Bienvenue en France »
- Actions : 40 000 € pour des actions relatives à l'enseignement du FLE aux publics identifiés en difficulté et 80 000 € pour des actions relatives au renforcement et à la structuration des activités de l'Espace d'Accueil Etudiants mis à disposition via la subvention fléchée pour charges de services publics.
- Indicateurs : Nb de bénéficiaires, Nd d'actions réalisées, obtention label...

3.3.Le FLE

- Objectifs : Assurer des formations en Français Langue Etrangère en FI et en FC au sein du centre FLEURA en se recentrant sur les publics internes à l'UCA dans un objectif d'accompagnement à la réussite des étudiants internationaux et d'intégration des chercheurs étrangers.
- Actions : 45 000 € de frais de fonctionnement, 10 000 € de budget d'investissement informatique et 579 360 € de masse salariale couverts par les frais d'inscription aux formations et certifications ; 118 503 € de frais de gestion de projet à destination des publics réfugiés pris en charge sur subventions fléchées (AUF, DRAC, Fondation de France).
- Indicateurs : Label qualité CIEP, Nb d'inscrits, besoins exprimés/besoins couverts

4. LA PROMOTION DE L'ETABLISSEMENT

- Objectifs : Assurer la représentation de l'établissement en coordination avec les partenaires de l'UC2A.
- Actions : 69 000 € pour la cotisation aux réseaux, les opérations de protocole (cadeaux, accueils), la participation aux salons & séminaires, l'organisation d'événement.
- Indicateurs : Rapport d'activité & de missions

Mission « recherche, innovation et valorisation »

1. POURSUIVRE L'OUVERTURE DE LA RECHERCHE A LA DEMANDE SOCIALE

La politique recherche de l'UCA se construit sur une politique de site forte axée sur la pluridisciplinarité scientifique, l'internationalisation de la recherche et sa valorisation au sens large avec l'idée d'ouvrir toujours plus la recherche à la demande sociale.

1.1. Articulation entre recherche à l'UCA et projet I-SITE sur des sujets à fort potentiel sociétal

L'UCA va connaître au 1^{er} janvier 2021 une profonde transformation structurelle en devenant établissement expérimental au sens de l'ordonnance de décembre 2018.

La politique scientifique du nouvel établissement s'appuiera sur la dynamique initiée sur le site clermontois depuis la fin des années 2000 : notamment l'implication forte des partenaires académiques et la pluridisciplinarité autour de thèmes fédérateurs à l'image des quatre challenges de l'I-SITE retenus pour identifier le site (« Concevoir des modèles de vie et de production durables »). A cela s'ajoutera une impulsion donnée à des recherches pluridisciplinaires et multimodales, complémentaires des programmes de l'I-SITE, sur des sujets à fort potentiel sociétal : intelligence artificielle, recherche translationnelle. Une action scientifique transverse est consacrée à ce titre au soutien à la recherche translationnelle en santé. L'objectif principal de cette action est de promouvoir, développer et soutenir les recherches dans ce domaine par la mise en place d'un appel à projets dédié afin d'augmenter la part de programmes de recherche à valence translationnelle sur le site clermontois.

La construction du CPER 2021-2027 est également dans une optique d'articulation entre les priorités thématiques nationales tournées vers les grands enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain (numérique, transition énergétique, transition écologique) que les équipes du site clermontois ont décliné et les Challenges et objectifs du programme I-SITE. Le projet se décline en cinq défis : FENOMENE sur l'impact des changements globaux sur le fonctionnement et les trajectoires des écosystèmes ; MODE sur la mobilité durable ; BIOTIC visant à mieux comprendre le fonctionnement d'un organisme vivant face à des fluctuations de son environnement ; 3R qui porte sur les sociétés face à leurs défis et IDEAL dont l'objectif est de maîtriser la chaîne complète de collecte et de traitement des données.

1.2. Production scientifique et Science ouverte

Le soutien à la Science Ouverte dans toutes ses dimensions (publications, plateformes, mise à disposition des données, etc.) est une priorité de l'UCA depuis 2017. Elle est réaffirmée comme telle dans le projet du contrat 2021-2026 et dans le nouveau document de politique scientifique de site.

Dans ce cadre, l'UCA développe une politique volontariste en faveur de l'Open Access fondée sur l'utilisation de HAL par l'ensemble des laboratoires (action B17 du contrat), les données HAL étant utilisées pour le rapport recherche annuel de l'établissement. En outre, l'UCA participe activement à l'Open Access Week depuis 2018. Elle a également signé l'appel de Jussieu et la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) qui entend promouvoir une approche plus qualitative des publications en recherche. Enfin, l'établissement a fait le choix fort de se désabonner des bouquets SPINGER et WILLEY (compensé par une politique de titre-à-titre beaucoup moins onéreuse) en privilégiant le PEB (Prêt entre Bibliothèque) et l'Open Access. Il a également sensibilisé ses laboratoires aux frais liés aux APC.

1.3. Intensification de la contribution au dialogue science et société

L'un des indicateurs importants affiché dans le contrat de site 2017-2020 et réaffirmé dans le projet d'établissement 2021-2026 est la place du dialogue science et société. Le premier jalon a été la création d'un CCSTI en Auvergne porté en commun par les établissements associés du site clermontois (action B37 du contrat).

Le CCSTI a organisé en 2019 plusieurs actions au bénéfice du site clermontois : en particulier le Village des sciences UC2A pour la Fête de la Science et des conférences grand public à Clermont-Ferrand comme dans les territoires (notamment sur l'agriculture à Aurillac). Il entend dès 2020 consolider son rôle en impliquant encore plus largement les membres associés dans des actions communes.

En parallèle, la structuration du « Réseau Université et Société » regroupant les universités d'Auvergne-Rhône-Alpes se poursuit, notamment les COMUE de Lyon et de Grenoble (action B39 du contrat). L'UCA participe ainsi à l'organisation de l'exposition itinérante « Vers des lendemains sportifs, quand sport et science font équipe », inaugurée le 7 juin 2019 à Grenoble à l'occasion de la coupe du monde de football féminin. Cette exposition à destination du grand public et du monde socio-économique sera présentée à Clermont-Ferrand (CHU d'Estaing) et à Vichy (Mairie) au premier trimestre 2020, avec une programmation ambitieuse créée pour cette occasion (conférences, performances, visite des scolaires, journée olympique à Vichy...). Elle met en lumière les recherches universitaires régionales (dont le Challenge 3 de l'I-SITE CAP 20-25) et les innovations en sport.

En outre, le CCSTI continue le développement de projets propres à l'établissement. A ce titre, la Commission de la recherche prévoit le financement de l'augmentation du nombre de pages du LAB (de 8 à 12), Journal de la Recherche de l'UCA créé en 2018 (action B38 du contrat) et qui constitue une véritable vitrine des distinctions, innovations et recherches de l'UCA. A cela s'ajoute une politique volontariste de conventionnement afin de développer de nouveaux partenariats dans le domaine de la CSTI (trois nouvelles conventions en 2019, notamment pour des conférences vers le public empêché du Centre Pénitentiaire de Riom) et d'affirmer la place du CCSTI comme acteur principal de la culture scientifique en Auvergne.

2. CONSOLIDER LA PRESENCE DE L'UCA ET DE SA RECHERCHE DANS L'ECOSYSTEME DE L'INNOVATION

L'UCA entend se positionner comme un leader de l'innovation en Auvergne. La réalisation de cet objectif s'opère dans un contexte de transformations institutionnelles importantes qui ont des conséquences fortes sur la structuration et l'activité de l'établissement dans ce domaine.

2.1. Intensification du développement des synergies public-privé en recherche

Les synergies public-privé en recherche constituent un axe fort du projet d'établissement de l'UCA (jalon n°7).

Le Pôle Valorisation Innovation de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) assure les missions de développement de la politique partenariale dont l'activité a pris de l'ampleur depuis 2018. Ce pôle a pour mission la mise en relation des structures de recherche du site avec les entreprises et autres partenaires, notamment les plateaux techniques afin de permettre le développement des ressources propres de l'établissement. Il montre aujourd'hui des résultats en progression constante. En effet, en 2018, cette activité nouvelle avait généré treize mises en relation et trente contrats de prestation de service pour un montant de 1000 € HT. 2019 démontre une très nette progression et une diversification des actions générées avec plus de quarante mises en relation, la création d'au moins dix partenariats, plus de dix contrats et plusieurs réponses à appels à projets. Le volume financier généré est de plus de 25 000 € HT.

Le développement des synergies public-privé contribue de manière importante à l'essor de l'activité contractuelle avec une prévision de 300 contrats signés pour 2019, ce qui représente une augmentation d'environ 14,5%. Cette

tendance ne devrait pas s'infléchir en 2020 eu égard à la dynamique engagée. Elle répond au plan de développement des ressources propres mis en place par l'UCA depuis 2018.

Le développement des synergies public-privé passe également par une action forte en matière de création de laboratoires communs. Les deux projets initiés en 2018 sont actuellement en cours de finalisation (action B31 du contrat).

2.2. Continuité dans la structuration des plateaux techniques via UCA-PARTNER

L'UCA a poursuivi en 2019 sa politique de structuration et de mutualisation de son offre de plateaux techniques via le service général UCA-PARTNER afin de confirmer sa place de guichet unique en direction du monde socio-économique et des collectivités (action B35 du contrat). Le service a mis en œuvre le plan de communication fixé en 2018.

UCA-PARTNER est structuré en six pôles de compétences technologiques qui regroupent les plateformes complémentaires par thématique. Cette structuration a permis d'offrir à chaque plateau une vitrine sur le site internet du service, destinée à accroître la visibilité de l'offre. Chaque plateau a été accompagné dans cette démarche de communication afin de se doter d'outils de promotion complémentaires financés grâce au soutien de Clermont Auvergne Métropole : films promotionnels, plaquettes et visuels de communication pour les salons et autres manifestations promotionnelles. En terme de promotion interne, l'année 2019 a été marquée par la création des jeudis UCA PARTNER à destination de l'ensemble de la communauté scientifique du site clermontois afin de présenter la trentaine de plateaux de ce service. L'année 2020 sera consacrée à des actions ciblées de promotion externes auprès du monde socio-économique et de l'écosystème de l'innovation.

L'ensemble de ces actions de structuration et de promotion ont permis une croissance de l'activité de prestation de service avec un effet d'entraînement au sein des laboratoires de l'UCA.

2.3. Création de Clermont Auvergne Innovation

L'Université souhaite accroître la place de sa recherche dans l'écosystème régional de l'innovation, en mobilisant sa nouvelle filiale « Clermont Auvergne Innovation ».

Cette filiale est actuellement en cours de création. Elle a pour ambition de proposer un nouveau modèle d'innovation et de transfert de technologie en cohérence avec la stratégie du projet CAP 2025 afin de répondre aux besoins de la communauté scientifique comme des entreprises.

Pour atteindre cette ambition, Clermont Auvergne Innovation poursuit trois objectifs principaux : créer un « guichet unique » à destination des entreprises, renforcer les ressources propres de l'UCA (création de valeur à partir des résultats de la recherche) et, à terme, intensifier l'impact socio-économique de l'Université Clermont Auvergne sur le territoire.

Mission « pilotage »

1. VOLET RESSOURCES HUMAINES

1.1. La formation des personnels

Comme tous les ans et depuis plusieurs années, l'UCA maintient sa préparation aux concours. Cette offre particulièrement étoffée vise l'accompagnement de la politique de lutte contre la précarité de l'établissement.

Dans le même temps, la formation des personnels de l'UCA intègre, en partenariat avec le pôle IPPA de la direction de la Formation, les protocoles d'accompagnement des nouveaux enseignants-chercheurs. Elle met ainsi en œuvre une politique de formation de ses personnels orientée sur :

- L'élargissement de l'offre de formation à destination des enseignants et enseignants-chercheurs,
- Le renforcement des modules de pilotage et de management pour accompagner la montée en compétence de l'encadrement,
- L'intégration de la dimension relative aux responsabilités sociales, sociétales et environnementales dans tous les modules de formation (égalité femmes-hommes, comportements éco-responsables, prise en compte du handicap)

1.2. La mobilité interne

L'université facilite la mobilité interne de ces personnels. Pour ce faire, deux campagnes annuelles de bourse à l'emploi sont organisées. La première au printemps permet de préparer la rentrée de septembre et celle de l'automne prépare la campagne d'emplois définitive.

Dans les deux cas, ce pilotage des emplois permet de faciliter la mobilité tout en accompagnant les agents en matière de formation et donc d'adapter les compétences attendues aux besoins institutionnels.

Par ailleurs, pour les corps enseignants et enseignants-chercheurs, une campagne annuelle de mobilité interne est effective. Ces mobilités ne peuvent se faire qu'à la demande de l'agent et avec l'avis favorable de la structure de départ et de celle d'accueil.

1.3. Le schéma directeur handicap

L'année 2018 a vu aboutir le travail effectué autour du schéma directeur du handicap (SDH) de l'UCA. Ce schéma directeur particulièrement riche a commencé à être mis en œuvre en 2018 et a démarré pleinement en 2019. Du point de vue RH, le SDH a un impact direct sur les recrutements, l'accompagnement, la formation des personnels et vise clairement à faire évoluer la perception du handicap au travail.

En 2019, l'UCA devrait signer en fin d'année un conventionnement avec le FIPHFP.

2. VOLET NUMERIQUE

1.1. Poursuite de l'investissement dédié à l'homogénéisation des services numériques en contexte UCA

En 2020, l'effort d'investissement de l'établissement porte sur les axes suivants :

- Au service de la pédagogie, il est prévu la poursuite de la rénovation des infrastructures réseaux de proximité afin d'atteindre un niveau de service homogène et dans un deuxième temps une rationalisation. Ces rénovations participent également à renforcer la sécurité numérique. L'année 2020 verra l'installation et la mise en service d'une infrastructure de virtualisation centralisée pour l'ensemble du périmètre de proximité dans le Datacenter. Cet investissement va permettre de travailler sur plusieurs facteurs, réduction du coût d'hébergement actuellement assuré par les composantes et d'amener progressivement une réorganisation des équipes de proximité. En matière de service pédagogique, l'établissement va déployer une nouvelle solution de podcast / WebTV, projet co-porté par la DOSI et le pôle ingénierie pédagogique (IPPA). On peut également citer l'investissement important de l'établissement pour rénover les équipements audiovisuels dans les composantes (salles de cours, amphithéâtres).
- Les efforts réalisés ces dernières années ont permis de rehausser significativement la qualité du service du réseau WIFI, l'investissement sur 2020 sera minime sur ce périmètre. Cette année nous allons continuer à renouveler une partie des infrastructures serveurs du système d'information de gestion afin de disposer d'une capacité d'hébergement suffisante pour accueillir les nouveaux besoins et d'assurer un niveau de service performant pour les applications actuelles. Cette année, plusieurs dossiers techniques seront traités comme la rénovation de la solution de sauvegarde, absolument nécessaire pour un fonctionnement optimal en cas d'incident.
- Un autre point sur la sécurisation sera traité cette année avec la mise en place des premières briques techniques du Plan de Reprise d'Activité (PRA). Cette démarche se conduit en lien avec un partenariat monté en 2018 avec l'éco-center régional installé à Gerzat. Un autre volet de la sécurisation, permettra de créer une double adduction des sites critiques de l'UCA avec le Data centre.
- La direction des ressources humaines s'est lancée en 2018 sur le projet de rénovation de son applicatif de gestion. L'établissement a fait le choix de l'offre SIHAM proposée par l'AMUE, HR ACCESS, ERP dédié à la GRH faisant référence en la matière. Ceci implique un travail important sur les données de gestion et doit permettre de redéfinir et optimiser les processus.
- Enfin, en matière d'investissement, les volets numériques des opérations immobilières retenues dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement seront pris en charge par les équipes de la DOSI. On peut citer, la dernière tranche de l'OP865 sur Dunant, la rénovation de la maison de l'innovation et le lancement du projet Learning Centre.

1.2. Le fonctionnement des services numériques

Les dépenses de fonctionnement se concentrent toujours sur les redevances de maintenance éditeurs ou constructeurs, avec une concentration forte sur le SI technique (reprographie, sauvegarde, bureautique, équipements) et sur le SI de gestion. En effet, ce dernier s'est professionnalisé auprès d'éditeurs privés, y compris

via l'offre AMUE. Sa couverture a augmenté ces dernières années, là, où les SI pédagogiques s'appuient fréquemment sur des solutions participatives issues de la communauté et/ou des solutions open sources.

L'établissement a également l'ambition de structurer un « front desk » pour la DOSI et la DIL (puis dans un second temps les directions d'appui aux ressources), avec un fonctionnement en guichet unique en réponse aux sollicitations usagers, aux demandes de support, aux demandes d'intervention. Cette organisation doit permettre de mieux maîtriser les flux, connaître la demande et sa nature, développer une relation de droit et de confiance avec l'utilisateur en renforçant globalement la qualité des réponses apportées aux préoccupations de l'ensemble de la communauté. En 2020, la mise en place de ce front desk fera appel ponctuellement à de la prestation, permettant de ne mobiliser des ressources humaines sur le dispositif qu'une fois la démonstration de la valeur ajoutée effective.

Plusieurs études demandées par la direction de la formation seront initiées cette année avec la rénovation de l'outil d'évaluation des enseignements et l'étude d'un logiciel d'émargement dans un premier temps sur le périmètre de la formation continue afin de répondre aux contraintes des financeurs externes puis progressivement proposer à l'ensemble des composantes pour gérer l'assiduité de tous les étudiants.

Enfin, le développement informatique du projet national de SI laboratoire CAPLAB dont la réalisation a été confiée à l'UCA par l'AMUE (agence de mutualisation des établissements) est également financé pour partie sur le budget de fonctionnement (et pour une autre partie en masse salariale). Il est à noter sur ce poste de charge, que la convention en prévoit un remboursement forfaitaire.

Mission « gestion du patrimoine »

En préambule

L'année 2020 sera la poursuite du renforcement de la fonction pilotage de la DIL (développement de nombreux outils, mise en application du schéma directeur énergie patrimoine et du schéma pluriannuel de stratégie immobilière, etc...). La programmation immobilière est limitée cette année pour répondre aux impératifs budgétaires de l'Etablissement. Sauf exception, aucune nouvelle opération ne sera lancée. 2020 sera la dernière année du CPER 2014-2020. L'établissement débutera un nouveau cycle dès l'année suivante.

En parallèle, avec l'aide d'un système d'information dédié, des tableaux de bord et outils d'analyse permettront de mener des réflexions de fond à l'échelle de la nouvelle université afin d'éclairer des choix politiques à venir.

De même, l'optimisation des contrats de maintenance, de contrôles périodiques ou de logistique sera poursuivie afin d'obtenir un gain d'échelle au niveau financier ainsi qu'une efficacité des clauses techniques.

1. LE SCHEMA DIRECTEUR ENERGIE ET PATRIMOINE (SDEP)

Le SDEP formalisera la politique immobilière de l'établissement pour les dix prochaines années. Il sera finalisé en 2020 avec l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement. Ce schéma s'inscrira en terme immobilier dans la stratégie globale de l'Université Clermont Auvergne. Une étude économique et financière sera réalisée lors de la dernière phase de l'étude afin de respecter une soutenabilité financière pour l'établissement. Le SDEP une fois finalisé sera la feuille de route pour les équipes immobilières de l'Etablissement. A l'instar du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) à l'horizon de 8 ans, ce SDEP reprendra les orientations stratégiques déjà votés par l'établissement lors de du conseil d'administration du 25 octobre 2019.

2. LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNEES (SI PAT)

Un des enjeux majeurs dans le domaine immobilier est la connaissance de son patrimoine immobilier. Celle-ci passe par une bonne organisation de ces données. En raison de la fusion, l'établissement a dû mettre en place un nouveau système d'exploitation. Les équipes de la direction de l'immobilier ont commencé le travail de mise en place d'un nouveau système dès le début 2017. L'intégration des plans et des bases de données existantes sera poursuivie. Il reste encore une partie du patrimoine à intégrer.

3. LA RENEGOCIATION DES CONTRATS (MAINTENANCE, CONTROLES PERIODIQUES, ...)

La gestion des sites immobiliers ainsi que des contrats en découlant aujourd'hui est centralisée (sauf site délocalisés et/ou occupés par l'INSPE et les IUT). Après un recensement, l'ensemble s'est avéré hétérogène. L'année 2019 a été en grande partie utilisée afin d'optimiser l'ensemble de ces procédures, leur coût pour l'établissement et également la qualité du niveau de maintenance. L'année 2020 finalisera cet effort de mutualisation afin de couvrir l'ensemble des domaines techniques selon les objectifs précédemment évoqués.

4. LES PRINCIPAUX PROGRAMMES IMMOBILIERS

4.1. Campus Cézeaux

Les travaux de l'opération « Maison de l'innovation » débuteront au premier trimestre 2020 pour un montant de paiement en 2020 de 3,8 M€.

L'année 2020 sera consacré également à démarrer la dernière tranche de mise en sécurité de STAPS pour un coût d'opération estimé d'1,6 millions d'euros toutes dépenses confondues (dont 200 k€ en 2020), à terminer les travaux de mise en sécurité du bâtiment amphithéâtre et des parties 1 et 2 du bâtiment de chimie pour 1 M€, à poursuivre les études de réhabilitation pour deux amphithéâtres sur le site occupé par l'IUT de Clermont-Ferrand (220 k€ en 2020) ainsi que la réhabilitation du PC sécurité.

Une opération d'accessibilité aura également lieu en 2020 sur les bâtiments Mathématiques, BCU Sciences, PAC et le pôle commun Polytech/Isima.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de nos connaissances, une campagne de relevé de réseaux sera réalisée sur la campus (80 k€).

Enfin après un bilan très positif à l'issue de la première tranche de travaux, la deuxième phase de l'intracring va débuter pour un montant de près d'1 M€.

4.2. Clermont Centre

Les études préalables à la construction du Learning Centre vont se poursuivre pour déboucher début 2021 sur la notification du marché global de performance en 2021. L'implantation se fera sur le bâtiment Kessler.

Deux opérations d'accessibilité auront également lieu en 2020 sur les bâtiments Gergovia, Paul Collomp et Manège pour 500 k€.

4.3. Dunant

Une importante tranche de remise à niveau est en cours sur le site de Dunant. Les travaux de l'opération d'un peu plus de dix millions d'euros ont commencé en 2018 et continueront en 2020. Il est prévu une dépense de 4.2 millions d'euros en 2020.

Afin de poursuivre le programme de remise à niveau du budget annexe immobilier, l'opération de restructuration du bâtiment Montalembert continuera en 2020 pour près de 200 K€.

Une opération de GER de remplacement de plusieurs équipements de CVC sera réalisée en 2020 pour 200 k€.

La dernière tranche liée à la mise en sécurité du bâtiment principal a été lancée, elle continuera en 2020 pour un montant de 250 k€.

Il est prévu aussi de poursuivre les études relatives au Service Santé Universitaire et au Service de Santé au Travail, en les intégrant ou non dans une opération de regroupement des écoles paramédicales.

Pour finir, des études de protection des façades sud seront également engagées pour 100 K€.

UCA Fondation

La Fondation de l'Université d'Auvergne, première Fondation universitaire en France a pour vocation de renforcer les actions menées par l'Université Clermont Auvergne, en particulier dans les domaines suivants :

- Le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- Le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- L'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- L'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationale de l'Université Clermont Auvergne.

Elle contribue à intensifier l'attractivité du territoire auvergnat en conjuguant les forces des entreprises, de l'université et des collectivités locales.

Pour chaque action, l'origine de financement est prédéterminée. Il existe plusieurs sources de financement subventions, dons (affectés ou non) d'origine publique ou privé.

Le budget 2020 de la Fondation est décliné en actions : reconductibles d'une part et spécifiques d'autre part.

1. LES ACTIONS RECONDUCTIBLES

C'est un programme d'actions reconduites chaque année en conseil de gestion (détermination du contenu et des montants alloués). Ces actions sont à destination des étudiants, enseignants, étudiants entrepreneurs de l'UCA. Elles peuvent se présenter sous forme de bourses, de prix, de soutien à des projets pédagogiques, etc. On peut citer parmi ces actions le Prix de la Recherche, le Prix du jeune chercheur, le soutien à la mobilité des étudiants entrepreneurs, etc.

Le montant total du budget pour mener ces actions reconductibles en 2020 s'élève à 142 000 €.

2. LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Cinq chaires sont prises en compte au titre du budget 2020 pour un montant de 278 700 € au total.

2.1 Chaire "Valeur & RSE" - Création en 2012

Cette chaire de recherche en finance a pour objectif de comprendre dans toute sa complexité le lien existant entre la valeur économique et boursière des entreprises et leur degré de responsabilité sociale (RSE).

Partenaires : Métropole Gestion, Michelin, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, MAIF.

Laboratoire de rattachement : CleRMa (Institut d'Administration des Entreprises Clermont Auvergne).

Responsable scientifique : Mathieu Gomes.

2.2 Chaire "Confiance numérique" - Création en 2014

Cette chaire sur la confiance numérique consiste en l'étude de la possibilité de créer un écosystème allant au-delà des frontières (géographiques, technologiques, universitaires, de compétences, etc.) afin de faire progresser la recherche sur la notion Confiance.

Partenaires : almerys, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Conseil régional Auvergne Rhône Alpes (allocation d'une bourse doctorale).

Laboratoire de rattachement : LIMOS (Sciences et technologies - IUT63).

Responsable scientifique : Michel Misson.

2.3 Chaire " Santé et territoires" - Création en 2018

La chaire "Santé et territoires" approche les grandes problématiques contemporaines des établissements et acteurs de santé, la coopération entre les acteurs de la santé autour du parcours patient, la reconfiguration des organisations hospitalières, le développement de la e-santé et de la télémédecine, la soutenabilité financière et pilotage des établissements.

Partenaires : Centre de Lutte contre le Cancer Jean Perrin, CHU Clermont Ferrand, Cancéropole Lyon Auvergne Rhône Alpes, Yesitis e-santé, Groupe de clinique ELSAN.

Laboratoire de rattachement : CleRMa (Institut d'Administration des Entreprises Clermont Auvergne).

Responsables scientifiques : Corinne Rochette et Laurent Mériade.

2.4 Chaire UNESCO "ÉducationS et santé" - Création en 2018

La raison d'être de cette chaire, qui a obtenu le double label "Nations Unies" et "OMS", est d'apporter des réponses efficaces aux problématiques contemporaines de prévention sur la base des données scientifiques et des pratiques des acteurs. Il s'agit de renouveler la prévention : contribuer à la production de savoirs orientés vers l'action ; rendre disponibles les données issues des travaux de recherche ; développer et implanter des approches innovantes dans différents contextes ; contribuer à l'émergence d'un secteur de prévention professionnalisé, durable et équitable.

La raison d'être de la Chaire "ÉducatioNS et santé" est d'apporter des réponses claires et efficaces aux problématiques contemporaines de prévention sur la base des données scientifiques et des pratiques des acteurs.

Partenaires : OMS, Ligue contre le cancer, Ministère de la Santé, Université d'Osaka, URPS ARA.

UFR de rattachement : INESPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation).

Responsable scientifique : Didier Jourdan.

2.5 Chaire "Archéologie - ARVERNES 2.0" - Création en 2019

Cette chaire a pour double-objectif d'analyser des artefacts et écofacts découverts anciennement lors de fouilles et conservés dans des dépôts archéologiques, et documenter le potentiel encore enfoui de sites majeurs en utilisant des méthodes non invasives. Ce travail s'effectue sur quatre sites emblématiques, présentant un caractère exceptionnel : la nécropole des Martres-de-Veyre ; le volcan divinisé du Puy de Dôme ; la capitale des potiers du monde romain, Lezoux ; et le complexe monumental romain à 1050 m d'altitude, le Mont-Dore.

Le projet de la Chaire comporte un volet scientifique à finaliser, ainsi que, en fin de période, des perspectives dans le domaine du tourisme et de l'attractivité de notre territoire auvergnat.

La levée de fonds débute et entend associer des partenaires privés aux mécènes publics d'ores et déjà impliqués

Partenaires (à ce jour) : Clermont Auvergne Métropole, Mairie du Mont-Dore - Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Laboratoire de rattachement : Maison des Sciences de l'Homme (USR 3550).

Responsable scientifique : Bertrand Dousteysier.

3. ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS ÉMERGENTS OU PARTENARIAUX

3.1 Académie CAP 20-25

Partenaires : I-Site, Clermont Auvergne Métropole

L'Académie CAP 20-25 se veut une vitrine de l'excellence scientifique du site Clermontois. Il s'agit de reconnaître et récompenser chaque année, pour l'excellence de leur recherche, un petit nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs occupant un poste permanent dans le périmètre de l'initiative CAP 20-25. L'Académie CAP 20-25 leur offrira des conditions de travail exceptionnelles permettant l'épanouissement de leur potentiel de chercheur. L'Académie CAP 20-25 veillera également à optimiser les retombées de leur recherche pour le site en matière de valorisation, de visibilité internationale, d'irrigation des formations et de diffusion de la culture scientifique.

Les personnels susceptibles de candidater à l'Académie CAP 20-25 sont les chercheurs et les enseignants-chercheurs permanents en poste dans le périmètre de l'UCA cible. L'Académie CAP 20-25 est un dispositif sans murs qui recrute chaque année suivant un processus très sélectif jusqu'à 3 personnels pour une durée de 4 ans non-renouvelable.

Une fois recrutés dans l'Académie CAP 20-25, les membres bénéficient d'un budget de fonctionnement dédié à leurs activités de recherche, d'une modulation de leur service d'enseignement et d'une prime individuelle. Il leur est également garanti une allocation leur permettant de recruter un doctorant sur leur thématique de recherche.

Trois enseignants-chercheurs ont déjà été recrutés en 2019 :

- M. Marc Dubois (*Institut de chimie*)
- M. Antoine Moreau (*Institut Pascal*)
- Mme Laurence Plazenet (*Lettres, Culture et Sciences humaines*)

3.2 Neuron'Action

En 2018, l'UCAf a amorcé le déploiement du projet Neuron'Action. L'équipe de neurochirurgie pédiatrique du CHU d'Estaing soutenue par des grands noms de la Neurochirurgie et des Sportifs de renommée internationale sont mobilisés aux côtés de cercles privés d'influence (Lady's, table ronde Club 41, Agora) pour réunir les fonds nécessaires à l'acquisition d'un matériel spécifique, de précision, nécessaire pour les chirurgies du cerveau de l'enfant. Cette spécialité et donc la recherche clinique qui y est associée ne sera maintenue à Clermont-Ferrand que sous réserve de l'acquisition de ce matériel.

De nombreuses actions (galas de bienfaisance, opérations auprès des écoles et communes, etc.) se sont poursuivies en 2019. Plus de 130 000 euros collectés fin 2019 et une remise de "don" au CHU programmée premier semestre 2020.

In fine le projet vivra en poursuivant le financement d'actions recherche/ formation dans le secteur de la neurochirurgie pédiatrique.

La fondation mobilise ainsi tout son réseau de mécènes pour contribuer à réunir les financements autour d'un projet de recherche et de formation en secteur hospitalo-universitaire à fort impact sociétal.

3.3 Sport et santé

En 2019, l'UCAf a organisé une soirée qui s'est déroulée dans les murs de l'hôtel de ville de Clermont-Fd, mettant en lumière les liens entre un parcours de sportif (de haut niveau) et la réussite du parcours d'études et de vie avec un éclairage "croisé" de sportifs de haut niveau, de chercheurs et enseignants-chercheurs qui mettront en exergue les "bienfaits" des activités physiques et sportives sur le fonctionnement cérébral les capacités d'apprentissage et d'adaptation (à l'emploi aussi donc !).

En 2020, ce soutien au Sport et à la Santé se poursuivra avec la mise en relation d'étudiants sportifs de haut niveau avec des partenaires socio-économiques privés qui leur apporteront leur soutien financier.

Ces étudiants seront également les ambassadeurs auprès de l'ensemble de la communauté étudiante du message "le sport facteur de santé & de bien-être", ils contribueront par leur image et leur expertise sportive à mettre en place des actions de sensibilisation des étudiants de l'UCA en pleine collaboration avec les services supports de l'UCA dédiés à la vie étudiante, la santé etc.

